



Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

- + *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.
- + *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.
- + *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.
- + *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Belg. 98 ^m





Mag. 98-71

CATASTROPHE

DU

MOIS D'AOUT 1831

PAR

ALEXANDRE GENDEBIEN

ANCIEN MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE
ET DU CONGRÈS NATIONAL

PREMIÈRE PARTIE

BRUXELLES

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C^{ie}, ÉDITEURS

BOULEVARD DE WATERLOO, 42

—
1869

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

Belg. 98 ^m
/ 1

CATASTROPHE
DU
MOIS D'AOUT 1831

Bruxelles.—Imp. de A. LACROIX, VERBOECKHOVEN et C^{ie}, Boulev. de Waterloo, 42.

CATASTROPHE

DU

MOIS D'AOUT 1831

PAR

ALEXANDRE GENDEBIEN

ANCIEN MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE
ET DU CONGRÈS NATIONAL

PREMIÈRE PARTIE

BRUXELLES
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET C^{ie}, ÉDITEURS
BOULEVARD DE WATERLOO, 42

—
1869

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

**Bayerische
Staatsbibliothek
München**

AVIS

Un dissentiment, au sujet de graves questions d'économie politique et sociale, a suspendu mes rapports avec le journal *la Liberté*. J'ai cessé l'envoi de mes feuilletons ; mais j'ai continué mes *aperçus* que je me propose de réunir en volumes. Craignant que mon grand âge et une cruelle maladie ne me permettent pas de réaliser mon projet, je me suis décidé à publier un premier volume consacré à la justification du peuple belge, à la réfutation des calomnies inventées par d'audacieux courtisans et de lâches renégats, pour la justification des vrais coupables, exploiters éhontés des peuples.

La catastrophe du mois d'août 1831 a été une des plus audacieuses et des plus machiavéliques entreprises de la diplomatie moderne.

Ma démonstration provoquera bien des colères; elle me vaudra des injures, des calomnies d'autant plus nombreuses qu'elles pourront se produire impunément, à cause de mon grand âge, de mes infirmités, et bientôt de ma mort.

Quoi qu'on fasse, ma démonstration restera debout et, à côté d'elle, la justification complète d'une génération héroïque odieusement sacrifiée au culte du fétichisme.

Je regrette vivement que le mauvais état de ma santé me force d'ajourner la seconde partie de ma démonstration; c'est, à dire la publication de l'ignoble exploitation du fait accompli.

CATASTROPHE

DU

MOIS D'AOUT 1831

A QUI LA FAUTE? A QUI LA RESPONSABILITÉ?— *Est-ce au Gouvernement provisoire? Est-ce au Régent et à ses Ministres? Est-ce à Léopold I^{er}, commandant en chef l'armée belge? Est-ce à la nation? Est-ce à son armée?*

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE *est, sous tous les rapports, étranger aux événements du mois d'août 1831. Il n'est ni coupable ni responsable de l'odieuse et mystérieuse catastrophe du mois d'août 1831!!*

Dès le 3 octobre 1830, le Gouvernement provisoire procéda à l'organisation sommaire des volontaires en compagnies et en bataillons; organi-

sation qui s'est complétée pendant les marches, les combats et après la prise d'Anvers.

Le Gouvernement s'occupa, peu de jours après, de l'organisation de l'armée de ligne. Il était en présence de difficultés, d'obstacles, qui paraissaient insurmontables, au point que des hommes sérieux et même des membres du Gouvernement émettaient l'opinion qu'une armée de volontaires était seule possible, et utile au moins pour le moment.

La première difficulté, elle n'était pas la moindre, c'était de faire rentrer l'ancienne armée dans ses cadres, dans ses casernes et de la soumettre à une discipline, même la moins sévère : nous avons, en effet, depuis quelque temps et surtout depuis deux mois, fait une propagande très active provoquant à la désertion, à l'indiscipline, au mépris des chefs, à la haine de l'arbitraire qui les retenait sous les armes, les privait de la liberté, des jouissances de la vie de famille et de la vue du clocher de leur village. Il y avait là au moins une question de temps à résoudre et un retard inévitable pour l'organisation de l'armée régulière.

Tous les éléments d'une bonne et prompte organisation faisaient défaut : les armes de toute espèce manquaient ; les magasins étaient en Hollande, les fabricants de Liège avaient des engagements avec la France et avec la Hollande qui ne négligea aucun moyen de faire obstacle à nos armements et qui était secondée par plusieurs fabricants hostiles à la révolution.

Les Belges qui désertaient l'armée ennemie arrivaient, à peu près, tous sans armes. Ceux que le roi Guillaume renvoya dans leurs foyers, laissèrent leurs armes en Hollande. Le Gouvernement ne pouvait désarmer la garde civique, bien moins encore les volontaires, même ceux rentrés momentanément dans leurs foyers, parce qu'ils volaient à l'ennemi, à la moindre alerte. Il y avait, pour l'organisation de l'armée régulière, un effrayant déficit d'armes, que le temps seul pouvait combler.

Le matériel manquait : non seulement les magasins militaires étaient en Hollande, mais celle-ci avait le monopole des entreprises, et les ateliers de *confection* étaient chez elle pour toutes les armes.

L'artillerie de campagne, sauf une seule batterie, était en Hollande, ainsi que les ateliers de construction.

Les sommités dans toutes les armes et surtout dans les armes spéciales, manquaient. J'ai démontré la partialité hollandaise, et les funestes résultats et les difficultés presque insurmontables qui en résultaient pour une bonne et prompt organisation de l'armée. M. Goblet, Ministre de la guerre, dans son rapport au Congrès, et, après lui, M. Thonissen dans ses *Études d'histoire contemporaine*, ont confirmé mes démonstrations.

Il en était de même pour l'administration de la guerre : sur vingt et un intendants militaires, trois étaient belges, deux étaient restés en Hollande.

L'administration de la guerre était en Hollande et purement hollandaise : sur plus de cent employés, deux belges seulement et dans des positions subalternes. Personnel, archives, rétroactes, tout était en Hollande.

Tout manquait en Belgique : armes, ateliers, matériel et personnel. Tout y a été improvisé, hommes et choses, dans les conditions les plus

défavorables. Cependant, lorsque au mois de février 1831, le Gouvernement provisoire fut remplacé par la *Régence*, une armée de 48,000 hommes existait avec six batteries de campagne. Le matériel de campagne manquait, l'armement n'était pas complet, l'instruction et la discipline laissaient à désirer; mais le mois de mars approchait, il allait ouvrir la série des exercices, des manœuvres et de la vie des camps; il allait faire, de nos braves Belges, une armée modèle; car ils avaient, jusqu'à l'enthousiasme, le feu sacré qui produit les plus sublimes dévouements.

Le Gouvernement provisoire, j'ai le droit de l'affirmer, je l'ai démontré ailleurs, avait fait, en peu de temps, tout ce qu'il était humainement possible de faire pour la défense du pays.

Je m'arrête là, parce qu'ayant fait partie de cette administration, il ne me convient pas de faire mon éloge. Les actes publics du Gouvernement provisoire, qui représentent à peine la millième partie de ses labeurs, de ses soucis, de ses tribulations, sont appréciés par les hommes de bonne foi, et suffisent, à eux seuls, pour les mettre

à l'abri des soupçons et des accusations qui ne peuvent atteindre que leurs successeurs.

LE RÉGENT ET SES MINISTRES sont-ils à l'abri des soupçons, des accusations qu'a fait naître la catastrophe du mois d'août 1831 ? Sont-ils responsables des événements du mois d'août 1831 ?

Qu'a fait, en cinq mois, la Régence, pour compléter l'œuvre du Gouvernement provisoire, si péniblement, si laborieusement commencée ? — La Régence n'a rien fait !!! elle a fait tout le contraire de ce que le bon sens le plus vulgaire conseillait et démontrait aux moins clairvoyants.

Sans intelligence et sans cœur, la *Régence* a écouté les conseils perfides d'une diplomatie essentiellement ennemie des révolutions et des révolutionnaires ; sans s'en apercevoir, j'aime à le croire, elle s'est laissé entraîner, au mois de mars 1831, dans un acte de *défaillance*, qui a été justement flétri par tous les hommes de cœur. Une médiocre intelligence de la situation, la moindre énergie eussent repoussé la plus perfide intrigue, évité les justes défiances des vrais patriotes, et

les dissentiments bien légitimes qui ont tout compromis, même l'honneur.

Grâce à l'intelligence et à la modération peut-être trop grande des vrais patriotes, la *Régence* survécut à la conspiration du mois de mars 1831. Elle dut son existence à la sage modération des vrais et intelligents patriotes qui craignaient, non sans de puissantes raisons, le partage de la Belgique, comme une conséquence fatalement inévitable d'une commotion trop vive et trop longtemps prolongée, qui aurait produit l'anarchie et probablement la république, qui aurait, plus encore que l'anarchie, entraîné fatalement le partage de la Belgique.

Pour faire oublier ses *défaillances* du mois de mars 1831, reconquérir la confiance des patriotes et assurer le triomphe de la révolution, la Régence avait un moyen simple, elle avait une voie sûre à suivre : s'occuper sérieusement de l'organisation de l'armée, de la garde civique et de tous les *services* qui constituent une armée en campagne. Elle ne fit rien pendant près de cinq mois de règne. Elle agit, comme nous le verrons bientôt,

en sens inverse des vrais, des seuls intérêts les plus pressants de la situation.

Malgré ses déconvenues du mois de mars, et la conviction de la perfidie des diplomates, elle s'empessa de se jeter aveuglément dans les bras de la *PIEVRE* diplomatique!! elle confia les destinées de la Belgique au représentant de l'Angleterre, à Ponsonby! l'ennemi le plus acharné de notre révolution et le serviteur le plus dévoué des puissances absolutistes! A Ponsonby, le chef, le directeur de la conspiration du mois de mars, qui avait mission de tuer la révolution, l'indépendance, la nationalité belges et toutes les libertés si chèrement conquises, au prix du sang des meilleurs patriotes et des plus nobles dévouements;

Cet honnête diplomate qui, sous les apparences d'intermédiaire officieux et bienveillant entre la Belgique et la conférence de Londres, avait la mission secrète de reconstituer les traités de 1815, c'est à dire le système de barrières édifié contre la France. Ayant échoué, au mois de mars, dans ses projets de restauration de la fa-

mille d'Orange, il reprit son œuvre conformément à ses instructions, dont je parlerai bientôt. Le jour même où l'énergie populaire repoussait victorieusement son candidat, le prince d'Orange, il annonça, sans vergogne, à ses partisans, qu'il fallait renoncer au prince d'Orange; qu'il avait une autre candidature, en tous points préférable : le prince Léopold de Saxe-Cobourg qui serait à la fois un gage d'alliance avec la toute-puissante Angleterre et un gage de sécurité pour les grandes puissances qui le considéraient comme le prince le plus convenable *et le plus disposé à s'écarter le moins possible des traités de 1815* (1).

(1) Le cabinet prussien avait envoyé à son plénipotentiaire près de la conférence de Londres, les instructions suivantes :

• Employez tous vos efforts à replacer la Belgique sous le sceptre du roi Guillaume; si vous ne pouvez y réussir, essayez d'ériger ce pays en royaume indépendant pour le prince d'Orange; si vous échouez, consentez à ce que le prince de Cobourg devienne Roi des Belges, *puisque sa position envers nous peut offrir les garanties dont nous avons besoin.* » (Je souligne.)

Excepté Talleyrand, tous les autres plénipotentiaires avaient les mêmes instructions, ou s'y sont ralliés.

Le plénipotentiaire français avait mission de s'opposer à ces

Déjà, lors de la compétition de Nemours et de Leuchtemberg au trône de Belgique, Ponsonby, qui avait mission d'écarter à tout prix le duc de Nemours, avait eu recours au même moyen, au profit de Leuchtemberg : il avait encouragé les promoteurs de cette candidature, affirmant que les grandes puissances agréeraient le prince qui s'écarterait le moins des traités de 1815. M. Lebeau se laissa persuader et, lors de son plaidoyer en faveur de Leuchtemberg, il reproduisit, à plusieurs reprises, et à peu près textuellement, les audacieuses suggestions du représentant de la conférence, sans tenir compte des justes susceptibilités de la France et de sa sécurité menacée

combinaisons et de proposer, pour y réussir, le partage de la Belgique ; il y avait malicieusement introduit la cession à la Prusse de la rive droite de la Meuse avec Maestricht, Ruremonde et Liège.

L'Angleterre, qui ne se souciait pas de voir la Prusse se rapprocher de l'Escaut avec une base d'opération aussi formidable, s'entendit avec la France pour se partager l'influence en Belgique, par une alliance de famille. C'est ainsi que Léopold arriva au trône de Belgique de l'agrément du cabinet français, qui s'était d'abord vivement et presque violemment opposé à cette combinaison, au mois de janvier 1831.

par le retour à sa frontière des menaces permanentes de la Sainte-Alliance

M. Lebeau se laissa plus facilement persuader lorsqu'il s'agit du candidat de l'Angleterre : le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Il se hâta d'oublier les nombreux griefs qu'il avait soulevés contre ce prince, lorsqu'il soutenait avec une obstination aveugle la candidature de Leuchtemberg; ses répugnances pour Léopold, qui avaient pris alors les proportions d'une exclusion violente, indignée, cédèrent devant la toute-puissante influence de Ponsonby.

L'amour immodéré de M. Lebeau pour les clientèles royales absorba son temps et toutes ses facultés au profit du prince Léopold qui était son sixième candidat. On conçoit sans effort que son ministère fût exclusivement diplomatique et dynastique. La *Régence* elle-même, les uns par paresse ou indifférence, les autres par incapacité ou par ambition, la Régence se laissa séduire par les fallacieuses promesses de la diplomatie; elle ne s'occupa et ne se préoccupa que des moyens de plaire à la conférence et de faire triompher

son candidat de prédilection au trône de Belgique. La *Régence* sommeilla dans une décevante sécurité et ne se réveilla qu'au bruit des malédictions trop bien méritées et des accusations les plus poignantes et trop bien justifiées par la catastrophe du mois d'août 1831.

Restant dans le cadre de mon sujet, je ne parlerai de son incurie, qu'au point de vue de l'armée et de la défense du pays. En me lisant, on aura de la peine à s'arrêter au mot : *incurie*; on trouvera, sans doute, plus juste le mot : *trahison*!

Et d'abord la dissolution du premier ministère de la *Régence*, et la formation du deuxième, sous l'influence de Ponsonby, n'ont-elles pas eu pour but une véritable trahison : la restauration de la famille déchue? Le premier pas fait dans cette voie légitime le soupçon et aussi l'accusation du même fait (1). Accepter les conseils d'un homme convaincu d'une première conspiration et de trahison, n'est-ce pas accepter sa complicité, n'est-ce pas se rendre coupable de trahison?

(1) *Semel malus semper præsумitur malus in eodem genere mali.*

Les intrigues de la conférence, la conduite de Ponsonby aux mois de février et mars 1831, légitiment le soupçon et même l'accusation d'avoir préparé la catastrophe du mois d'août 1831, par de perfides conseils et de fallacieuses assurances de sécurité et de paix. C'est en réalité ce qui s'est produit : par un revirement d'intrigues, nécessité par l'énergique et unanime protestation du peuple belge aux mois de février et mars 1831, la conférence renonça à ses projets de restauration et de quasi-restauration ; elle comprit la nécessité d'user la vitalité de la révolution, de tromper, de trahir son énergie, et par d'habiles manœuvres, la tuer en la déshonorant par une honteuse catastrophe habilement préparée.

Il est difficile, il est même consciencieusement impossible de donner une autre signification à l'attitude et aux perfidies de la diplomatie et aux faits et gestes de nos hommes d'État, de nos fins diplomates.

Lors de l'avènement du second ministère du Régent, il restait peu de choses à faire pour compléter l'organisation de notre armée et pour main-

tenir le patriotisme, la confiance et l'enthousiasme qu'avaient fait naître les cris de liberté, et qu'avaient légitimés de nombreuses victoires.

Cette tâche si facile, si honorable, il n'a pas su ou plutôt il n'a pas voulu l'accomplir ! Il est resté *pendant cinq mois* sourd aux avertissements officieux et officiels, aux plus pressantes supplications du patriotisme trop justement alarmé. Les faits les plus significatifs n'ont pu le faire sortir de sa torpeur, sinon affectée et coupable, au moins stupide.

Dès le 12 du mois de mars 1831, le général *Daine* commandant le corps qui prit, plus tard, le nom d'armée de la Meuse, adressa des doléances sur le petit nombre de ses soldats, sur la nécessité de constituer son corps d'armée sur un pied respectable, si l'on voulait éviter une déplorable et honteuse défaite. Il renouvela, sans cesse et presque hebdomadairement, ses pressantes réclamations ; il n'obtint pas même de réponse.

Ce qui précède et tout ce qui va suivre est conforme au registre de correspondance du général *Daine* et confirmé par les *Études de l'histoire*

contemporaine de M. Thonissen, tom. I^{er}, chapitre iv.

Le 31 mars 1831, le général Daine renouvelle ses réclamations, appelle l'attention des ministres sur la nécessité d'occuper l'espace qui reste vide entre lui et l'armée de l'Escaut. Il demande que Diest soit fortement occupé.

Il adresse au Régent les mêmes doléances, les mêmes réclamations, les mêmes avertissements. Comme son ministère, le Régent ferme les yeux, reste sourd et s'endort.

Pendant les mois d'avril, mai, juin, juillet et même dans la nuit du 3 au 4 août, Daine renouvelle, tous les huit ou dix jours, ses réclamations, ses avertissements, sans recevoir jamais de réponse.

Daine *manque de tout* : troupes ridiculement en trop petit nombre, — artillerie insuffisante, attelée en grande partie de chevaux de paysans, — ni vivres, ni fourrages, — ni magasins, — ni fournisseurs, — ni administration militaire, — ni moyens de transport, — ni le moindre objet de campement, — ni fours, non plus que de *bidons*.

Sous le rapport du personnel, sa situation est

peut-être encore plus ridicule : pas d'officiers de génie, pas d'état-major, — pas un général. — Il demande trois généraux de brigade pour l'infanterie, — on ne lui en accorde *pas un seul*; bien que le Ministère *en ait 24 à sa disposition!* — Il demande, pour commander sa cavalerie, le général Duvivier qui s'offre à la commander sous ses ordres. « La présence de ce brave et loyal « militaire, dit la lettre de Daine, sa réputation « d'intrépidité, son caractère chevaleresque ré- « chaufferaient le zèle des vieux soldats qui l'ont « déjà vu à leur tête, et les jeunes officiers se- « raient fiers de faire leurs premières armes, sous « un chef aussi bien connu ; cette mesure ferait « le meilleur effet sur l'armée, je la réclame vi- « vement... »

« Cette demande, dit M. Thonissen, partagea « le sort de celles qui l'avaient précédée : elle « fut dédaignée ! »

Le 9 avril, le général Daine fit comprendre la nécessité de faire camper sa troupe, il demande l'autorisation d'établir un camp à Zonhoven. Il renouvelle plusieurs fois sa demande ; il démontre

que la vie du camp sera moins chère que celles des cantonnements. — Le 1^{er} juin, après deux mois de silence, le ministre de la guerre assigne pour un campement d'ailleurs insuffisant, une bruyère à *dix-huit lieues du quartier général de l'armée de l'Escaut*, et qui augmente de *quatre lieues* la trouée par où le prince d'Orange ne pouvait manquer d'entrer en campagne. Daine fait à ce sujet de puissantes objections, sa démonstration est méprisée.

Le 19 juillet, *12 jours avant l'invasion de l'armée hollandaise*, Daine reçoit l'ordre d'établir un camp dans les bruyères de Mechelen et d'*y entrer au 1^{er} août au plus tard*. — Sans doute pour rendre plus facile la manœuvre du prince d'Orange qui *devait y passer le 3 ou le 4 du mois d'août!*

Ces faits, ces dates sont constatés d'une manière authentique par le livre de correspondance de Daine.

M. Thonissen, pag. 105, fait à ce sujet les judicieuses réflexions que voici : « Ces dates doivent fixer l'attention : le 9 avril, Daine de-

« mande l'autorisation de faire camper ses trou-
« pes. Cette autorisation ne lui parvient que le
« 20 juillet, après trois mois et demi d'attente ;
« et, chose plus étrange encore, on ne lui laisse
« que 10 jours pour faire les préparatifs néces-
« saires. Le 1^{er} août, les travaux de campement
« devaient être terminés !

« Qu'on le remarque bien : lorsque Daine
« reçut cet ordre, l'organisation de l'armée de la
« Meuse était loin d'être complète. Il n'y avait ni
« entreprise de vivres, ni moyens de transports,
« ni administration de subsistance. Pas une ba-
« raque, pas un four, pas un puits ne se trouvaient
« dans les bruyères où le camp devait être établi.
« Les magasins ne renfermaient aucun des objets
« nécessaires à la préparation des aliments du
« soldat. Les fourrages, la paille même faisaient
« défaut dans la province du Limbourg épuisée
« par le séjour prolongé des troupes. Et cepen-
« dant l'ordre de camper, donné le 19 juillet et
« reçu le 20, devait être exécuté le 1^{er} août ! »

M. Thonissen continue : « Daine se mit néan-
« moins en mesure d'obéir... mais en ce qui

« concerne la place assignée par le ministre, il
« disait dans sa lettre : « Quant à l'emplace-
« ment du camp, je conserverai celui que j'ai
« choisi et dont je vous ai parlé dans ma lettre du
« 18 juin (le plateau de Zonhoven). Cet empla-
« cement est sans doute plus favorable, tant
« sous le rapport stratégique *que pour rester en*
« *communication avec le corps du général Tie-*
« *ken.* »

Ce n'est pas tout, le ministère refusait toute allocation pour *les pionnage* ; il négligeait lui-même tous les moyens de connaître les forces et les positions de l'ennemi, ses projets, ses intentions.

Il ne fit faire aucune étude stratégique du terrain ; il s'en était même volontairement et capricieusement ôté les moyens en dissolvant le corps que j'avais, le 17 février, organisé, en réunissant les *ponts et chaussées, le génie militaire et les mines*, en un seul corps qui aurait fourni de précieux éléments d'état-major et de génie militaire. MM. d'Hane et Sauvage, ministres de la guerre et de l'intérieur ont dissous ce corps, sans motif ni raison, et ils n'ont essayé de réparer cette faute

*

trop stupide pour n'être pas coupable, qu'à la veille des hostilités.

On qualifia cette faute irréparable de : « Œuvre sublime d'*Ane-Sauvage*. » Dans le fait, c'est la seule mesure de quelque importance qui ait signalé le funeste passage de ces messieurs dans l'administration de la *Régence*.

MM. d'Hane-Sauvage ne se sont pas contentés de désorganiser le corps le plus essentiellement indispensable pour compléter l'organisation de l'armée, ils ont négligé, dédaigné l'organisation de la garde civique qui était le complément nécessaire à la défense du pays. Ils ont poussé l'incurie jusqu'à envoyer dans la province du Limbourg, 500 *fusils* et 2,500 *piques* ! c'est M. Thonissen qui l'affirme, pour armer *six mille* braves patriotes qui se seraient battus avec d'autant plus d'ardeur et de succès qu'ils redoutaient le retour de leurs anciens oppresseurs. On sait ce qui en résulta au mois d'août 1831. « Les Limbourgeois virent dans ce fait une odieuse trahison, le parti pris de les livrer désarmés au roi Guillaume et d'exécuter lâchement, hypocritement,

l'abandon d'une bonne partie du Limbourg, stipulé au traité des dix-huit articles, comme condition de l'avènement au trône de Léopold I^{er}, lequel n'en jura pas moins, le 21 juillet 1831, de maintenir l'intégrité du territoire *constitutionnel* de la Belgique. Aussi les Limbourgeois, abandonnés et trahis, prirent-ils, au mois d'août, une attitude passive, conseillée par les hommes sensés et aussi par les lâches et complaisantes défaillances qui étaient devenues trop transparentes pour permettre la moindre illusion aux moins clairvoyants !

M. Lebeau ne pensa pas davantage à l'organisation de la garde civique ni à son armement ; il oublia même qu'il avait imputé à crime au gouvernement provisoire de ne l'avoir pas complètement organisée, en trois semaines !

Pour la justification du Gouvernement provisoire, pour l'édification de l'histoire contemporaine, je dois dire dans quelle circonstance cette accusation absurde a été produite.

M. Lebeau, n'ayant plus rien à espérer du Gouvernement provisoire, préluda à ses nombreuses candidatures : le 12 février il proposa une *lieute-*

nance générale, alors qu'il savait que le Gouvernement avait résolu de proposer une *Régence*.

La proposition de M. Lebeau repoussée unanimement et non sans quelque indignation, il proposa, le 19 janvier 1831 la candidature de Leuchtemberg; pour en hâter le triomphe, il dit, dans la séance du Congrès du 29 janvier 1831 : « Nous
« ne saurions plus vivre avec le provisoire (le
« 12 février il avait proposé un nouveau provi-
« soire). Songez-y bien, messieurs, l'administra-
« tion est sans force morale. Que dis-je, il n'y a
« point d'administration (le coup de pied de
« l'âne au profit de son royal client), parcourez
« toutes les villes de la Belgique, et si vous en
« exceptez Bruxelles, la garde civique... N'EST
« ORGANISÉE NULLE PART. » (Je souligne.)

Le 1^{er} janvier 1831, le congrès avait voté le décret d'organisation de la garde civique. Le 29 janvier, M. Lebeau accuse d'impuissance le Gouvernement provisoire parce qu'il n'a pas organisé partout la garde civique!!! lui qui laissa écouler près de cinq mois sans daigner y penser!

lui qui laissa même la garde civique de Bruxelles sans organisation !

Toutes ces incuries se multipliaient, alors que les menaces du roi Guillaume étaient patentes, publiques : « Les plénipotentiaires hollandais
« avaient plus d'une fois parlé d'un recours aux
« armes... Dans une note *du 21 mai* ils déclarè-
« rent qu'à *partir du 1^{er} juin* la Hollande se re-
« gardera comme libre d'agir de la manière que
« les circonstances lui paraîtront exiger... Dans
« une note *du 10 juin* la même pensée se mani-
« feste avec plus de précision. Les plénipoten-
« tiaires hollandais s'y expriment de la manière
« suivante... « Les Belges *ayant laissé passer*
« *le terme du 1^{er} juin*, le roi est... *parfaitement*
« *libre de recourir aux mesures nécessaires* pour
« rétablir son autorité légitime à Venloo, par
« exemple, et dans tout autre district lui appar-
« tenant et situé hors du territoire belge. » (Tho-
« nissen, tome I^{er}, page 81.)

Ces faits étaient de nature à éveiller l'attention des moins clairvoyants. Le docte et présomptueux Ministère du Régent ne daigna pas y prendre

garde. Il continua à tout refuser au général *Daine* et à faire la sourde oreille à tous ses avertissements. Il continua à ne rien faire pour l'armée. Je me trompe : il ne négligea rien pour l'amoindrir : il découragea les volontaires, il licencia les miliciens de la classe de 1826. Il se priva de *huit mille* hommes les plus vigoureux, les mieux façonnés au métier des armes; c'était l'élite de l'armée.

. En ajoutant à ces 8,000 hommes les 4,700 hommes qu'il pouvait retirer du Luxembourg où ils étaient inutiles depuis la déclaration de neutralité de la Confédération germanique (*voir* Thonissen, tome I^{er}, page 145), le Ministère fermait la trouée qui séparait les deux corps de l'Escaut et de la Meuse; « c'était chose facile, avec les « 4,700 hommes du Luxembourg, » dit M. Thonissen. C'est tout le contraire qui fut fait, comme nous allons le voir.

L'élection de Léopold de Saxe-Cobourg avait nécessairement provoqué les colères du roi Guillaume; une inconvenance, de très mauvais goût, avait surexcité ses colères et celles du prince

d'Orange, commandant en chef de l'armée hollandaise. Dans la séance du Congrès du 3 juin, en présence d'un nombreux public, M. Lebeau dit à propos du prince d'Orange, avec un rire grossièrement sarcastique et insultant : « Croyez-
« le, messieurs, si le prince de Saxe-Cobourg
« accepte la couronne que convoite le prince
« d'Orange, il la gardera. Ce n'est pas la pre-
« mière fois qu'ils auront été en concurrence
« (hilarités!), une première fois il lui a pris la
« place, il l'a gardée et bien gardée. » (Nouvelles hilarités, interruptions.)

C'était une allusion à la préférence que la princesse Charlotte d'Angleterre avait donnée au prince Léopold de Saxe-Cobourg, alors que le prince d'Orange recherchait cette alliance !

Cette grossière bouffonnerie était tout au plus digne de quelque charlatan de foire, aussi elle fut repoussée par de nombreuses et intelligentes protestations des gens bien élevés.

Dans cette circonstance, comme toujours, M. Lebeau fut un prophète de malheur, aussi maladroit qu'inconvenant : *deux mois plus tard,*

le prince d'Orange eût pris la couronne du royal client de M. Lebeau, sans le secours généreux de l'armée française, grâce à la présomptueuse incurie de M. Lebeau et de ses collègues.

Si le prince d'Orange ne lui prit pas la couronne, il se donna, à Louvain, une revanche bien humiliante pour l'heureux préféré de la princesse Charlotte d'Angleterre! Le prince d'Orange avait reçu de son père l'ordre de rentrer en Hollande; avant le combat de Louvain, il avait cet ordre en poche, lorsqu'il cerna complètement son rival et le contraignit à passer sous les fourches caudines; sans doute, en expiation des rodomontades ridicules et de mauvais goût de M. Lebeau. (*Voir Thonissen, tome I^{er}, page 65.*)

Non seulement le Régent et son ministère ne tinrent aucun compte des éventualités probables que pouvait produire l'élection du prince Léopold; ils ne s'émurent pas même de l'expression *authentique* de ces colères et de la menace *formelle* d'une prochaine prise d'armes. « Le roi Guillaume, dit M. Thonissen, page 79, déclara « à la conférence le 12 juillet 1831, que le

« *prince Léopold*, s'il acceptait la souveraineté et « prenait possession du trône, serait considéré « comme placé, *par cela seul, dans une attitude « hostile et comme un ennemi.* » (Lettre du ministre hollandais à la conférence.) (J'ai souligné.)

Cette déclaration de guerre appuyée d'une armée formidable, campée à la frontière et prête, sous tous les rapports, à entrer en campagne, eût été un avertissement salutaire pour les moins clairvoyants; mais pour les hommes d'élite composant la *Régence*, c'était un simple accident qui ne pouvait modifier en rien leur stoïque confiance dans Ponsonby qui affirmait qu'il n'y aurait pas de guerre. Ils continuèrent leur somnolent et doux farniente, seulement ils se rappelèrent que, depuis quatre mois, Daine les importunait de ses instantes demandes de former un camp; le 19 juillet, ils lui ordonnèrent de construire ce camp *en dix jours*, et d'y concentrer ses troupes *avant le 1^{er} août*, dans une localité qui *élargissait de quatre lieues*, la trouée par où le prince d'Orange pourrait, en toute sécurité, com-

mencer la guerre courtoisement déclarée par son père, le 12 juillet. C'était là pour la Régence un simple échange de bons procédés; quelque confiance que les hommes d'État de la *Régence* eussent dans la diplomatie, je ne les crois pas capables d'avoir agi par ironie! C'était sans doute le premier acte d'un plan diplomatico-dynastique qui reçut plus tard tous ses développements.

Un acte non moins significatif fut posé peu de temps auparavant : on réclamait des armes pour l'armée, pour la garde civique, pour les volontaires. On résolut un marché d'urgence ; 20,000 fusils furent achetés en Allemagne, au prix de 36 ou 37 francs. Ma mémoire est, je crois, fidèle, on peut sur ces deux chiffres, vérifier les faits à la Cour des comptes. Quel a été le produit de ce marché d'urgence? Sur 20,000 fusils, 600 à 700 ont été reconnus susceptibles de réparations utiles, mais non sans danger pour ceux qui s'en serviraient, les autres ont été déclarés insusceptibles de réparations, ne pouvant être considérés que comme *mitraille* ou *vieux fer*. Valeur intrinsèque 1 fr. 75 cent. pour moyenne.

Cette mystérieuse incurie se prolongea, alors que tout le monde, à peu près, connaissait les sinistres projets du roi Guillaume et ses formidables préparatifs; alors que les patriotes avertissaient, presque chaque jour, le pouvoir et souvent avec d'énergiques protestations et des accusations formelles de trahison!

Mes remontrances, mes protestations presque journalières, auprès de mon beau-père Barthélemi, ministre du Régent, restèrent impuissantes et n'aboutirent qu'à une seule chose : la conviction que la Régence tout entière était dominée, fascinée par la diplomatie. Mon beau-père me disait sans cesse, et c'était son *ultima ratio* : « Nous n'aurons pas la guerre : la guerre est impossible; la conférence s'y oppose énergiquement; elle punira sévèrement celui qui l'aura provoquée. A quoi bon dépenser des millions pour une guerre impossible. Gardons-les précieusement, ils feront de grandes choses après la paix. »

C'était bien là la pensée de l'administration tout entière. Impossible de faire accepter ni même

discuter les objections les plus sérieuses, les mieux fondées. La cécité était complète.

Deux fois je me rendis chez le Régent; il raisonnait à peu près comme mon beau-père. Je parvins à ébranler sa sécurité. Deux jours après ma seconde conférence, il me dépêcha M. Girard son secrétaire particulier. Arrivé chez moi à sept heures du matin, celui-ci me dit que le Régent était fort agité depuis deux jours, qu'il avait passé une mauvaise nuit; que dès six heures du matin il l'avait prié de venir me proposer la composition d'un nouveau ministère dont je prendrais la présidence: « Il comprend, me dit-il, les dangers d'une politique toute anglaise et hostile à la France. Il comprend la nécessité de mesures énergiques pour conjurer l'orage qui gronde de toutes parts, il veut organiser une résistance sérieuse aux projets hostiles du roi Guillaume. »

Je lui répondis qu'à aucun prix, à aucune condition, je n'accepterais un portefeuille; que j'étais prêt à seconder le Régent s'il changeait son ministère; que j'appuierais énergiquement la nouvelle administration qui comprendrait la situa-

tion et voudrait sincèrement en conjurer les funestes conséquences.

Il alla rendre compte de notre entretien au Régent qui me le renvoya, le chargeant d'insister, en me déclarant qu'il me donnait carte blanche pour la composition du nouveau cabinet.

M. Girard, revenant pour continuer sa mission, s'arrêta chez M. Séron pour l'inviter à joindre ses efforts aux siens. Il me dit que mon ami Séron m'engageait à accepter la mission que le Régent voulait me confier.

Je lui répondis : Allez dire au père Séron que s'il veut accepter le ministère des finances ou tout autre, j'accepterai sinon un portefeuille, au moins une grande part dans l'administration et dans la responsabilité ministérielle.

Cédant aux instances de M. Girard, je promis de me rendre, dans la matinée, chez le Régent.

Vers midi je me rendis à l'appel de M. Surlet; je ne fus pas surpris, je fus profondément scandalisé de l'attitude joviale de M. le Régent et de l'air quelque peu sardonique de Ponsonby quand il me vit entrer ! Je compris que l'astucieux diplo-

mate, officieusement averti, avait triomphé des scrupules du Régent. Celui-ci insista pour me faire asseoir. Je restai debout et lui dit : Je crois que nous pouvons ajourner indéfiniment l'objet de l'entretien que vous m'avez demandé. Je le saluai, je me retirai sans répondre au salut que me faisait le chef et le directeur de toutes les conspirations qui avaient failli faire rentrer la Belgique sous le joug du roi Guillaume et de la Sainte-Alliance.

Sauf quelques détails que j'ai omis, j'affirme l'exactitude de mon récit qui n'a pas besoin de commentaires pour démontrer, une fois de plus, la faiblesse et les défaillances du Régent et de ses ministres.

LÉOPOLD 1^{er} *commandant en chef l'armée belge*, est-il à l'abri des soupçons, des accusations qu'a fait naître la catastrophe du mois d'août 1831 ?

J'en ai dit assez pour caractériser la Régence et faire sa part dans la catastrophe du mois d'août 1831. J'aborde maintenant une sphère supérieure; je ferai sa part, avec franchise et

loyauté, sans préoccupation, sans arrière-pensée; mais avec toute l'indépendance d'un magistrat intègre appelé à juger un procès de la plus haute importance et à déterminer la part de responsabilité qui pèse sur chacune des parties en cause.

Le prince Léopold de Saxe Cobourg a perdu, en mourant, ses immunités et privilèges de roi constitutionnel irresponsable; il appartient à l'histoire, qui a le droit d'apprécier et de juger ses actes avec justice, impartialité, et qui a aussi le devoir de le faire en toute liberté de conscience, en toute vérité quand même, parce que à côté du roi, est un peuple contemporain qui prend aussi sa place dans les annales des nations, et a droit à la même justice, à la même impartialité.

Comme tous les rois, Léopold I^{er} ne manquera pas d'historiographes complaisants qui sacrifieront à sa royale glorification, la vérité, la justice, l'impartialité. Je veux, et c'est pour moi, contemporain activement associé aux événements de 1831, un devoir sacré, je veux, je dois dire toute la vérité; je dois faire la part de chacun, et restituer au peuple contemporain sa véritable phy-

sionomie, son noble caractère, son sublime dévouement, obscurcis, contestés, calomniés par d'ignobles courtisans et par de faméliques historiographes, impudents séides de tous ceux qui les paient et les récompensent par des titres et des rubans.

Quelle est, dans la catastrophe du mois d'août 1831, la part d'action et de responsabilité du prince Léopold de Saxe-Cobourg?

Élu le 4 juin 1831 roi des Belges, le prince Léopold, par reconnaissance pour l'honneur qui lui était fait, devait, dans son intérêt comme dans celui de la Belgique, consacrer toute son existence à l'accomplissement de ses destinées.

En qualité de pensionnaire, de protégé de l'Angleterre et de futur agent de cette puissance sur le continent, il était en position de bien connaître la situation des affaires de Belgique et les destinées qu'on lui préparait. L'Angleterre avait intérêt à tout savoir et à ne lui rien cacher : il ne pouvait ignorer les menaces de la Hollande et ses formidables préparatifs de guerre. Il aurait pu, il aurait dû, dès le mois de juin, avertir les trop

confiants ministres belges des dangers qui les menaçaient et leur faire comprendre la nécessité de préparer une vigoureuse défense; il n'en fit rien!!!

Connaissant la déclaration formelle faite par le roi Guillaume à la conférence de Londres, le 12 juillet, que l'arrivée en Belgique du prince Léopold et son acceptation du trône, seraient suivies d'une guerre immédiate, c'était pour Léopold un impérieux devoir, et même une question de loyauté d'avertir la Belgique des dangers qui la menaçaient et de la nécessité de prendre des mesures énergiques pour les conjurer. Il n'en fit rien!!!

Inauguré roi des Belges, le 21 juillet, il aurait pu, il aurait dû, dès le 22, s'occuper de la position de l'armée, il n'avait plus d'appréhensions à ménager. Il n'en fit rien!!!

M. Lebeau avait donné à son royal client les plus brillantes qualités militaires. Une heure d'inspection de la carte du pays eût suffi à une intelligence ordinaire pour comprendre l'absurdité et les dangers de la position des deux corps

d'armée. Deux heures auraient suffi pour dicter les ordres nécessaires afin de modifier profondément la situation. Le prince Léopold n'en fit rien!!!

Tout homme de sens comprend, sans grand effort, et à plus forte raison, un chef militaire quelque peu expérimenté ne peut méconnaître qu'une agglomération d'hommes ne constitue pas une armée; qu'elle doit être commandée hiérarchiquement par un nombre suffisant d'officiers dans chaque grade; que ses mouvements doivent être préparés par des hommes spéciaux chargés d'étudier le terrain et par d'autres hommes chargés de constater et d'apprécier les forces de l'ennemi, ses positions, ses ressources et ses projets. Rien ne fut fait! rien ne fut vérifié! rien ne fut même examiné, étudié!!!

L'administration militaire, la providence des armées, les approvisionnements de vivres pour hommes et chevaux, les moyens de transports; tout a échappé à la vérification, au contrôle du prince Léopold qui ne s'est préoccupé de rien et n'a rien fait de ce que doit faire un chef militaire

qui veut éviter une honteuse défaite et dégager sa responsabilité.

On a invoqué, comme circonstance atténuante, le défaut de temps ! mais quelle garantie a-t-on qu'un temps plus long eût été mis à profit, alors que le prince Léopold, connaissant les menaces du roi Guillaume du 26 mai et sa déclaration de guerre du 12 juillet, n'a rien fait faire, avant son arrivée en Belgique, et n'a rien fait lui-même du 22 juillet au 4 du mois d'août !

Avec du zèle, de la bonne volonté et une intelligente activité, on fait bien des choses, en quatorze jours !

Dans un pays aussi riche que la Belgique, avec une population aussi compacte, aussi agglomérée, on peut, en huit jours, concentrer, sur un point quelconque du territoire, des masses profondes, formidables, impénétrables. On le pouvait surtout au mois de juillet 1831 ; car le patriotisme n'était pas éteint ; la haine pour le roi Guillaume et la morgue hollandaise étaient toujours vivaces, le glorieux souvenir des victoires de 1830 aurait produit des miracles, sous une direction

intelligente et loyale ! Hélas ! rien n'a été fait pendant ces quatorze jours qui, mis à la disposition d'intelligences même médiocres, eussent suffi pour sauver la patrie et donner un nouvel éclat aux triomphes de 1830 ! Il suffisait de vouloir ; car, marchant avec résolution à la tête de ce brave peuple régénéré et le dirigeant avec sagacité et loyauté, vouloir c'était pouvoir !

En effet : en deux jours, pouvait se faire la concentration des corps de l'Escaut et de la Meuse. Ce qui, j'en ai la profonde conviction, eût suffi pour arrêter l'invasion, alors même que les hostilités eussent commencé avant le 2 du mois d'août. En cinq jours, les 4,700 hommes inutiles dans le Luxembourg et tous les corps isolés, toutes les garnisons inutiles dans nos places du midi, pouvaient rejoindre les corps de Tieken et de Daine concentrés dans de bonnes positions. En huit jours, toutes les gardes civiles du royaume et de nombreux corps de volontaires se seraient organisés, en seconde ligne, en compagnies, en bataillons, en légions, et placés dans des positions où leur courage inexpéri-

menté et leur dévouement pouvaient rendre de grands services. Rien n'a été fait! Rien!!!

Dans notre riche Belgique où les denrées de toutes espèces abondent, rien n'était plus facile de former des magasins; le patriotisme aidant, le service des vivres n'eût rien laissé à désirer. Rien n'a été fait!!!

Les hautes capacités militaires du prince Léopold de Saxe-Cobourg, tant vantées par son avocat M. Lebeau, ont été consacrées uniquement à deux revues très sommaires qui ne peuvent guère avoir, et n'ont eu que l'utilité des revues que font les enfants de leurs soldats de plomb.

Après la revue du corps de Tieken, Léopold passa la revue du corps de Daine. Traversant l'espace qui séparait les deux corps, il aurait pu, il aurait dû comprendre l'absurdité, les dangers de l'isolement des deux corps et en ordonner la concentration immédiate. Il n'en fit rien!!

Bien plus : Daine, dans ses entretiens avec le roi et les officiers de sa suite, dit, à plusieurs reprises, que les mouvements de concentration de

l'armée hollandaise, ses dispositions et ses préparatifs ne laissaient aucun doute, dans son esprit, sur des projets d'attaque prochaine. Le roi n'en tint aucun compte, bien qu'il connût la déclaration de guerre du 12 juillet, adressée par le roi Guillaume à la conférence!!!

Daine demanda l'autorisation de maintenir à l'état de rassemblement les troupes qui venaient d'être passées en revue. On lui ordonna de les renvoyer dans leurs cantonnements respectifs!!!

La revue avait eu lieu le 31 juillet; dans la nuit du 31 au 1^{er} août, Daine apprit de divers côtés et par des rapports dignes de toute confiance, que l'ennemi chargeait ses voitures de transports de vivres et de bagages militaires; ce qui ne permettait aucun doute sur une entrée en campagne très prochaine. Il transmit ces communications au général d'Hane, qui n'en tint aucun compte et maintint l'ordre du retour des troupes dans leurs cantonnements respectifs. Le roi fit de même!! et 24 heures plus tard, l'ennemi franchissait nos frontières!!

Je tiens tous ces détails de la bouche même du

général qui avait pour moi trop d'estime et de vénération, pour se permettre un mensonge. Et pourquoi supposer la possibilité du mensonge, alors que des deux côtés chacun agissait et parlait comme il avait toujours fait et parlé : Daine agissait, parlait, avertissait, conjurait, comme il avait toujours fait depuis cinq mois ; le roi et son entourage fermaient les yeux et les oreilles, parce qu'ils ne savaient ou plutôt parce que, systématiquement ils ne voulaient rien voir ou rien entendre. Pour le roi, ce parti pris datait au moins de la déclaration de guerre du 12 juillet par le roi Guillaume.

« Le 2 du mois d'août, le roi apprend avec « surprise que les hostilités ont recommencé le « même jour du grand matin. »

Avec SURPRISE ! mais le prince Léopold en était averti depuis le 14 ou au moins depuis le 15 juillet. Avec SURPRISE ! mais les rapports que Daine lui avait faits, il y avait à peine trente-six heures, ne permettaient aucun doute, écartaient toute possibilité d'étonnement !

La capacité militaire la plus modeste eût com-

pris la nécessité d'ordonner immédiatement et à marches forcées la concentration des deux corps ; trente-six heures suffisaient pour cette manœuvre simple, facile et la plus importante de la campagne. Le roi, son état-major, les conseillers n'y songèrent même pas !!!

Le roi réclama immédiatement les secours de la France qui, ô Providence ! ou plutôt ô mystère ! tenait prête à la frontière, une armée, non pour soustraire la Belgique à une défaite habilement préparée, mais pour assister au dénouement de la diplomatique comédie qui devait tuer la révolution au profit et à la plus grande gloire de la monarchie en général et en particulier de la dynastie de Guillaume, à qui il était dû une revanche pour toutes les humiliations que son peuple émancipé lui fit subir révolutionnairement, dans une de ses capitales et pendant une glorieuse campagne qui, dans chaque rencontre, avait démontré ce que peut l'énergique courage d'un peuple qui veut être libre.

Les considérations que j'ai développées, celles qui suivront ne justifient et ne confirment que

trop ma profonde et consciencieuse conviction. Mais admettons que tout se soit passé loyalement et sans arrière-pensée, était-il impossible d'éviter une catastrophe déplorable pour le pays, honteuse pour celui qui avait mission de le défendre et de préserver sa dynastie d'un stigmaté ineffaçable ? Ah ! rien n'était plus facile : le bon sens le plus vulgaire aurait compris que le problème à résoudre était de gagner le temps nécessaire à l'armée française pour se mettre en ligne avec nous, ou pour s'interposer entre les belligérants, et sans nous laisser entamer. Rien de plus facile, je le répète : il suffisait, dès le 2 du mois d'août d'ordonner la concentration de toute l'armée derrière les Nethes et d'y convoquer toutes les forces vives de la nation. Cette manœuvre, facile au 2 et 3 août, eût arrêté l'ennemi pendant plusieurs jours ; puisque Niellon, le brave et intelligent officier de la révolution, commandant l'avant-garde composée de 1,800 hommes et de 2 canons, arrêta pendant deux jours, en avant de Turnhout, toute l'armée hollandaise et la força de se déployer en ordre de bataille, croyant avoir à faire à l'armée

belge tout entière. Battant successivement et lentement en retraite devant une armée qui marchait très lentement et avec une hésitation très remarquée, l'armée belge aurait donné à l'armée française le temps plus que nécessaire pour se mettre en ligne. Elle aurait pu même, se recrutant chaque jour de forces nouvelles, livrer bataille, alors que l'ennemi, connaissant le voisinage de l'armée française, aurait refusé le combat et se serait décidé à la retraite, harcelé par les nôtres au lieu d'être poussé par l'armée française, après notre humiliation.

Dans les affaires sérieuses, il n'y a qu'un seul parti sérieux à prendre ; ceux qui en voient plusieurs ne comprennent pas la situation et la compromettent, le talent consiste à choisir avec sagacité et à exécuter avec énergie envers et contre l'ignorance, l'envie et la trahison. C'est pour avoir manqué de sagacité, d'énergie et peut-être de loyauté, que la courte campagne de 1831 a été perpétuellement un non-sens, une contradiction, une trahison au moins apparente.

On répudia la sage, facile et victorieuse ma-

nœuvre que j'ai indiquée ; on tomba fatalement dans les plus stupides, les plus extravagantes des manœuvres : on voulut à la fois défendre *Anvers* et *Venloo*, c'est à dire élargir encore l'espace par où le prince d'Orange pouvait manœuvrer en toute sécurité. Quelle importance stratégique pouvait avoir la ville d'Anvers dominée par la citadelle occupée par l'ennemi ? Je suppose que les Hollandais eussent occupé Anvers, ils n'auraient pu y rester longtemps ; l'armée française et, au besoin, la flotte anglaise n'auraient pas tardé à les contraindre à la retraite. Le commandant de l'armée ennemie, ou plutôt son gouvernement, le comprenait si bien qu'il n'a jamais dirigé d'attaque sérieuse sur la ville, il a fait une fausse attaque pour faire diversion et jeter le trouble dans le commandement inintelligent de l'armée belge. Il n'a que trop bien réussi !

La prudence et la sagacité les plus vulgaires auraient facilement constaté et déjoué ce stratagème qui est l'A. B. C. de la tactique militaire. Elles auraient, tout aussi facilement, constaté la marche et le but de l'ennemi. La plus médiocre intel-

ligence eût compris qu'il voulait arriver le plus vite et le plus sûrement à la capitale de la Belgique, et qu'il suivrait nécessairement le chemin que l'incapacité ou la trahison lui avait ouvert entre les corps de l'Escaut et de la Meuse.

Après avoir négligé la concentration qui pouvait arrêter la marche de l'ennemi ou au moins la retarder, que restait-il à faire pour couvrir la capitale? Faire converger immédiatement les deux corps d'armée, les forces disponibles et les volontaires et les gardes civiques vers Bruxelles.

La plus vulgaire intelligence, la moindre énergie eussent compris et exécuté cette manœuvre que dictait le plus simple bon sens! On préféra mettre, pendant deux jours, à la merci des lieutenants du prince d'Orange, le noble berceau de l'indépendance, de la nationalité belge, veuf de tous ses défenseurs, car toute la population virile de la victorieuse et immortelle ville de Bruxelles, avait répondu à l'appel qui lui promit la gloire et lui fit misérablement, honteusement, courber la tête naguère si légitimement fière, sous les fourches caudines d'une astucieuse diplomatie et de la

trahison qu'elle sait habilement préparer et que ses favoris savent exploiter à leur profit et à la plus grande gloire et sécurité des parasites exploiters des peuples.

Oui, et c'est chose que la postérité aura peine à croire, le duc de Saxe-Weimar a traversé la Dyle en amont de Louvain, à une lieue et demie de distance du quartier général de Léopold I^{er}, il s'est installé, sans la moindre opposition, à la Montagne de Fer et, pendant les journées des 11 et 12 août, il a pu, sans coup férir, faire son entrée à Bruxelles! Je reviendrai sur cet événement qui ne peut s'expliquer que par une flagrante trahison!

Revenons au plan de défendre à la fois les villes d'Anvers et de Venloo. On connaît déjà l'absurdité de ce plan dans sa généralité et spécialement en ce qui concerne Anvers. (*Voir la dépêche royale du 4 août. Thonissen, tome 1^{er} page 113*).

Quant à Venloo, elle était défendue par 2,000 hommes commandés par le brave colonel Dufrenel, sur l'énergie et la loyauté duquel on pouvait compter en toute sécurité.

Quelle valeur avait d'ailleurs Venloo pour le roi et ses ministres ? Ils avaient consenti à l'abandonner ; ils avaient pris l'engagement de la restituer au roi Guillaume ! C'était une des honteuses conditions de l'intronisation du prince Léopold en Belgique !!!

Venloo n'avait d'ailleurs une valeur stratégique qu'au point de vue du siège de Maestrich ; c'était dans le but de couvrir le siège de cette place, que le Gouvernement provisoire se proposait de faire, qu'il fit la conquête de Venloo. Après l'adoption des dix-huit articles, il ne pouvait plus être question d'assiéger Maestricht, et Venloo cessait d'avoir une valeur stratégique !

Pour justifier l'absurde manœuvre adoptée par Léopold I^{er}, les courtisans ont dit que le roi avait voulu soustraire toutes les parties du territoire, à l'envahissement de l'ennemi ! Le plus simple bon sens devait comprendre que la chose était matériellement impossible ; par conséquent l'essai de justification aboutissait à une accusation d'incapacité. Peut-on admettre qu'il ait été mû par un noble et généreux sentiment de compassion

pour des populations formant la dixième partie de la Belgique, alors que ce même chef n'a pas hésité à adopter, plus tard, une stratégie qui abandonne la Belgique entière pour faire d'Anvers un refuge à sa dynastie!

Pour faire apprécier le plan de campagne dans toute sa naïve candeur ou dans sa diplomatique duplicité, je copie M. Thonissen, t. I^{er}, p. 112 et suivantes.

« Les faits que nous allons rapporter, sont
« tellement étranges, que la reproduction inté-
« grale des documents qui les constatent nous
« semble indispensable pour former la conviction
« du lecteur.

« Le 5 août, à 11 heures du matin, Daine
« reçut à Hasselt, un ordre daté de la veille et
« ainsi conçu :

« Anvers, le 4 août 1831.

« Général,

« Par suites des ordres de Sa Majesté, vous
« prendrez de suite les dispositions nécessaires

« pour vous rapprocher du corps d'armée du général de Tieken, dont le quartier général est à Schielde. Vous laisserez une garnison suffisante à Hasselt et vous opérerez votre mouvement en vous dirigeant vers la Nethe, dont l'aile gauche de l'armée de l'Escaut se rapproche.

« Vous adresserez à Anvers vos dépêches et vos rapports. Une division ennemie occupe Turnhout, une autre la route de Breda sur Anvers.

(Signé) « Le général BARON DE FAILLY. »

« Daine se disposait à obtempérer à cet ordre, lorsque, *le même jour, à 2 heures de l'après-midi*, il reçut une seconde lettre également datée du 4 août, et portant, elle aussi, la signature du Ministre de la guerre :

« Anvers, le 4 août 1831.

« Général,

« De nouvelles informations sur les mouvements de l'ennemi ont déterminé Sa Majesté à

« changer les ordres qu'elle m'avait chargé de
« vous communiquer, ainsi que je l'ai fait par
« ma lettre de ce jour.

« Il paraît que deux divisions sous les ordres,
« l'une du général Kortheligers, l'autre du gé-
« néral Meyer, doivent chercher à *s'emparer* de
« Venloo, tandis que les deux autres divisions
« *tiennent en échec l'armée de l'Escaut.*

« Vous porterez votre quartier général à
« *Hechtel* et vous concentrerez l'armée sous vos
« ordres, de manière à pouvoir vous porter rapi-
« dement partout où besoin sera. Dès que vous
« apprendrez des *démonstrations hostiles sur*
« *Venloo*, vous êtes chargé, général, de détruire
« les troupes qui chercheraient à s'en emparer,
« *sans vous inquiéter des autres divisions qui se*
« *trouvent en présence de l'armée de l'Escaut...*

« Vous recevrez incessamment des effets de
« campement pour l'armée sous vos ordres...

(Signé) « Le Ministre de la guerre,

« BARON DE FAILLY. »

(J'ai souligné.)

« Ainsi, à 11 heures du matin, Daine reçoit

« l'ordre de marcher vers l'armée de l'Escaut.
« *A 2 heures de l'après-midi*, il reçoit une nou-
« velle dépêche qui lui dit d'envisager cet ordre
« comme non avenu et de se rapprocher du Bra-
« bant septentrional. Il reçoit ordre et contre-
« ordre le même jour, pendant le mouvement de
« concentration de ses troupes et au moment où
« son flanc est inquiété par les sorties de la gar-
« nison de Maestricht. Ce n'est pas tout : entre
« les deux ordres il avait reçu une proclamation
« portant la signature du comte d'Hane, *Ministre*
« *de la guerre ad interim*. Le général devait en
« conclure que l'auteur des deux ordres contra-
« dictoires n'était plus ministre de la guerre, au
« moment où il s'agissait de mettre l'un d'eux à
« exécution. Si l'on se rappelle la situation poli-
« tique du moment, les désordres de l'adminis-
« tration et les incertitudes de l'avenir, on
« avouera que ces incohérences et ces contradic-
« tions étaient de nature à ébranler la fermeté du
« caractère le mieux trempé.

« Quoi qu'il en soit, Daine s'empressa d'obéir
« aux derniers ordres reçus. Le jour même, il

« échelonna trois bataillons et une demi-batterie
« d'artillerie, depuis Hechtel jusqu'à Zonhoven;
« il était onze heures du soir lorsqu'il revint à
« Hasselt, après avoir terminé le placement de
« cette avant-garde.

« Il consacra la matinée du lendemain, 6 août,
« à procurer du pain à ses troupes (un pain pour
« cinq hommes); puis il se rendit au camp de
« Zonhoven, vers lequel les troupes se diri-
« geaient depuis vingt-quatre heures. Là, il apprit
« que déjà ses avant-postes étaient attaqués à
« Hechtel.

« Nous avons raconté les événements qui pré-
« cédèrent le glorieux combat de Houthalen. Il
« suffit de rappeler que ce fut pendant ce com-
« bat, à six heures du soir, que Daine reçut un
« troisième ordre, révoquant le second, pour
« revenir à peu près au contenu du premier.
« Cette fois, l'armée de la Meuse devait se diri-
« ger sur Westerloo et Gheel, pour opérer sa
« jonction avec l'armée de l'Escaut.

« L'ordre adressé le 5 août, au général Daine,
« et dont l'exécution a causé, en grande partie,

« nos désastres de 1831, était ainsi conçu : »
« L'armée de la Meuse se mettra en mouvement
« le 6 août, s'il est possible, pour se porter sur
« Diest et Sichem, et le jour suivant 7 du même
« mois sur Westerloo. Si l'ennemi occupait
« quelqu'une de ces positions, il en serait chassé
« de vive force ; s'il ne s'y trouvait pas, le général
« Daine se porterait avec ses forces sur
« Gheel, où il continuerait à agir conjointement
« avec le corps d'armée que commande le général
« de division Ticken de Terhove, qui a l'ordre
« de ne commencer une attaque sérieuse que
« lorsqu'il entendra la canonnade de l'armée du
« général Daine. En conséquence, ce dernier gé-
« néral emploiera tous les moyens possibles de
« faire connaître au général Ticken le progrès de
« ses mouvements. »

M. Thonissen considère ces documents d'une nature *si étrange* que pour les faire apprécier, en mettant son impartialité à couvert, il considère comme indispensable, leur production intégrale.

C'est en présence de ces ordres, contre-ordres, désordres si compromettants pour le chef de

l'armée et pour son état-major, que les courtisans, quand même, ont eu l'impudeur d'accuser Daine de trahison ! de désobéissance aux ordres du roi, désobéissance qui a entraîné la catastrophe du mois d'août 1831 !!!

Daine n'a que trop obéi aux ordres du roi et, sans s'en douter, il a contribué à la machiavélique pensée de la conférence de Londres !

Le premier ordre du roi parti de son quartier général d'Anvers, le 4 août 1831, arriva à Daine, le 5 août, à onze heures du matin. Il lui enjoignait de prendre de suite les dispositions nécessaires pour se rapprocher du corps d'armée de Tieken dont le quartier général est à Schilde.

Daine s'empressa d'obéir : l'ordre de marche était à peine arrivé aux divers corps pour opérer ce mouvement de flanc que, le même jour, à deux heures de l'après-midi, Daine reçut un second ordre royal daté d'Anvers, 4 août, lui enjoignant de marcher sur Venloo, de détruire les troupes qui chercheraient à s'en emparer, *sans s'inquiéter des autres divisions qui se trouvent en présence de l'armée de l'Escaut.*

C'est à dire, sans inquiéter l'armée hollandaise qui manœuvre pour séparer les deux armées de l'Escaut et de la Meuse. En ordonnant à Daine de marcher sur Venloo, on élargissait la trouée par où l'ennemi devait pénétrer au cœur de la Belgique; en lui ordonnant de ne pas s'occuper de ce qui se passait sur son flanc gauche, on donnait à l'ennemi, une complète sécurité! Je pense qu'il serait difficile de contester cette interprétation, surtout lorsqu'on aura suivi, avec quelque attention, les autres péripéties de cette mystérieuse campagne!

Après avoir dépeint le trouble qu'avait nécessairement jeté dans l'esprit de Daine ces deux ordres contradictoires, et une proclamation signée comte d'Hane, ministre de la guerre *ad interim* : « Daine, dit M. Thonissen, s'EMPRESSA D'OBÉIR « au dernier des ordres reçus, » il commença immédiatement son mouvement en avant, disposant ses avant-gardes depuis Hechtel jusqu'à Zonhoven. « Il était onze heures du soir, dit « M. Thonissen, lorsque le général revint à Hasselt.

« Il consacra la matinée du lendemain 6 août, à procurer du pain à ses troupes et à compléter les ordres de marche et de bataille. »

Ce n'était pas besogne facile, puisque Daine, ne possédant aucun officier général, aucun officier d'état-major, aucune administration militaire, il devait à la fois remplir les fonctions de général en chef, de général de division, de général de brigade, d'officier d'état-major, d'officier de génie, et pourvoir à l'administration du matériel de son armée !!

Après toutes ces dispositions prises, Daine se rendit au camp de Zonhoven où il apprit que déjà ses avant-postes étaient attaqués à Hechtel. Je dirai plus tard l'admirable conduite des officiers et soldats dans ce glorieux combat; je me borne à rappeler, quant à présent, que ce fut au moment décisif, vers six heures du soir, lorsqu'il exécutait avec succès le second ordre reçu la veille, que Daine reçut un *troisième* ordre royal révoquant le second ordre en pleine voie d'exécution, revenant *au premier* ordre et lui ordonnant, pour la seconde fois, une marche de flanc vers

Westerloo et Gheel, pour opérer sa jonction avec l'armée de l'Escaut.

M. Thonissen, pag. 113, 114, 115 de son premier volume, s'étonne, non sans indignation, de ces ordres, contre-ordres, désordres, il les blâme sévèrement. « On avouera, dit-il, pag. 114, que
« ces incohérences et ces contradictions étaient de
« nature à ébranler la fermeté du caractère le
« mieux trempé. »

On le comprendra mieux encore, lorsque l'on se rappellera que Daine n'avait ni général de division, ni généraux de brigade, ni état-major, ni corps de génie, ni administration quelconque pour le seconder ; lorsque pour exécuter ces ordres et contre-ordres il était SEUL !

Quelle confiance devaient inspirer aux chefs de corps, aux officiers, sous-officiers et soldats, les ordres contradictoires de concentration, de marches, de contre-marches et de combats toujours brillamment commencés, toujours arrêtés au moment décisif ! Le découragement d'abord, c'est sans doute ce qu'on voulait ! puis le soupçon et l'accusation de trahison devaient nécessairement

surgir de manœuvres trop stupides pour n'être pas machiavéliques. C'est encore ce qu'on voulait sans doute !

Ce n'est pas tout : c'est le général *Defailly*, qui avait signé les deux premiers ordres contradictoires, en qualité de ministre de la guerre, qui se présente à Daine, non comme ministre de la guerre, non comme général, mais comme *simple volontaire*. Il lui remet le troisième ordre contradictoire signé C. D'Hane ministre de la guerre *ad interim*. Il attend pour lui remettre cet ordre jusqu'à six heures du soir, lorsque l'issue du combat promet un succès complet. Il semble qu'il ne soit arrivé à l'armée de la Meuse, que pour arrêter les succès et empêcher la défaite de l'ennemi. Il exige, conformément à la dépêche du 5 août signée C. D'Hane, que Daine arrête immédiatement le combat, qu'il change son ordre de bataille et exécute immédiatement son mouvement, par le flanc gauche, pour faire sa jonction avec l'armée de l'Escaut, en s'emparant de Diest et de Sichem le 6, et le jour suivant, 7, marcher sur Westerloo, puis sur Gheel, en chassant de vive force l'ennemi...

A peine rentré à son quartier général, Daine reçoit une nouvelle dépêche signée C. D'Hane, datée de Malines 6 août. Elle était ainsi conçue :

« Ayant appris, par différents rapports, que les
« Hollandais sont en force à Veerle, sur la route
« de Gheel à Diest, quelques modifications de-
« viennent nécessaires aux instructions que vous
« avez reçues du général Dufailly.

« Arrivé à Diest, après en avoir chassé l'en-
« nemi s'il s'y trouve, au lieu de vous diriger
« d'abord sur Gheel, vous vous mettrez en com-
« munication avec le général De Tieken, qui
« passera la Nethe à Lierre et se portera au
« devant de vous, dans la direction de Diest,
« mais qui attendra, avant de faire une attaque
« sérieuse sur l'ennemi, qu'il ait appris que vous
« l'avez attaqué de votre côté. »

Exaspéré de la multiplication incessante de dépêches contradictoires, justement indigné de la mission équivoque du général Dufailly à son quartier général, Daine éclata en plaintes amères, en imprécations que les événements n'ont que trop bien justifiées : « Tout le monde ici est du

« parti de la conspiration, y compris le roi !!! »
(Voir *Histoire politique et militaire de la Belgique* 1830-1831, par HUYBRECHT, pag. 181.)

La dernière dépêche du 6 ordonnait, comme celle du 5, l'occupation de Diest, elle en diffèrait en ce qu'elle n'indiquait plus l'itinéraire et le point de jonction avec *Tieken*, ce changement est motivé, dit la dépêche, sur ce que « les Hollandais sont en force à *Veerle*, sur la route de *Gheel* à *Diest*. » Ce fait important, décisif, devait non seulement changer la dépêche du 5 au point de vue de la jonction des deux corps, mais de la manœuvre elle-même sur Diest, puisque avec quelque peu de sagacité, on eût remarqué que ces forces hollandaises considérables marchaient sur Diest. Le même jour, en effet, 6 août à une heure, les princes faisaient leur entrée à Diest à la tête du principal corps d'armée. Quelques lanciers avaient suffi pour prendre possession de ce point important qui n'était défendu par personne !!!

Si la dépêche royale du 4 août, au lieu d'ordonner à Daine de marcher sur *Venloo*, lui

avait prescrit d'occuper Diest, rien n'était plus facile. Daine exécutait l'ordre, sans tirer un coup de fusil ! il en était tout autrement lorsque les dépêches des 5 et 6 août lui ordonnaient d'occuper Diest : il est aux prises avec deux divisions hollandaises, celles de Meyer et de Kortheligers, qui ne manqueront pas de s'attacher à son flanc droit et d'attaquer ses derrières, pendant sa marche sur Diest où il rencontrera, s'il y arrive, les princes avec des forces considérables. Ceux-ci n'attendent pas Daine : trompant les hautes capacités du quartier général belge, ils laissèrent quelques hommes à Diest et à Montaigu, pour dissimuler leur manœuvre d'enveloppement, d'étouffement, d'*abattoir* sur Daine.

Cesserait-il d'être logique et impartial celui qui, rapprochant ces dates et ces faits, affirmerait que, non content d'avoir facilité la marche des princes par une voie large et facile, entre les deux corps isolés de l'armée belge, on a poussé la courtoisie jusqu'à leur assurer, sans coup férir, une position formidable pour leur en garantir la possession !!!

Ce n'est pas tout : oubliant la manœuvre ordonnée à Tieken et à Daine pour occuper Diest et opérer leur jonction, ou plutôt, ce qui ressort évident des faits, cédant à de secrètes influences, on arrête la manœuvre, on la fait échouer, aux risques, ou plutôt avec la certitude du sacrifice inévitable de l'armée de Daine!!! Le 6 août au soir, celui-ci reçoit l'ordre d'opérer sa jonction avec Tieken; les deux généraux commencent la manœuvre le *sept*, et, dans la nuit du *sept* au *huit*, quatre dépêches royales ordonnent, coup sur coup, à Tieken, et de la manière la plus pressante, d'arrêter sa manœuvre vers Daine, et de revenir, à marches forcées, à Aerschot!!! Daine n'est pas averti de ce brusque contre-ordre!!! on le laisse s'enfourner, au milieu de 40,000 Hollandais qui vont l'envelopper, l'étouffer!!! on le sait!!! on ne peut l'ignorer!!! l'ignorance serait ici un crime égal à la trahison qui livra 10,000 Belges à l'*abattoir* de 40,000 Hollandais!!!

Dans quel but ou plutôt sous quel prétexte menteur, arrêter Tieken dans sa marche vers

Daine et le faire arriver, à marches forcées, à Aerschot, pour battre les Hollandais à *Montaigu*, et ensuite *faire jonction avec Daine*? Or l'armée hollandaise n'était pas à *Montaigu*! elle s'était ruée tout entière sur Daine, qui devait être et a été écrasé le 8 août, lorsque Léopold I^{er} écrivait, le 8 au soir, au général Belliard, qu'il allait faire sa jonction!!! avec son lieutenant, qu'il avait abandonné, trahi le matin!!!

A la fin de la journée néfaste du 8 août, Léopold I^{er} adressa en effet, d'Aerschot, au général Belliard, une lettre qui donne aux faits qui précèdent un caractère de duplicité et même de complicité très compromettant pour son auteur.

Je donne, plus loin, le texte de cette lettre d'un haut intérêt sous tous les rapports. Le lecteur attentif y puisera plus d'un élément de conviction sur la mystérieuse campagne du mois d'août 1831, et sur les intrigues qui en ont fait une catastrophe dictée, imposée par la diplomatie.

Quel homme de sens même vulgaire, mais doué de quelques sentiments d'humanité et de

loyauté, n'éprouvera pas une noble et sainte indignation, au récit de ces faits qui suffisent, à eux seuls, pour stigmatiser les vrais coupables et absoudre un peuple brave et généreux des calomnies inventées par de vils et audacieux courtisans. Mille autres faits accusateurs que j'ai démontrés et que je développerai encore, légitiment l'indignation de tous les hommes de cœur et de bonne foi.

Toute la conduite de Daine pendant les cinq journées qui ont précédé la catastrophe du mois d'août et pendant toutes les péripéties de ce drame mystérieux, repousse tout soupçon de trahison. Les faits qui se sont produits, du 2 au 8 août, démontrent que les soupçons de trahison doivent remonter plus haut. Lequel du commandant en chef ou de Daine son lieutenant, est responsable, est coupable des ordres des 5 et 6 août et du contre-ordre donné dans la nuit du 7 au 8 août, à Ticken *seul*, sans en avertir Daine? qui du général en chef ou de son lieutenant, a trompé, a trahi l'autre? Lequel des deux est coupable et responsable de la défaite de l'armée de la Meuse?

Ce n'est pas celui que de vils et audacieux courtisans ont calomnié ! c'est l'autre, au profit duquel les calomnies ont été inventées.

O exécrable fétichisme ! que d'honnêtes gens ont été sacrifiés à ton culte insatiable, par des courtisans toujours avides autant que serviles !!!

Daine étant venu me remercier d'avoir pris spontanément sa défense à la Chambre des représentants, le 10 novembre, nous eûmes un long et bien intéressant entretien dont je conservai des notes souvent très indignées ; car les événements avaient donné aux imprévoyances, aux incuries, leur véritable signification.

Daine protesta énergiquement contre l'accusation de trahison : « Quel intérêt pouvais-je avoir, « dit-il, à trahir en faveur du prince d'Orange ou « du roi Guillaume ? J'étais lieutenant général, « c'était mon bâton de maréchal, je ne pouvais « espérer d'aller plus loin. Je savais que la « France ne souffrirait la restauration ni du père « ni du fils ; j'avais eu à ce sujet un entretien « avec le général Belliard qui m'avait convaincu. « Plutôt la guerre générale, me dit-il, et dans ce

« cas la Belgique ne manquera pas de faire cause
« commune avec la France qui se souviendra des
« anciens soldats de l'empire.

« Ce que j'ai appris depuis notre catastrophe
« et que vous m'avez confirmé et démontré, m'a
« ouvert les yeux. Je crois, comme vous, à la
« trahison de la diplomatie. Je m'explique le de-
« nûment en toutes choses dans lequel on m'a
« laissé, malgré mes réclamations de toutes les
« semaines; je comprends les ordres et contre-
« ordres que j'ai reçus et le guet-apens dans le-
« quel j'ai été poussé malgré moi et sans m'en
« douter; et c'est moi, dupe et victime, qu'on ac-
« cuse de trahison! Ce sont ceux qui m'accusent,
« qui sont les vrais coupables!

« On m'accuse, dit Daine, d'incapacité, de
« négligence, d'incuries. Je n'étais certes pas à
« la hauteur de mes fonctions puisque je n'avais
« jamais commandé un corps d'armée. Mais les
« illustres guerriers qui m'accusent, où ont-ils
« appris à faire la guerre? Ceux qui donnaient
« trois ordres et contre-ordres en vingt-quatre
« heures, étaient-ils bien à la hauteur de leurs

« fonctions? S'ils avaient été dans ma position,
« auraient-ils fait mieux que moi? Ils avaient le
« temps de délibérer, ces illustres guerriers,
« avant de donner des ordres. Moi j'étais *seul*
« pour délibérer, *seul* pour exécuter les ordres
« les plus absurdes! J'étais *seul* pour remplir les
« fonctions de *général en chef*, de *général de*
« *division*, de *général de brigade*, d'*officier de*
« *génie et d'état-major*. Je n'avais comme chefs
« de corps que *deux colonels*! Rien n'était orga-
« nisé pour l'administration des vivres et des
« charrois. Mon artillerie était, en grande partie,
« attelée de chevaux de paysans! Je n'avais au-
« cun objet de campement.

« On m'accuse d'avoir désobéi aux ordres du
« roi! le roi aurait été bien embarrassé, s'il avait
« dû exécuter ses propres ordres! Mais je les ai
« exécutés tous! et c'est précisément parce que
« je les ai exécutés tous, ordres et contre-ordres,
« que j'ai fini par me trouver enveloppé par
« 40,000 hommes auxquels je n'avais à opposer
« que 9,000 hommes fatigués, découragés des
« marches et contre-marches; manquant de pain!

« et des choses le plus indispensables à une armée en campagne!!!

« Je n'avais ni fonds secrets pour l'espionnage, ni officiers d'état-major pour constater les forces et la marche de l'ennemi; l'état-major royal ne pouvait l'ignorer. Il avait bien les moyens de connaître les forces et la position de l'ennemi, il pouvait et devait les vérifier, avant de me donner l'ordre de me jeter, tête baissée, au milieu d'un ennemi quatre fois plus nombreux, que j'ai repoussé avec succès aussi longtemps qu'il ne s'est pas montré quatre contre un. »

« Si j'avais eu les moyens de connaître la force et la position de l'ennemi, je n'aurais pas exécuté le dernier ordre royal; j'aurais marché sur Saint-Trond et Tirlemont. Cette manœuvre dont j'ai été sur le point de prendre l'initiative, aurait facilement opéré la jonction des deux corps. Celle ordonnée par le roi était impossible, absurde. Mon aide de camp Capiaumont insistait vivement pour notre marche vers Saint-Trond et Tirlemont. C'était, disait-

« il, notre seule planche de salut, je reconnais
« aujourd'hui, qu'il avait raison. »

« Saxe-Weymar occupait Saint-Trond; je
« l'aurais culbuté; à forces à peu près égales,
« j'avais la confiance de vaincre. J'avais au
« moins une chance de salut.

« Defailly s'opposa à cette manœuvre; il in-
« sista sur la nécessité d'exécuter celle ordonnée
« par le roi, c'est à dire la jonction avec Tieken,
« tandis que, par ordre du roi, Tieken ne l'exé-
« cutait pas!!!

« Je n'ai pas osé désobéir! J'ai renoncé à une
« manœuvre logique, rationnelle, pour exécuter
« une manœuvre dont l'absurdité est aujourd'hui
« bien reconnue, et on ose m'accuser d'avoir
« désobéi aux ordres du roi! C'est infâme! On
« dit que c'est ma désobéissance! c'est une in-
« fâme calomnie! c'est au contraire mon obéis-
« sance à tous les ordres et contre-ordres, qui
« a tant compromis l'armée, la Belgique et ma
« vieille réputation de bon et brave soldat.»

Les accusations de trahison portées contre le
général Defailly, à cause de son inaction, avant

la rupture de l'armistice, surgirent violentes après la catastrophe du mois d'août.

Defailly ne trahit pas au profit du prince d'Orange, comme on l'a supposé; il n'a plus été question de ce prince après l'échauffourée du mois de mars 1831 et le revirement de la politique anglaise.

Defailly fut dupe de la diplomatie et complice de l'excessive confiance de ses collègues et du régent, dans les assurances hypocrites de Ponsby : que les affaires de Belgique se termineraient sans guerre, par l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Sciemment ou à son insu, Defailly fut complice ou dupe des manœuvres qui amenèrent la catastrophe du mois d'août. J'ai l'intime conviction que, dans ce sens, il s'est rendu coupable de trahison envers la révolution belge, au profit de la dynastie des Cobourg que les rois n'ont admise qu'à la condition de tuer la révolution et d'en faire disparaître jusqu'au moindre vestige.

J'interrogeai Daine sur la mission de Defailly

à son quartier général et sur l'attitude qu'il y avait prise.

Le général Daine, ignorant que Defailly avait cessé d'être ministre de la guerre et pensant qu'il venait inspecter son corps d'armée, lui dit : Si vous aviez fait une inspection, il y a trois mois, vous auriez constaté la justesse de mes plaintes et de mes réclamations, mon armée ne serait pas dans les plus mauvaises conditions pour faire la campagne. Aujourd'hui il est trop tard, le mal est sans remède, il est aggravé par des ordres et contre-ordres qui font le plus mauvais effet sur les chefs de corps et sur la troupe.

Defailly répondit qu'il n'avait fait que se conformer aux volontés du Régent et de ses collègues qui lui recommandaient, sans cesse, de faire le moins de dépenses possible; parce qu'il n'y aurait pas de guerre; la conférence voulant l'éviter à tout prix. Quant aux ordres et contre-ordres, dit-il, je les ai expédiés comme je les ai reçus. Je n'ai jamais été consulté sur leur contenu. Il ajouta qu'il n'était plus ministre de la guerre, qu'il était simple porteur d'un ordre du roi, dont

il était chargé de hâter et de surveiller l'exécution immédiate. Cet ordre, révoquant celui qu'exécutait Daine, lui enjoignait de marcher, par son flanc gauche, sur Diest pour opérer sa jonction avec *Tieken* qui avait reçu des ordres conformes, pour cette jonction.

« Le combat avait commencé avec élan et succès, me dit Daine; je fus obligé de l'arrêter au moment où j'espérais culbuter l'ennemi, le refouler dans le Brabant septentrional, puis par un à-gauche rejoindre Tieken en passant sur les derrières du prince d'Orange dont l'armée marchant timidement eût été fort déconcertée de nous voir manœuvrer sur ses derrières et couper ou menacer ses communications avec le Brabant septentrional.

« Cette manœuvre était hardie, téméraire même, j'en conviens; mais elle était préférable à celle qu'on m'a imposée et qui ne pouvait aboutir qu'à une déroute certaine, inévitable.

« Defailly s'est opposé à cette manœuvre, comme il s'est opposé, vingt-quatre heures plus tard, à

ma retraite sur Saint-Trond et Tirlemont, ma seconde planche de salut ; insistant toujours pour me précipiter dans un véritable traquenard. Je n'ai pas hésité à qualifier ainsi la manœuvre qu'on m'a imposée, lorsque j'ai appris que, tandis que Defailly insistait pour faire exécuter l'ordre du roi, celui-ci ordonnait à Tieken une retraite précipitée et me livrait seul aux coups d'une armée quatre fois plus nombreuse que ma troupe découragée, fatiguée par des contre-marches perpétuelles et manquant de pain et de toutes les choses les plus strictement nécessaires à une armée en campagne.

« La conduite de Defailly à mon quartier général, ses refus obstinés à toutes mes réclamations avant la rupture de l'armistice, m'avaient porté à le soupçonner de trahison au profit du prince d'Orange ; ce que vous m'avez dit a dissipé le nuage qui me laissait quelque incertitude. Je m'explique la conduite de Defailly et toutes les péripéties de la funeste et mystérieuse campagne du mois d'août, et c'est moi qu'on a accusé de trahison ! Oh les infâmes !!! »

Je passe sous silence un grand nombre de faits et de circonstances dont l'énumération et l'exposé exigeraient des développements fastidieux et sans utilité, ma démonstration étant suffisamment établie; elle va d'ailleurs être complétée d'une façon saisissante qui ne laissera rien à désirer aux hommes de bonne foi les plus sceptiques.

Je rentre donc dans les faits généraux.

Les imprévoyances probablement calculées, qui n'ont tenu aucun compte des menaces du roi Guillaume, au mois de mai, de juin et surtout du 12 juillet 1831, doivent être rappelées comme démonstration irrésistible, comme stigmates ineffaçables, car le caractère bien connu du roi Guillaume, ses préparatifs formidables faits au grand jour, démontraient aux moins clairvoyants que ses menaces étaient sérieuses et son entrée en campagne certaine et prochaine. Vingt-quatre heures de lucidité d'esprit et de médiocre activité auraient suffi pour conjurer l'ignoble catastrophe, si elle n'avait été préméditée, imposée et machiavéliquement exécutée. Je ne répéterai pas la dé-

monstration que j'ai ici donnée; j'aborde immédiatement les faits.

Je ne rappellerai pas ce qui aurait pu et aurait dû être fait, à la fin de mai, au commencement de juin et surtout après le 12 juillet 1831; une écrasante responsabilité pèsera éternellement sur le régent, son second ministre et sur le prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui n'ont tenu aucun compte des avertissements, des menaces d'un roi humilié, vindicatif et entêté. J'aborde, sans préambule, les faits qui se sont déroulés depuis le 21 juillet 1831.

Léopold I^{er}, inauguré roi des Belges le 21 juillet était, dès ce jour, de droit et de fait commandant en chef de l'armée belge; il n'aurait pas été averti par Guillaume, que *son acceptation de la couronne serait considérée comme une déclaration de guerre*, qu'il aurait dû, dès son arrivée en Belgique, s'occuper sérieusement de ses fonctions de chef de l'armée. Averti que sa personne était une cause de guerre immédiate, il ne pouvait, sans félonie, comme roi, sans trahison, comme chef de l'armée, ajourner, d'une heure, l'accomplisse-

ment de ses devoirs, comme roi et comme chef de l'armée.

Dix minutes d'inspection de notre carte frontière suffisaient pour faire comprendre au moins clairvoyant et au plus indifférent l'absurdité de la position de notre armée et la nécessité d'une concentration immédiate. Pour le roi qui connaissait les intentions, les menaces de Guillaume et qui ne pouvait ignorer ses préparatifs, l'urgence de changer la situation devait sauter aux yeux. Trois heures suffisaient pour faire expédier les ordres et tout réparer ! Rien ne fut fait!!!

L'armée de l'Escaut n'avait pas été beaucoup mieux traitée que celle de Daine ; l'avant-garde commandée par le général Niellon en avant de Turnhout, à une heure de l'ennemi, était plus négligée que tout le reste de l'armée. C'était la position la plus importante au point de vue stratégique. Sa brigade était souvent réduite à 1,800 ou 1,900 hommes pour garder six lieues de frontières, en face d'un ennemi fort de 60,000 hommes à l'état de rassemblement!!! Ses réclamations,

ses démonstrations des dangers de sa situation, étaient toujours restées sans réponses, ainsi que ses fréquents rapports sur la force et les préparatifs de l'ennemi, ses avertissements qu'il allait être attaqué et qu'il serait impuissant à arrêter l'ennemi, à éviter une défaite, un écrasement complet ! « Je suis persuadé, m'a-t-il dit souvent, « qu'on avait conspiré la destruction de mon « corps de volontaires et de son chef, comme dé- « but de la campagne, laquelle avait pour but la « destruction de l'élément révolutionnaire. Cela « est tellement vrai, que personne n'est venu à « mon secours et qu'au contraire, *par ordre su- « périeur*, on m'a enlevé deux bataillons sous « prétexte de couvrir Anvers et, sous le même « prétexte, on a rappelé sur la route de West- « wezel à Anvers, la troisième brigade composée « de volontaires, le 12^e de ligne qui couvrait « mon flanc gauche. Ce qui complète la démon- « stration, c'est qu'on était si convaincu de la « réussite du guet-apens, qu'on s'est empressé « d'annoncer partout que mon corps avait été « cerné, battu et fait prisonnier tout entier ! tan-

« dis que, après une vigoureuse résistance, j'ai
« opéré ma retraite en bon ordre, à la grande
« surprise et, j'ai le droit d'ajouter, à l'admira-
« tion de l'ennemi vingt fois plus nombreux que
« mes braves volontaires. »

Je reviendrai sur ce fait d'armes le plus intéressant et, à coup sûr, le plus important de la campagne. Je recommande, à cette occasion, la lecture d'un volume des plus intéressants, rédigé par le général Niellon, sous le titre : *HISTOIRE des événements militaires et des conspirations orangistes de 1830 à 1833*, imprimé par M. J. Poot et C^e, rue aux Choux, 37, — 1868.

Les chapitres xv et xvi de ce volume rendent compte, avec infiniment trop de modestie, d'un épisode qui démontre ce dont l'armée belge était capable et ce qu'elle n'eût pas manqué de faire, si elle avait été commandée avec intelligence et loyauté!

Le général Niellon critique, avec une conviction justement indignée, le stupide aveuglement du quartier général qui, malgré la marche bien

caractérisée de l'ennemi et les rapports officiels qui démontrent ses intentions, s'obstine à considérer Anvers et Venloo comme objectifs de ses manœuvres, tandis qu'il marche résolument et logiquement dans l'espace vide qui sépare l'armée de l'Escaut de l'armée de la Meuse, afin de combattre et d'écraser, l'un après l'autre, ces deux corps qu'on s'obstinait, non sans arrière-pensée, à tenir isolés. A l'armée de l'Escaut comme à l'armée de la Meuse, les ordres, contre-ordres, désordres, se multiplient de manière à troubler les chefs et à décourager officiers et soldats.

Après avoir laissé à l'ennemi quatre jours pour opérer sa manœuvre, en toute sécurité, le quartier général de Léopold paraît comprendre l'utilité de la jonction des deux corps de l'Escaut et de la Meuse, ou plutôt il fait semblant de le tenter. Defailly arrive le 6 août au quartier général de Daine, à six heures du soir seulement, alors que celui-ci exécutait avec succès l'ordre diamétralement opposé qu'il avait reçu la veille, de marcher sur Venloo.

Tieken, de son côté, se met en mesure d'opérer

promptement cette manœuvre dont chacun comprend enfin l'importante urgence et le glorieux triomphe.

C'était pour le commandant en chef une belle occasion de se montrer à l'ennemi, en face de son ancien rival et de prouver aux Belges qu'il était digne d'eux, par son courage et par son dévouement à sa nouvelle patrie ! Le prince Léopold, roi des Belges, n'en fit rien ! il resta prudemment à son quartier général qu'il transféra à Louvain, et pour plus de sécurité, il conserva pour sa garde presque toute la cavalerie et 2,000 hommes de gardes civiques et d'autres troupes qui auraient grossi utilement les rangs du corps d'armée qui avait mission de sauver la patrie !

Avec un zèle et une ardeur dignes d'un glorieux résultat, la petite armée se mit en marche. Niellon prit le commandement de son avant-garde. Après des marches forcées presque continues, sous un ciel tropical, dans des terrains sablonneux d'où s'élevaient des tourbillons de poussière suffocante, l'armée allait atteindre les heureux résultats de ses fatigues, lorsque quatre dépêches

royales parties d'heure en heure du quartier général de Louvain, ordonnèrent une contre-marche, une retraite immédiate et à marches forcées sur Aerschot!

Ce fut un coup de foudre pour tout le monde et surtout pour le général Niellon, qui venait d'atteindre l'arrière-garde du prince d'Orange, marchant pour envelopper Daine, dans un moment où Niellon avait tout disposé pour enlever à Diest un parc d'artillerie de réserve de dix-huit pièces confiées à la garde d'un bataillon d'infanterie et d'un escadron de cuirassiers.

Je recommande la lecture de l'altercation qui a eu lieu à ce sujet entre Niellon et son chef le général de Tieken. Cet incident est glorieux pour Niellon, honteux et flétrissant pour ceux dont la lâcheté ou la trahison seront appréciées par la postérité. Voir son *Histoire des événements militaires de 1830 à 1833*, pag. 228 et suivantes, et 134.

Niellon refuse d'obéir à l'ordre de retraite. parce que c'est, dit-il, une trahison flagrante; il donne sa démission et refuse de servir sous des

chefs qui n'ont d'autre combinaison que de nous livrer à l'ennemi pieds et poings liés. « C'est à vous, dit-il à Tieken, qu'on reprochera d'avoir sciemment laissé massacrer la plus grande partie de notre armée, alors que vous pouviez la sauver. C'est vous que l'on accusera d'avoir conduit la vôtre dans un entonnoir pour fournir à l'ennemi le moyen le plus commode de nous assommer à notre tour, lorsqu'il en aura fini avec Daine. »

La prédiction de Niellon ne s'est que trop complètement réalisée.

Quelle a été la cause de ce contre-ordre subit, de cette retraite fatale ordonnée avec tant de précipitation ? Tout est mystérieux, tout est suspect dans cette campagne, dans ce qui l'a précédée, dans ce qui l'a suivie!!! Je définirai cette cause, lorsque j'aurai suffisamment démontré la puissante et funeste influence qui l'a dictée.

Avant d'aller plus loin, je dois prendre acte des dépêches parties du quartier général de Louvain, à l'adresse du général Tieken. Je les reproduis

textuellement (1), ainsi qu'une lettre écrite à Aerschot, le même jour 8 août, dans la soirée,

(1) La première des quatre dépêches n'a pas été reproduite parce qu'elle est identique, dit-on, à la seconde, *sauf l'heure* qu'on ne donne pas; ce qui est regrettable.

La deuxième dépêche est conçue en ces termes :

- Quartier général royal à Louvain, le 8 août 1831,
 • à quatre heures trois quarts du matin.

• ORDRE

- Le général de Tieken doit accélérer son mouvement sur
- Aerschot, y faire arriver avec lui le général Niellon et y rassembler toutes ses forces.
- Ce mouvement doit avoir lieu le plus tôt possible, le Roi se
- proposant de se rendre près de lui sur ce point.

• Le Ministre de la guerre *ad interim*.

• (Signé) C. D'HANE.

- A M. le général Tieken, commandant l'armée de l'Escaut. •

Une scène des plus émouvantes suivit cette communication de Tieken à Niellon, voir page 234.

Tieken, étant retourné à son quartier général de Westerloo, écrivit le 8 août, dix heures du matin, la lettre qui suit au général Niellon :

- Monsieur le Général,

• Par ordre royal, je dois me rendre sans délai à Aerschot; ainsi, à la réception de celle-ci vous vous dirigerez vers Aers-

et adressée par le roi au général Bolliard, à Louvain. L'ensemble de ces documents a une telle importance pour la solution de la plus grave question que soulève la catastrophe du mois d'août, que j'ai cru nécessaire de les mettre sous les yeux des lecteurs, afin qu'ils puissent les apprécier, les juger, et prononcer leur verdict en

choi, *en évitant Diest*, et s'il était possible en vous dirigeant par Hersselt sur Aerschot. Je pars dans le moment; ainsi vous n'avez pas de temps à perdre.

• Le général de division commandant en chef l'armée
• de l'Escaut.

• (Signé) TIEKEN DE TERHOVE. •

Cet ordre était accompagné de la copie de la troisième dépêche du quartier général de Louvain, le 8 août 1831, à six heures trois quarts du matin :

• Monsieur le général,

• Ne recevant aucune nouvelle de la position que vous occu-
• pez, je vous expédie M le lieutenant Gaëtan, par lequel je
• vous invite à me la faire connaître d'une manière précise.

• Je vous renouvelle encore de la manière la plus formelle
• l'ordre qui vous a été expédié ce matin, d'accélérer votre mou-
• vement sur Aerschot et d'y faire venir la brigade du général
• Niellon, d'y réunir enfin toutes vos forces, le Roi ayant l'in-
• tention de se rendre à votre armée sur ce point.

• Le Ministre de la guerre *ad interim*,

• (Signé) C. D'HANE. •

pleine connaissance de tous les faits et circonstances, de toutes les intrigues qui ont donné à cette catastrophe tous les caractères d'une odieuse trahison.

Le général Niellon fait, à cette occasion, ces douloureuses et très logiques réflexions :

« Tout était donc perdu ! Il était clair, en présence des termes de cette seconde lettre du « ministre, que le général Tieken avait obéi, sans « attendre le retour de son courrier (qui devait « faire connaître au quartier général le coup de « main sur l'artillerie de réserve de l'ennemi et le « succès certain de la jonction de Tieken avec « Daine). » Niellon continue en ces termes : « Il « n'y avait donc plus rien à faire que de se résoudre à la retraite : c'était dur pour moi, « après les efforts faits pour obtenir un succès « qui n'était pas douteux. Ne semblait-il pas « clair que cette reculade nous était ordonnée « par l'ennemi lui-même qui ne voulait pas être « troublé dans l'abattoir qu'il dirigeait sur Daine ? « Aussi, je ne fus que médiocrement étonné « lorsque j'appris par la suite que le mot d'or-

« dre, pour chaque mouvement de notre armée,
« partait du quartier général hollandais. »

Au moment de commencer son mouvement de retraite, Niellon reçut copie en ces termes, d'une quatrième dépêche ainsi conçue :

• Quartier général de Louvain, le 8 août 1831.
• à sept heures du matin.

• Monsieur le Général (de Tieken),

• Ne recevant aucune nouvelle de la position que vous occu-
• pez, je vous expédie M. le capitaine Delaveux, par lequel je
• vous invite à me la faire connaître immédiatement d'une ma-
• nière précise. »

• Je vous renouvelle encore, de la manière la plus précise,
• l'ordre qui vous a été expédié ce matin d'accélérer votre
• marche sur Aerschot et d'y faire venir également la brigade du
• général Niellon, d'y réunir enfin toutes vos forces, le Roi
• ayant l'intention de se rendre à votre armée sur ce point.

• Le Ministre de la guerre *ad interim*.
• (Signé) C. D'HANE. »

Quelle prodigieuse, quelle fiévreuse activité pour arrêter la marche de Tieken ! Quatre dépêches en moins de quatre heures, pour lui ordonner une contre-marche, une retraite précipitée sur Aerschot ! Pas une dépêche à Daine pour arrêter sa marche, pour lui faire savoir que le

projet de jonction avec De Tieken est abandonné !
Pas un mot pour l'avertir qu'il va se trouver *seul*
en face de l'armée hollandaise !!!

Si le prince d'Orange avait présidé le conseil
aulique de Léopold 1^{er}, aurait-il inspiré, ordonné
une résolution plus favorable à son dessein d'*en-*
velopper Daine!!! et d'humilier, par une pre-
mière défaite sans combat, la révolution et les
révolutionnaires ?

En présence des actes posés par l'état-major de
Léopold 1^{er}, il est bien difficile de se défendre
contre le soupçon de complicité, de connivence
dans l'exécution d'un plan occulte, d'un traité se-
cret pour le *repos et le plus grand bien de la Bel-*
gique, pour la sécurité des rois menacés de révo-
lutions, pour la réhabilitation du roi Guillaume
qui avait été vaincu, humilié par ses sujets re-
belles !

Un cinquième document, œuvre toute person-
nelle de Léopold 1^{er}, confirmera les soupçons,
légitimera les plus graves accusations. C'est sa
lettre au général Belliard, datée d'Aerschot
8 août, écrite dans la soirée de cette néfaste

journée. Nous y viendrons. Avant d'aller plus loin dans la série des soupçons qui ont plané sur les influences secrètes qui ont préparé et accompli la catastrophe du mois d'août 1831, je crois utile de donner quelques éclaircissements.

On a beaucoup parlé, dans le temps, de l'isolement dans lequel Léopold I^{er} se tenait vis-à-vis de ses officiers généraux et supérieurs. Les uns disaient : Il a son conseil aulique en Angleterre ; d'autres disaient : en Prusse. On supposait qu'il avait auprès de lui des officiers étrangers et surtout anglais qui conservaient l'incognito, mais constituaient son conseil privé pour toutes les affaires militaires, comme il avait sir Adair et Stocman pour les affaires politiques.

Dans son intéressant volume, pag. 245, Nielon rapporte un fait qui résout le problème et donne raison à ceux qui prétendaient que les Anglais seuls dominaient dans les conseils du roi et dans la direction des affaires de la guerre ; ce qui était naturel et logique : le roi avait passé en Angleterre une bonne partie de la période virile de son existence, il était tout naturel qu'il y comp-

tât des amis dans l'aristocratie et dans l'armée. Protégé de l'Angleterre et son agent sur le continent, il était naturel et logique qu'il se laissât guider par elle et subit son influence. Ce qui était logique et probable pour beaucoup de monde se traduit en fait positif par l'extrait que nous allons donner du volume de Niellon, pag. 245 :

« Le lendemain, 10 août, une demi-heure avant
« le dîner, je fus *présenté* au roi *pour la pre-*
« *mière fois*. Sa Majesté me fit un accueil très
« gracieux ; elle lut de suite le rapport demandé
« auquel j'avais joint ma lettre particulière à
« Ticken, dont heureusement *Juillet* avait gardé
« la minute. Pendant cette lecture le roi devint
« plus sérieux ; il jeta les deux lettres sur la
« table, puis il me dit : « Vous avez fait votre
« devoir en obéissant à votre chef, monsieur le
« général, je ne puis que vous approuver en cela,
« tout en vous disant que *vous avez eu raison à*
« *Turnhout* et que *vous aviez encore raison à*
« *Veerle*. »

« En ce moment, on annonça lord Russell,
« *colonel* des hussards de sa Majesté britanni-

« que; j'allais me retirer lorsque le roi me retint
« pour *me présenter* au noble lord. Peu d'ins-
« tants après, on se mit à table, où je fus étonné
« *de voir plusieurs généraux et officiers supé-*
« *rieurs anglais, tous en uniforme.* (J'ai souli-
« gné). »

Cet extrait démontre la vérité de l'assertion; que le roi tenait à distance les généraux et officiers de l'armée belge et qu'il leur préférerait les officiers étrangers. Il était en Belgique *depuis vingt-deux jours* et il recevait, *pour la première fois*, le général Niellon qui s'était fait une brillante et légitime réputation de zèle, d'activité, d'intelligence et de sang-froid pendant les glorieux combats de la révolution et plus récemment les 2 et 3 du mois d'août au début de la campagne royale. Il devait en être à plus forte raison de même pour les autres officiers qui n'avaient pas les titres de Niellon à la considération ou au moins à la curiosité du roi. Était-ce morgue aristocratique ou répulsion pour la révolution et les révolutionnaires? C'était l'un et l'autre; la suite le démontrera.

Niellon, qui, *pour la première fois*, était admis à la table du roi, « fut tout étonné, dit-il, d'y « voir *plusieurs généraux et officiers supérieurs anglais, tous en uniforme.* »

Ces officiers n'avaient aucun caractère officiel. Quelle était leur mission? Mystère! Ils n'étaient pas auprès du roi pour rendre compte à leur Gouvernement des opérations de la campagne, puisque sir Adair avait reçu cette mission, dit M. Thonissen, un seul suffisait à cette besogne. Ils étaient assez nombreux et assez haut en grade, tous, pour constituer un conseil, un comité de direction. Il était, en un mot, l'aréopage dont on a parlé après la campagne et les désastres qu'on lui attribuait.

La preuve que cet aréopage était le seul conseil, le véritable comité directeur, c'est qu'un seul conseil de guerre composé d'officiers supérieurs belges a été réuni le 8 août à Aerschot à 8 heures du soir, et qu'après s'être fait attendre pendant *plus d'une heure*, le roi n'a pas daigné le présider et, qu'en fait, il n'a duré que quelques minutes et a été d'une insignifiance qui permet de

supposer qu'il ne fut convoqué que pour la forme !

Le même extrait du volume de Niellon donne une nouvelle preuve de la predilection de Léopold I^{er} pour les officiers anglais et de son peu de considération pour les officiers belges : au moment où le roi félicitait Niellon sur sa conduite à Turnhout et à Veerle, lord Russell, *colonel* de hussards anglais entre dans l'appartement ; le roi au lieu de présenter le *colonel* au *général* belge, présente celui-ci au *colonel* anglais !!!

Voilà comment l'aristocratie comprend la hiérarchie et le mérite militaires. On sait comment *quinze mois* plus tard, elle récompensa les services de Niellon !!! (1)

(1) *Contraste à méditer.* — Mon second fils qui, à l'âge de seize ans, avait assisté à tous les combats de la révolution, eut un duel à vider avec un capitaine de cavalerie anglaise ; celui-ci avait pris pour témoins un *colonel* et un major anglais. Un des deux vient demander à mon fils quels étaient ses témoins, lui faisant observer qu'ils devaient être hiérarchiquement assortis aux témoins de son adversaire. Mon fils qui détestait la morgue anglaise résolut de l'humilier : Je prendrai, dit-il, deux anciens compagnons d'armes : un sous-officier de la compagnie de Chasteler et un sous-officier de cuirassiers.

— Le *colonel* n'admettra pas le maréchal des logis, dit l'inter-

Mais revenons à la néfaste journée du 8 août, qui, dès 4 heures du matin, a commencé, au quartier général, par une panique ridicule ou une manœuvre coupable : *quatre dépêches royales en trois heures!* puis par une ridicule comédie.

A quoi a abouti cette retraite précipitée, ridicule sinon criminelle?

Un conseil de guerre est convoqué à Aerschot pour huit heures du soir chez le roi. Celui-ci se fait attendre pendant une grande heure, puis, prétextant une indisposition, il fait savoir au conseil de guerre, composé de Belges celui-là, que

locuteur. Mon fils :— *Un sous-officier belge vaut bien un colonel anglais.*

Dans ce choc d'idées aristocratiques et démocratiques, il y avait, sans doute, de l'exagération, de part et d'autre. L'exagération de mon fils était excusable, honorable même, puisqu'elle était inspirée par un sentiment généreux, l'amour exagéré de la patrie. L'autre était inexcusable, méprisable même, puisqu'elle procédait de l'orgueil et de la vanité, ignobles produits de l'égoïsme, de l'ignorance et de la sottise !

Toutes les fois que vous vous trouverez face à face avec une morgue aristocratique, un superbe dédain, un silence affecté, n'hésitez pas à déshabiller votre interlocuteur, vous trouverez toujours, sous le plus brillant costume, un idiot, un sot, un audacieux intrigant, un dangereux hypocrite !!!

M. D'Hane ministre de la guerre le présidera avec ses pleins pouvoirs qui ne furent pas même exhibés.

Le conseil, dit Niellon, ne dura que quelques minutes!!! M. D'Hane nous exposa qu'il s'agissait de ménager un succès au roi, *sans nous dire comment, où et contre qui* : « Que nous étions
« réunis pour discuter l'ordre de bataille... Tout
« cela m'avait l'air, dit-il, pag. 238, d'une
« assemblée d'écoliers qui s'apprêtent à jouer à
« la guerre!!! »

Il démontre le ridicule des dispositions prises et prouve que l'attaque la moins sérieuse de l'ennemi aurait amené une complète déroute.

Le 9 au matin, un courrier ayant apporté la nouvelle de la déroute de Daine, la retraite sur Louvain fut ordonnée.

« Pendant la marche de l'armée royale, rede-
« venu libre dans mes mouvements, dit Niellon
« pag. 241, j'avais envoyé *Juillet* avec une pa-
« trouille de cavalerie sur Montaigu, pour recon-
« naître cette armée contre laquelle il s'agissait
« de ménager un succès au roi ; *le major n'y*

« trouva qu'une compagnie d'infanterie et quel-
« ques dragons qui s'enfuirent à son appro-
« che!!! ».

La veille pendant sa retraite sur Aerschot, Niellon constata la même absence d'ennemis sur lesquels on prétendait ménager un succès au roi. Il s'exprime ainsi à la pag. 237 :

« Comme mon ordre de retraite me prescrivait
« seulement d'éviter *Diest!* en m'y conformant,
« je choisis, à ma guise, ma route pour arriver à
« Aerschot. On nous avait appris, du quartier
« général, que les Hollandais occupaient Siche-
« m et Montaigu sur la rive gauche du Demer et
« qu'ils avaient des postes à Testelt et à Averbos-
« den sur la rive droite. C'est par ces deux der-
« niers villages que je résolus de prendre ma
« direction, pour avoir, chemin faisant, le plaisir
« de passer sur le corps de quelques-uns de leurs
« détachements. Malheureusement, je ne rencon-
« trai personne ni dans l'un ni dans l'autre.
« Tout avait été évacué depuis le matin même. »

Il n'y avait à Montaigu que quelques soldats hollandais formant *un rideau* pour masquer

la manœuvre du prince d'Orange qui marchait à l'abattoir de Daine, comme dit Niellon. Le quartier général royal mal informé ou aveugle volontaire, avait eu peur ou avait feint d'avoir peur, pour avoir un motif apparent ou un prétexte d'arrêter les succès de Tieken et de neutraliser les succès obtenus par Daine. Le roi *connaissait* ces succès. (*Voir plus loin sa lettre au général Belliard.*) Les mystérieuses influences qui ont dominé tous les faits de cette mystérieuse campagne, autorisent cette interprétation des dépêches multipliées, autant que pressantes et significatives, adressées à Tieken, dans la nuit du 7 au 8 août. Elles sont à elles seules une démonstration. Il serait difficile de les expliquer d'une manière plus logique.

Ce n'est pas tout : un cinquième document royal, de la même date 8 août, légitime, en les corroborant, les soupçons ou plutôt les convictions que font naître les quatre dépêches royales du même jour 8 août, et les faits et circonstances qui les ont précédées, accompagnées et suivies, avec une logique et imperturbable persévérance. Voici ce document :

« Aerschot, le 8 août 1831.

« Mon cher général,

« Je suis arrivé ici d'assez bonne heure. J'ai
« pris 1,500 gardes civiques de différents can-
« tons et 20 gendarmes, et je me suis dirigé, avec
« toutes les précautions militaires, vers Weest-
« Meerbeck, assez près de Westerloo. Là j'ai eu
« le bonheur de me réunir avec Tieken. Ce
« général, que j'ai amené ici, a à peu près
« 13,000 hommes sous les armes. J'ai été reçu
« par la troupe, qui était fatiguée à mort, avec
« des acclamations et une joie extrême. Je pense
« réunir ici demain matin, pour enlever Mon-
« taigu et marcher vers Daine, qui paraît avoir
« eu des succès, environ 17,000 hommes et une
« vingtaine de canons.

« Je respire à présent, ayant ce bon gros
« bataillon qui est animé du meilleur esprit.

« Les circonstances se trouvant si favorables,
« je crois qu'il est urgent d'arrêter le mouvement

« du maréchal Gérard : le sentiment est extrême-
« ment fort dans l'armée, et je le trouve naturel,
« rel, de combattre sans secours étranger.

« Je pense que pour la bonne harmonie entre
« les puissances, il est absolument désirable de
« ne faire marcher le maréchal que lorsque l'urgence
« des circonstances le demandera.

« Veuillez me croire, mon bien-aimé comte,
« toujours votre sincèrement dévoué ami.

« (Signé) Léopold. »

Cette lettre a pour but d'obtenir de Belliard un nouvel ajournement à l'entrée en Belgique du maréchal Gérard qui attend à la frontière. Pour y réussir on trompe Belliard : on lui dit que *les circonstances sont des plus favorables*, que Daine a eu *des succès*. On se garde bien de dire qu'on a le matin même renoncé à la jonction des deux corps d'armée et qu'on a abandonné Daine, qu'on l'a livré *seul* aux coups de 40,000 Hollandais ! L'épître royale a eu, sinon pour but, au moins pour résultat de tromper la postérité toujours à la merci des courtisans qui ne connaîtront pas ou

dissimuleront les quatre dépêches adressées à Tieken, dans la nuit du 7 au 8 août, et qui donnent un démenti formel à toutes les assertions de l'épître royale. C'est ce qui est arrivé : M. Thonissen, que je ne confonds pas avec les courtisans, n'aurait pas livré à l'admiration des contemporains et de la postérité l'épître royale du 8 août, s'il avait connu les quatre dépêches royales du même jour au général Tieken, et les faits et gestes qui ont précédé, accompagné et suivi ces déplorables dépêches. Son impartialité se fût révoltée à l'idée de tronquer et dénaturer les faits d'un des épisodes les plus important de l'histoire de notre Révolution de 1830.

J'aime à croire que M. T. Juste, historiographe de Léopold I^{er}, a reçu une communication incomplète des documents historiques concernant la mystérieuse campagne du mois d'août 1831. J'aime à croire que, s'il avait connu les quatre dépêches adressées à Tieken et les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi ces dépêches, il n'aurait pas pris l'épître royale du 8 août, pour texte et commentaire du récit de la dé-

route de la l'armée de la Meuse et de l'apologie du commandant en chef de l'armée belge. Il se fût abstenu de substituer au lugubre drame du 8 du mois d'août, le roman qu'on lit, t. I^{er}, p. 145 et suivantes de son histoire de Léopold I^{er}.

L'épître royale du 8 août a au moins l'incontestable mérite de fournir aux courtisans, un texte inépuisable de flagorneries et aux sots et aux idiots qui ne vérifient jamais rien, un sujet d'admiration puérile et honnête et souvent quelque peu spéculative.

En réalité, cet épître royale est d'une loyauté fort douteuse : elle est sans contredit inconciliable avec les quatre dépêches adressées à Tieken, le même jour, lui ordonnant de revenir à Aerschot à marche forcée et d'abandonner Daine, exécutant de son côté la manœuvre ordonnée pour la jonction avec Tieken ; marche qui devait nécessairement *le conduire à l'abattoir*, selon l'expression du général Niellon.

« En effet, dit M. Thonissen, en avançant sur
« la route de Hasselt à Diest, Daine avait donc
« 20,000 hommes en front, et 10,000 hommes

« sur chacun de ses flancs, et ce n'est pas tout !
« une brigade hollandaise pouvait sortir de
« Maestricht, culbuter le petit nombre de Belges
« qui se trouvaient devant la forteresse, s'empa-
« rer de Tongres et couper sa retraite. »

C'est après avoir livré Daine à l'abattoir hollandais, c'est après avoir, dans la matinée du 8 août, voué Daine à une fatale et inévitable catastrophe que Léopold I^{er}, dans la soirée du même jour, 8 août, écrit au général Belliard, à Louvain :
« Je pense réunir ici (Aerschot), demain matin,
« pour enlever Montaigne et marcher vers Daine,
« qui paraît avoir eu des succès, environ 17,000
« hommes. »

Le roi se garde bien de dire au général Belliard : J'avais, le 6 août, ordonné à Daine et à Tieken une manœuvre simultanée pour opérer leur jonction ; ce matin j'ai ordonné à Tieken d'arrêter sa marche vers Daine, et de revenir à marche forcée à Aerschot. Je n'ai pas averti Daine de cette contre-marche ; il continue la manœuvre ordonnée et va être enveloppé par 40,000 Hollandais !

Le lecteur appréciera, jugera ce mystère. Je m'abstiens de le qualifier.

Léopold I^{er}, dans la même soirée du 8 août, écrit au général Belliard, que le lendemain il enlèvera Montaigu avec les 17,000 hommes qu'il a réunis dans ce but à Aerschot.

Or, le 8 août, il n'y avait plus d'ennemis à Montaigu, si ce n'est une compagnie d'infanterie et quelques cavaliers laissés à Montaigu pour cacher la manœuvre du prince d'Orange, marchant, comme il le dit dans son rapport à son père, *pour envelopper Daine*. Pour preuves, voyez ce que dit Niellon dans la relation qu'il donne de sa marche en retraite sur Aerschot et la vérification qu'il a faite par le major Juillet.

Pour compléter la preuve de l'absence de l'ennemi à Montaigu, voyez les rapports du prince d'Orange à son père, datés l'un de Diest le 7 août, et l'autre de Curingen le 8 août au soir.

Il résulte de ces rapports que le corps de Saxe-Weimar a occupé Diest le 5 août, que le 6 il est allé occuper Saint-Trond, *pour envelopper Daine*. Il en résulte aussi que le prince d'Orange

a porté son quartier général le 7 août à Diest, après avoir dirigé, le jour même, un corps *considérable* sur la route de Hasselt, *pour achever d'envelopper Daine*, dit, textuellement le rapport.

Voilà des faits et circonstances positifs qui n'ont pas besoin de commentaires et n'admettent aucune contradiction sérieuse.

Peut-on, pour la justification du commandant en chef de l'armée belge, admettre des motifs de légitime ignorance? Serait-il raisonnable de supposer que de son quartier général, à Louvain, le roi pût ignorer la marche et les dispositions du prince d'Orange, à trois ou quatre lieues de distance, et même à la distance d'une lieue et demie?

Or il résulte de la lettre de Léopold I^{er} au général Belliard qu'il est arrivé *de bonne heure* à Aerschot le 8 août. Montaigu étant à peine éloigné d'une lieue et demie d'Aerschot, n'est-il pas souverainement ridicule de supposer que le roi ne s'est pas informé pendant toute la journée et n'ait rien appris de ce qui se passait à Montaigu, et que le 8, dans la soirée, au moment où il écrivait

au général Belliard, il ignorât ou pût ignorer qu'il n'y avait plus d'ennemis à Montaigu !

Pourquoi ce roman à l'adresse du général Belliard ? C'était pour obtenir un ajournement à l'entrée de l'armée française en Belgique. Qui avait intérêt à cet ajournement ? Ce sont ceux qui avaient intérêt à humilier la Belgique, et qui avaient accepté la mission de tuer sa révolution en la déshonorant.

Le conseil de guerre, ou plutôt le simulacre d'un conseil de guerre tenu à Aerschot, le 8 août à 9 heures du soir, est une véritable mystification qui n'a été imaginée que pour donner un motif apparent à la retraite précipitée du corps de Tieken. Voici ce qu'en dit le général Niellon, pag. 238 :

« Le roi, après s'être fait *attendre pendant une heure*, se fit remplacer par M. d'Hane.

« Le conseil, si l'on peut appeler cette réunion de ce nom, *ne dura que quelques minutes*.

« M. d'Hane nous exposa qu'il s'agissait *de ménager un succès au roi, sans nous dire comment, où et contre qui* : que nous étions réunis

« pour discuter l'ordre de bataille. Tout cela
« m'avait l'air d'une assemblée d'écoliers qui
« s'apprêtent à jouer à la guerre. » (Je souligne.)

Le roi écrivait, dans la même soirée, au général Belliard, qu'il se proposait d'*enlever*, le lendemain, Montaigny ! il n'y avait plus d'ennemis depuis trente-six heures ! il marchait vers Daine *pour l'envelopper* !

Je m'arrête, pour le moment, à une seule réflexion (1). Quand nous serons arrivés à la fin de la royale épître, chacun prononcera, sans hésiter, son loyal, consciencieux et justement sévère verdict.

Un dernier mot sur le fatal retour de l'armée de l'Escaut à Aerschot :

Toutes les dépêches adressées par le quartier général au chef de ce corps, pour lui ordonner sa retraite sur Aerschot, comprenaient nécessairement la brigade de Niellon, à moins d'une exception formelle. Pourquoi chacune d'elles

(1) *Quando quis mendacium dixerit, tunc præsумitur dolus in eo.*

ordonne-t-elle spécialement la retraite de la brigade de Niellon ?

Pourquoi défense à Niellon d'opérer sa retraite *par Diest* ? c'est Tieken qui, dans l'ordre de retraite, lui fait cette défense : *en évitant Diest*, dit-il *en soulignant*. Tieken, qui est l'obéissance passive, incarnée, n'oserait pas ajouter quoi que ce soit aux ordres qu'il reçoit de ses supérieurs. C'est donc le quartier général qui, par dépêche ou par la mission du lieutenant Gaëtan ou du capitaine Dehaven, en a ainsi ordonné.

Pourquoi cette double précaution ? — Mystère ! Mystère qui ne peut s'expliquer que de deux manières : on sait, par les rapports du prince d'Orange à son père, qu'en marchant pour envelopper Daine, il n'a laissé à Diest qu'une très faible garnison pour la garde de sa réserve d'artillerie. On sait, d'après les renseignements recueillis sur les lieux par Niellon, que cette garnison ou cette garde se composait d'un bataillon d'infanterie et d'un escadron de cuirassiers. La conquête des 18 pièces d'artillerie dont se composait cette réserve, et la capture de la garnison, étaient chose

facile et certaine, pour la brigade de Niellon. Mais c'était un échec qui pouvait compromettre ou amoindrir la revanche promise au roi Guillaume! C'était encourager, glorifier les révolutionnaires qu'on voulait humilier; on conçoit que l'aréopage exotique qui entourait le roi Léopold I^{er}, surveillant, dirigeant l'œuvre de la conférence des rois coalisés, ait tout mis en œuvre pour conjurer le double échec!!!

La lettre de Léopold I^{er} au général Belliard révèle, sous un autre point de vue, une anomalie, une inconséquence au moins ridicule, si elle ne cache pas une arrière-pensée, quelques perfidies de l'aréopage chargé de surveiller et de faciliter l'exécution de la pensée secrète de la conférence et les exigences des Majestés de droit divin.

En effet, le 2 août, le roi reçoit à Liège l'avis que les hostilités ont recommencé. Il réclame *immédiatement* l'intervention de la France et de l'Angleterre, comme chose prévue et convenue d'avance. Il ne se préoccupe ni de la possibilité de repousser seul l'agression, ni de ménager

l'amour-propre national, ni les susceptibilités des puissances !

Six jours plus tard, lorsque l'ennemi a pénétré au cœur du pays, lorsqu'il occupe une position formidable qui lui permet d'écraser, l'un après l'autre, les deux corps d'armée qui semblent avoir été séparés tout exprès dans ce but, Léopold I^{er} se ravise et, bien qu'il ait eu tout le temps nécessaire pour se convaincre que l'ennemi a des forces triples des siennes et que ces forces sont triplées par la position qu'il lui a laissé prendre, Léopold I^{er} écrit, le 8 août, au général Belliard :

« *Les circonstances se trouvent si favorables!*
« je crois qu'il *est urgent d'arrêter* le mouvement
« du maréchal Gérard!!! *Je trouve naturel de*
« *combattre sans secours étrangers!!!* » (Je sous-
ligne.)

En présence d'une anomalie, d'une inconséquence aussi bien démontrées, en présence de celles que j'ai fait ressortir du rapprochement de la même épître royale et des quatre dépêches royales adressées, d'heure en heure, dans la nuit

du 7 août, au général de Tieken ; en présence de tous les événements qui en furent la suite ; en présence de tant d'aberrations, de contradictions, aussi illogiques que contraires au plus simple bon sens, les plus graves soupçons deviennent légitimes, et tout homme impartial a le droit de les traduire en accusations formelles, et c'est pour lui un devoir de le faire, s'il en doit résulter la réhabilitation de son pays injustement flétri, odieusement et audacieusement calomnié!!!

Autre anomalie, nouvelle inconséquence :
« *les circonstances se trouvent si favorables*
« (dit l'épître royale)! je crois qu'il est urgent
« d'arrêter le mouvement du maréchal Gérard. »

Plus *favorables!* sans doute, qu'au 2 du mois d'août, lorsqu'il réclama l'intervention *immédiate* de l'armée française!!! *Plus favorables!* sans doute, depuis qu'il avait ordonné, le matin même et par quatre dépêches, la contre-marche, la retraite précipitée du corps de Tieken, renonçant ainsi au projet de jonction avec Daine et livrant celui-ci et son corps d'armée à l'*abattoir* du prince d'Orange et des 40,000 Hollandais qui, dans le

moment où Léopold I^{er} écrivait son épître, avaient enveloppé les 10,000 Belges de Daine et les avaient forcés à une retraite précipitée!!!

A moins de supposer que le royal chef de l'armée belge fût dans la plus stupide ignorance de toutes choses, ce qui est impossible et constituerait un crime équivalent à une trahison, il faut nécessairement admettre qu'il s'est laissé imposer par son entourage un mensonge! Dans quel but? Oh! le mensonge cache toujours une mauvaise action! Une fois bien constaté, il légitime toutes les hypothèses, toutes les suppositions!!! Les faits, les actes que j'ai constatés suffisent à motiver les plus graves accusations!!!

La dernière phrase de l'épître royale du 8 août couronne dignement l'œuvre et pourrait, au besoin, servir de commentaire et d'interprétation de son ensemble et de son but!

« Je pense, dit Léopold I^{er}, que pour *la bonne harmonie entre les puissances*, il est absolument désirable de ne faire marcher le maréchal « *que lorsque l'urgence des circonstances le com-* « *mandera.* » (J'ai souligné.)

Les cinq puissances ont proclamé, réglé l'armistice, pour éviter l'effusion du sang; elles se sont portées garantes de son exécution, toujours pour éviter l'effusion du sang. Les cinq puissances étaient, à cet égard, unanimes. Leur intervention éventuelle contre celui des belligérants qui cesserait de respecter l'armistice, n'était subordonnée à aucune condition et spécialement elle n'était pas subordonnée « à l'urgence des circonstances » dont parle la lettre de Léopold I^{er}.

Le texte et l'esprit de la convention qui a proclamé et garanti l'armistice ne subordonnaient son exécution à *aucune condition quelconque*; il était du droit et du devoir de la France d'intervenir, aussitôt que Guillaume avait franchi la frontière, et même pour l'empêcher de la franchir.

En présence du texte et de l'esprit de l'armistice, je ne comprends pas la conduite de Léopold I^{er}; je laisse à de plus habiles, à de plus complaisants, la tâche d'expliquer sa lettre du 8 août et de justifier sa démarche auprès du général Belliard.

La Conférence de Londres n'ayant subordonné

à aucune condition la garantie d'exécution de l'armistice, je ne comprends pas que la marche immédiate du maréchal Gérard pût contrarier *la bonne harmonie entre les puissances*. Cette marche immédiate, conforme au texte et à l'esprit de l'armistice et de ses garanties, devait consolider cette bonne harmonie. Ce n'était donc pas et ce ne pouvait être à l'armistice et à l'exécution de ses garanties, que Léopold I^{er} faisait allusion, lorsque le 8 août il écrivait au général Belliard : « Je « pense que, *pour la bonne harmonie entre les* « *puissances*, il est absolument désirable de ne « faire marcher le maréchal que lorsque l'urgence « des circonstances le demandera. »

A quoi faisait-il donc allusion? Quel était le sens et la portée de cette communication, de cette confiance au général Belliard? Ici commencent le doute et le mystère!!!

Les *cinq* puissances avaient garanti l'exécution de l'armistice; pourquoi Léopold I^{er} demande-t-il, le 2 août, l'intervention de *deux* des *cinq* puissances *garantes*? Parce qu'il savait que la Conférence les avait chargées spécialement de l'exé-

cution de leur résolution. Pouvait-il ignorer les clauses et conditions de cette résolution? Non. En fait, il ne les ignorait pas, et la preuve, c'est qu'il rappelle, dans sa trop fameuse lettre du 8 août à Belliard, une des conditions essentielles, qui doit être exécutée pour maintenir la *bonne harmonie entre les puissances*; et quelle est cette stipulation? Que l'armée française n'entrera en Belgique que *lorsque l'urgence des circonstances le demandera*.

L'armée française ne devait donc pas entrer en Belgique comme mandataire de la Conférence, à l'effet de garantir l'exécution de l'armistice, afin d'éviter l'effusion du sang qui était le but de l'armistice!!! Elle ne devait plus, et je dirai plus tard pourquoi, elle ne devait plus entrer en Belgique, que lorsque Léopold I^{er} et son entourage exotique en auraient reconnu l'opportunité, l'urgence.

On connaît la déplorable situation de l'armée belge dans la journée du 8 août : le corps de Daine enveloppé, pressé par 40,000 Hollandais! le corps de Tieken, envoyé à son secours, rap-

pelé subitement dès quatre du matin, et revenant à marches forcées, à Aerschot! Cette situation désespérée n'est pas, pour Léopold I^{er} et son entourage exotique, une cause suffisamment urgente de permettre au maréchal Gérard de franchir la frontière! son intervention *prématurée* pourrait nuire à la bonne harmonie entre les puissances! En conséquence, Léopold I^{er}, à la fin de la funeste journée du 8 août, écrit au général Belliard, lui dit que l'*urgence* des circonstances ne demandant pas l'arrivée du maréchal Gérard, il l'invite à arrêter sa marche!

Pendant que Léopold I^{er} écrivait sa lettre si précieuse pour l'histoire et pour la justification du peuple belge, Daine était étouffé par 40,000 Hollandais! *La bonne harmonie entre les puissances était satisfaite* : LA RÉVOLUTION BELGE AVAIT ÉTÉ HUMILIÉE UNE PREMIÈRE FOIS! au profit d'une dynastie vengée des insultes de ses sujets rebelles et à la grande satisfaction des rois de droit divin qui s'étaient coalisés, et dont l'astucieuse diplomatie, aidée de comparses complaisants et intéressés, avait compris que le meilleur

moyen de vaincre un peuple brave et de tuer sa révolution, c'était de déshonorer son idole, en la maculant des hontes d'apparentes défaites habilement préparées par l'hypocrisie et la trahison !

Un dernier mot sur l'épître royale au général Belliard. J'ai négligé la partie romanesque de ce document. Je dois réparer cette omission parce que c'est précisément ce qui est livré à l'admiration de la postérité, ou plutôt des sots et des idiots.

L'épître commence en ces termes : « Je suis
« arrivé ici (Aerschot) d'assez bonne heure, j'ai
« pris 1,500 gardes civiques de différents can-
« tons et 20 gendarmes, et je me suis dirigé,
« avec toutes les précautions militaires, vers
« Weest-Mierbeck, assez près de Westerloo,
« là j'ai eu le bonheur de me réunir avec Tieken
« que j'ai amené ici... »

Admirez ce roi qui se lève de bonne heure ! et pourquoi faire ? Pour surveiller, encourager, accélérer la jonction qu'il avait ordonnée des deux corps de l'Escaut et de la Meuse ? Point du tout ! Dès quatre heures du matin il avait renoncé à

cette jonction, il avait ordonné à Tieken d'arrêter sa marche sans en avertir Daine qui, par ce seul fait, était condamné à une catastrophe certaine!

Le roi se lève de bonne heure! pour aller à la rencontre de Tieken à qui il avait ordonné une retraite précipitée sur Aerschot. Promenade purement fantaisiste, car il pouvait, sans inconvénient, attendre Tieken à Aerschot.

Il prend, pour cette promenade, 1,500 gardes civiques *et* 20 *gendarmes*. Pourquoi ces 20 *gendarmes*, alors qu'il avait retenu pour la garde de sa personne *la meilleure partie de la cavalerie* de Tieken, au grand déplaisir de celui-ci et au grand détriment de son corps d'armée? (*Voir Nielon*, pag. 225.)

« Je me suis dirigé vers Weest-Mierbeck, avec
« *toutes les précautions militaires*, » dit le roi!
précautions inutiles, puisqu'il tournait le dos à l'ennemi qui marchait en sens opposé, pour envelopper Daine et l'écraser!

« Là, continue le roi, *j'ai eu le bonheur de*
« *me réunir avec Tieken*, que j'ai amené ici. » Je

ne comprends pas *ce bonheur!* la réunion était prévue, infaillible, incontestable, *et sans le moindre danger!* Mais, pour donner à cette innocente promenade les apparences d'une entreprise hardie, digne de l'admiration de la postérité, et des sots et des idiots, il était nécessaire de faire considérer la réunion avec Tieken comme le résultat d'une chance heureuse.

Le roi se promenait! loin du champ de bataille qui allait être un champ de carnage ou une fatale et inévitable déroute, grâce à la contre-marche par lui ordonnée, le matin même, au général de Tieken.

Le roi se promenait! lorsque l'armée de la Meuse, victime d'un guet-apens préparé, exécuté avec un raffinement d'audacieuse hypocrisie, succombait, première victime des exigences d'une astucieuse diplomatie!!!

L'armée de l'Escaut subira bientôt la même catastrophe, par les mêmes procédés et dans le même but!!!

Les courtisans ont eu l'impudeur d'accuser Daine d'incurie et de trahison!!! Une enquête,

un jury d'honneur n'eussent pas manqué d'absoudre Daine et de flétrir les vrais coupables!!! Ils sont déjà démasqués pour les moins clairvoyants; ils seront bientôt marqués au front d'une stigmata ineffaçable. L'inexorable justice effacera, du même verdict, la flétrissure dont les lâches et faméliques courtisans ont trop longtemps souillé la Belgique, la révolution, ses meilleurs citoyens, et surtout son armée toute nationale, patriotique et sincèrement constitutionnelle.

Apprécient l'absurdité des positions de notre armée et suivant très attentivement la marche et les progrès de l'armée hollandaise, j'allai faire, à Louvain, visite au général Belliard, pour causer de la situation, lui communiquer mes inquiétudes et mes appréhensions. Je finis par lui dire : « Le maréchal Gérard attendra-t-il que le prince d'Orange soit proclamé, installé à Bruxelles, avant d'entrer en Belgique? n'oubliez pas que la race des Monck n'est pas éteinte en Angleterre. »

Il n'avait pas reçu la lettre que le roi lui écrivit d'Aerschot le 8 août à la fin de la journée; il avait déjà reçu, sans doute, d'autres communi-

cations du même genre, car il me dit : « On veut retarder la marche de Gérard; je crois, comme vous, qu'il est urgent qu'il arrive; je vais lui écrire dans ce sens. Il viendra bon gré malgré. » Il prononça ces mots avec humeur et d'un ton contrarié.

Mes relations avec le général avaient toujours été franches, expansives; notre entretien à Louvain, plein d'aménité comme toujours, révélait de la part du général des embarras, des réticences de langage dont je compris plus tard la signification et dont il paraissait très contrarié de ne pouvoir me dire le motif.

Dès le début de la campagne et même avant, tout chef militaire expérimenté, désireux de conserver l'honneur du drapeau et sa propre considération, eût manœuvré pour opérer la concentration de son armée, et, en attendant, eût évité le combat. C'est le contraire qui fut fait!!!

Après la défaite de Daine, la nécessité d'éviter le combat était cent fois plus évidente et ne pouvait échapper au moins clairvoyant. Rien ne fut fait pour l'éviter; bien au contraire, on le provo-

qua stupidement, alors qu'il ne pouvait produire que désastre pour l'armée et pour le chef, honte et très légitime suspicion de trahison, de connivence avec les ennemis de notre révolution : ce qui est aujourd'hui démontré.

Après la défaite de Daine, la retraite en bon ordre de notre armée vers Bruxelles, et de bonnes positions prises pour couvrir la capitale, étaient la seule manœuvre logique, rationnelle et loyale. Elle mettait le berceau de notre indépendance à l'abri des insultes de l'ennemi, elle avait surtout l'immense avantage de mettre entre les belligérants une distance infranchissable avant l'arrivée de l'armée française ; elle écartait toute chance à un second combat, à une défaite certaine, inévitable ; elle conjurait un second crime politique, une nouvelle effusion de sang !

En effet, dès le onze du *mois d'août*, le prince d'Orange avait reçu de son père l'ordre de reprendre le chemin de la frontière. Il ajourna de *vingt-quatre* heures l'exécution de cet ordre parce qu'il désirait faire son entrée à Louvain, ancienne capitale du Brabant, et qu'il savait, a-t-il dit, pou-

voir le faire, *avant l'arrivée de l'armée française.*

Si Léopold I^{er} avait fait ce que le plus simple bon sens indiquait, s'il avait opéré sa retraite sur Bruxelles, il n'y eût pas eu de combat le 12 août à Louvain, moins encore sous les murs de Bruxelles, où le prince d'Orange pouvait à peine arriver le 13, puisque l'avant-garde de l'armée française y était arrivée le 12. Il se serait d'ailleurs bien gardé de marcher sur Bruxelles, prêtant son flanc gauche au corps français commandé par M. de la Woestine et débouchant par Wavre.

Le prince d'Orange eût pu, sans coup férir, satisfaire son désir de visiter l'ancienne capitale du Brabant et nous aurions évité une seconde humiliation !

M. de Grovestein a fait au sujet du combat du 12 du mois d'août une importante et très intéressante révélation, dans son livre intitulé *Notice et Souvenirs biographiques du comte van der Duyn de Maasdam et du baron de Capellen.* (Saint-Germain en Laye. H. Picault, in-8°). Il reproduit le fragment suivant emprunté aux souvenirs de M. de Capellen :

« Le prince d'Orange en parlant des événements de 1831 et de la campagne des dix jours, et sur l'observation qu'on lui fit qu'on avait fait trop ou trop peu, *me dit que s'il avait obéi à la lettre aux ordres reçus de son père, il ne se serait pas permis l'affaire de Louvain, ayant alors déjà dans sa poche l'ordre de battre en retraite, ce qu'il n'avait cependant communiqué à personne qu'à son frère, le prince Frédéric; mais qu'il avait cru pouvoir se permettre ce délai dans l'exécution de cet ordre, parce que, d'après ses calculs, il ne pouvait pas encore rencontrer l'armée française.* » (Voir Thonissen, tome I^{er}, pages 64 et 65.)

J'ai démontré que le combat et la déroute de Louvain pouvaient être évités ! Je conçois que le prince d'Orange, certain de vaincre, ait cherché l'occasion d'humilier profondément *son ancien rival*, récemment glorifié à la tribune ministérielle belge, avec une inconvenance qui ne se pardonne guère. Mais que Léopold I^{er}, roi des Belges, ait consenti à donner une éclatante revanche à son ancien rival évincé et lui ait élevé un piédestal

cimenté du sang belge et du déshonneur national; c'est un mystère que la conférence de Londres et ses représentants en Belgique peuvent seuls expliquer.

Au début de la campagne, la concentration immédiate de toutes nos forces pouvait nous donner la victoire et, bien certainement, nous éviter une défaite. Après la déroute de Daine, il n'y avait de salut que dans une retraite en bon ordre et dans une concentration sous les murs de la capitale. Rien n'était plus facile, puisque l'ennemi avait dirigé toutes ses forces sur Daine.

Quel vertige a pu concevoir, quel mauvais génie a pu conseiller une lutte désormais impossible, absurde! Mystère! mystère! Trahison flagrante!!!

Où Léopold I^{er} prenait-il conseil? où puisait-il ses déterminations? Je n'ai trouvé mention de conseil de guerre qu'une seule fois, à Aerschot le 8 août à huit heures du soir : le roi, après s'être fait attendre pendant une heure, a prétexté une indisposition! et s'est fait remplacer par M. d'Hane, ministre de la guerre *ad interim*!

Le chef de l'armée n'avait aucune communication avec son état-major belge ; plusieurs généraux et officiers supérieurs anglais formaient *in petto*, son état-major, son conseil aulique, entre autres, lord Russell, colonel des hussards de Sa Majesté britannique. Ces messieurs n'avaient aucun caractère officiel ! Quelle était la nature de leur mission ? Mystère ! Quelle influence ont-ils exercée sur les résolutions du roi ? On l'ignore. Ont-ils conseillé, ont-ils repoussé la retraite et la concentration de l'armée vers Bruxelles ? On l'ignore. L'essentiel c'est que la postérité sache que l'honneur belge n'a pas été compromis, que sa responsabilité est restée intacte, que l'étranger *seul* est responsable des funestes conséquences d'une manœuvre qui a été, à juste titre, considérée comme une trahison. Un Belge transmettait des ordres qu'il ne comprenait pas. On peut lui pardonner, il ne savait pas ce qu'il faisait !

Sir Robert Adair, ambassadeur d'Angleterre près de Léopold I^{er}, se rend à son quartier général le 9 août, *chargé de tenir son Gouvernement au courant des événements militaires*. C'est peu

pour un ambassadeur. Un des généraux et officiers anglais attachés à la personne de Léopold, suffisait à une besogne que le premier venu pouvait accomplir !

Le simple bon sens ne peut admettre l'inanité, l'humilité d'une pareille mission ; il lui assignera, sans grand effort, le double but : d'arrêter le prince d'Orange, s'il voulait aller trop loin, et la France, si elle voulait abuser de sa mission. Voilà quel était le caractère de l'ambassade anglaise : elle représentait la conférence de Londres ; elle veillait à l'exécution des conditions secrètes de l'avènement de Léopold I^{er} au trône de Belgique !

On a dépeint sir Adair comme l'ami de la Belgique et du roi Léopold ; arrivé le 9 août après la défaite de Daine, il aurait dû, en cette double qualité, considérer la réhabilitation de la royauté comme suffisante et l'humiliation des rebelles suffisamment expiatoire ! il aurait dû, par humanité, arrêter l'effusion du sang qui avait suffisamment vengé les Majestés de droit divin. Il suffisait d'exiger du prince d'Orange qu'il s'arrê-

tât; conseiller même la retraite des Belges et leur concentration vers Bruxelles; ce qui séparait les belligérants, évitait l'effusion du sang, tout en laissant complet le triomphe du roi Guillaume sur ses sujets rebelles.

Que l'aréopage étranger ait repoussé cette idée ou n'ait pas pris la peine de s'y arrêter, l'humanité a le droit d'en gémir, mais que le roi Léopold ne s'y soit pas arrêté, qu'il n'ait pas protesté, qu'il ait accepté l'écrasante responsabilité de l'effusion d'un sang précieux et d'une nouvelle honte pour un noble peuple qu'il était appelé à gouverner! c'est ce que la postérité stigmatisera en caractères ineffaçables!

Dans quelle situation Léopold I^{er} se décide-t-il, ou est-il contraint à continuer une lutte évidemment, absurdement inégale? Lorsqu'il a la certitude de n'avoir, pour la soutenir, que l'armée de l'Escaut?

La nécessité de la concentration des deux corps d'armée, si longtemps, si stupidement méconnue, revient comme un cauchemar, toujours tardivement, lorsqu'elle devient un immense péril,

ou une impossibilité ! Le 9 août à dix heures du soir, le ministre de la guerre *ad interim* C. d'Hane adresse à Daine la dépêche suivante .

... « Je vous enjoins en conséquence de *ramener, par Namur et à marches forcées, les débris du corps sous vos ordres, pour les réunir à l'armée de l'Escaut que le roi commande en personne.* » (Je souligne.)

Dix heures plus tard, c'est à dire le 10 août à huit heures du matin, nouvelle dépêche par laquelle d'Hane, ministre de la guerre, dit à Daine : « Des changements survenus dans les dispositions de l'armée doivent faire regarder comme non avenu l'ordre que je vous ai transmis hier 9 courant, de vous diriger en hâte sur Namur pour vous réunir à l'armée que le roi commande en personne. »

« C'est à Liège que vous devez concentrer vos forces et vous y maintenir sans faire d'autre mouvement, jusqu'à ce que vous receviez un ordre contraire et positif. »

Quel vertige, quel lutin présidait donc les déli-
bérations du quartier général du roi *comman-*

dant en personne? Ces deux ordres étaient absurdes, comme nous verrons bientôt.

Combien ces tergiversations, ces ordres contradictoires devaient inspirer de confiance et de résolution aux chefs de corps qui devaient les exécuter! à combien de marches et contre-marches fatigantes et démoralisantes n'avaient-elles pas exposé et découragé le soldat pendant cette mystérieuse campagne!

Ces dépêches sont au dessous de toute critique; leur absurdité saute aux yeux des moins clairvoyants! Faire venir de *Liège à Louvain, PAR NAMUR!!! huit à neuf mille hommes* qui auraient prêté le flanc à une armée victorieuse de 60,000 hommes! dont une bonne partie se trouvait déjà à la hauteur de Tirlemont! au moment où ils seraient partis de Liège! n'est-ce pas le comble de l'ineptie ou de la trahison!!!

Pour mettre dans son véritable jour et rendre plus saisissante la stupidité de la royale dépêche du 9 août 1831, placez-vous, lecteur, à Tirlemont le 10 août à midi, avec l'armée hollandaise, au moment où les 8,000 à 9,000 Belges sortent de Liège,

avec artillerie, munitions, bagages et autres accessoires; suivez d'un œil attentif ces nobles victimes de l'obéissance passive et du commandement sans intelligence; vous les verrez arriver en toute sécurité à Namur, mais harrassés de fatigue, puis recommençant leur marche forcée vers *Louvain*, prêtant le flanc à l'ennemi qui les observe d'un regard de pitié et guette le moment opportun pour les arrêter, les envelopper, en disposer selon son bon plaisir et sans danger pour lui!!!

En présence de pareils faits, peut-on contester la légitimité de cette question brûlante : Était-ce ineptie ou trahison!!!

Ce n'est pas tout; ceci mérite un millier de points d'exclamation ou d'indignation!!!!

LE 11 AOUT (on ne dit pas à quelle heure) nouvelle dépêche du quartier général royal de Louvain, par laquelle le ministre de la guerre D'Hane notifie au général Daine, à Liège, que « le roi
« compte se porter *aujourd'hui* en avant avec le
« corps de l'armée de l'Escaut, sur la route de
« Tirlemont, et pour tâcher de *s'emparer de cette*

« ville, s'il est possible. Je vous instruirai ultérieurement du résultat de cette opération.

« *Tous nos mouvements, général, tendent à opérer une jonction entre nos corps d'armée ; vous voudrez bien, de votre côté, vous tenir prêt à vous porter en avant si le cas l'exige.* »
(Je souligne).

Cette dépêche est signée par D'Hane, ministre de la guerre, et non ministre de la guerre *ad interim*.

Qui donc cette dépêche royale était-elle destinée à tromper ? La postérité sans doute, et les badauds et les idiots qui ne vérifient jamais rien.

On est tellement convaincu de l'immense et coupable faute commise en négligeant, dès le principe, la concentration des deux corps de l'Escaut et de la Meuse, qu'on fait semblant de la vouloir toujours, par des dépêches nombreuses qui pourront faire illusion pour la postérité, pour les sots et les idiots !

Cette dépêche du 11 et la marche du même jour sur la route de Tirlemont avaient pour but, comme nous le verrons bientôt, de favoriser et de

dissimuler une manœuvre décisive de l'ennemi qui devait, en nous coupant la retraite sur Bruxelles, terminer, le lendemain 12 août, la mystérieuse et diplomatique comédie qu'on a appelée la défaite du mois d'août 1831, le triomphe de la diplomatie et des intrigants!!!

Voilà la postérité avertie. Les badauds et les idiots pourront continuer à croire ce qu'on aura intérêt à leur faire croire; je n'écris pas pour eux. Je veux éclairer, consoler, encourager le bon sens belge qui sera toujours l'apanage de l'immense majorité de la Belgique!!!

Le roi se préparait, dit la dépêche, à *s'emparer de la ville de Tirlemont!* Ignorait-il, pouvait-il ignorer que dès la veille, 10 août, l'armée ennemie occupait cette place et que ses avant-postes étaient à une lieue et demie de Louvain, dès le 11 au matin!!! Et c'est le 11 à *midi* qu'il sort de Louvain, *pour faire la conquête de Tirlemont!!!* et sa jonction avec Daine!!!

Il est arrêté à *Bautersem*, à une heure et demie de Louvain; un combat de tirailleurs s'engage. Nos braves volontaires de toutes les catégories,

le 12^e de ligne, composé de volontaires, se conduisent, comme partout, avec intelligence, sang-froid et un courage admirable. Ils culbutent l'ennemi en peu de temps ; mais, toutes les fois qu'ils veulent dépasser cette position, ils sont accueillis par la mitraille ennemie et menacés par sa cavalerie.

Témoin de cette lutte inégale et stérile, j'ai demandé au général Tieken, de l'artillerie, pour égaliser le combat ; il me répondit : C'est le roi qui commande, je ne puis donner d'ordre ; je ne puis qu'exécuter ceux qu'il me donne.

Dans ce moment, ordre est donné au bataillon de réserve du 12^e de ligne de marcher en avant ; le même ordre est donné à la garde civique de Mons. Je n'hésitai pas à me joindre à mes compatriotes. En ma qualité de colonel d'état-major de la garde civique de Bruxelles, je dis au commandant de celle de Mons, que j'avais été, la veille, sur le terrain, que je le connaissais et que je guiderais sa marche, d'accord avec le colonel Delescaille qui commandait le 12^e de ligne.

Nous cheminâmes vers le champ de bataille,

le 12^e à la gauche de la route, la garde civique de Mons à la droite. Je demandai à Delescaille comment il allait entrer en ligne. Est-ce en masse, en tirailleurs, de front ou en flanc ; quels ordres il avait reçus ? — On ne m'a donné aucun ordre, me dit-il ; on m'a ordonné de marcher en avant, je marche. — Mais lui dis-je, cela me paraît bien irrégulier. Est-ce que les choses se passent toujours ainsi ? — Jamais, me dit-il ; tout se fait, depuis le début de la campagne, au rebours du bon sens. Ceci n'est qu'un menu détail, en comparaison de tout ce qui se fait d'absurde depuis huit jours. L'ennemi, ajoute-t-il, est comme dans un fourré, nous ne le voyons pas ; je ne puis apprécier ce que j'aurai à faire. En pareil cas, un officier d'état-major ou un aide de camp dirige la colonne ou transmet les instructions du général qui commande. Aujourd'hui tout se fait au hasard et souvent n'a pas le sens commun. — Acceptez-moi, lui dis-je, comme officier d'état-major. — Cela me va, dit Delescaille. Il me donna une bonne et vigoureuse poignée de main. — Hier, lui dis-je, j'ai exploré le terrain ; j'ai parcouru un chemin

assez étroit bordé de fossés et de saules antiques qui pourront abriter nos tirailleurs. Ce chemin commence à la gauche de la route et vous conduira, je pense, jusqu'au bout du village. Je vais vérifier la position de l'ennemi. — Bravo, me dit-il, et en avant; je vous suivrai de près.

En un temps de galop, j'arrivai bientôt à la hauteur d'un poste ennemi; il m'adressa une trentaine de coups de fusils qui ne m'ont fait aucun mal; ils m'ont couvert et ont jonché le chemin de branches et de feuilles de saules. J'ai remarqué que les Hollandais, infanterie et artillerie, tiraient toujours très haut. J'en ai fait l'expérience, le lendemain 12 août, sur les remparts de Louvain et lors de notre retraite par la route de Malines.

J'allai rapidement rendre compte à Delescaille de la position de l'ennemi : « Lorsque vous verrez, lui dis-je, le chemin verdi par les branches de saules, l'ennemi sera à une trentaine de mètres plus loin, en perpendiculaire avec le chemin; car il a tiré obliquement sur moi. Recommandez le plus profond silence, afin d'arriver le plus en face possible, avant de faire feu. Je vais rejoindre

la garde civique de Mons qui marche avec vous ; j'exécuterai vos ordres. Nous pourrons probablement attaquer en flanc les tirailleurs ennemis engagés dans le village. » Nous nous donnâmes une poignée de moins très cordiale. Je marchai vers la queue de la colonne, au pas, afin de n'avoir pas l'air de fuir et pour annoncer à la troupe un succès complet, si la marche se fait en silence. Arrivé au bout de la colonne, je n'aperçus pas la garde civique de Mons ; je franchis lestement trois cents mètres ; point de garde civique. Je retournai vers la colonne du 12^e, j'interrogeai ; on me dit qu'au moment de faire un à-gauche pour entrer dans notre chemin, elle avait fait un à-droite par ordre d'un officier supérieur de la garde civique. Je m'adressai à un officier qui me dit : qu'un amateur quelconque s'était emparé de la garde civique et l'avait dirigée sur la droite de la grande route. J'en avertis Delescaille, lui promettant de faire tout ce qui serait possible pour lui ramener son monde. Mes démarches furent vaines : lorsque je retrouvai quelques gardes, ils me dirent, ce qui était logique : Nous ne pouvons quitter le

poste. D'ailleurs tous étaient engagés en tirailleurs, mêlés avec d'autres gardes civiques; le rappel était impossible.

On peut juger, d'après ce petit épisode, de l'ordre, de l'intelligence, qui régnaient dans le commandement. Il en était de même, je l'affirme, dans l'ensemble des opérations, sous tous les rapports : personnel, matériel, administration, vivres et munitions! tout était désordre, confusion!

Je rencontrai, à l'entrée du village, le frère utérin du brave et si justement regretté Gêneval tué à Lierre, au mois d'octobre 1830 : le non moins brave et dévoué Lamarche, littérateur distingué qui avait abandonné tout, pour voler à notre secours et nous aider à briser le joug de Guillaume. Républicain sincère autant que loyal, il avait déposé ses épaulettes, le jour de l'avènement de Léopold 1^{er}. Répondant à ses nombreux amis qui le conjuraient de renoncer à sa résolution, il leur dit : « Je suis venu en Belgique pour l'aider à conquérir sa liberté, et non pour faire et soutenir un roi qui ressem-

« blera à tous les rois et qui sera, tout au moins, « aussi inutile, aussi parasite et probablement « aussi dangereux que tous les rois. »

Lamarche, sans armes offensives, était un volontaire *sui generis*, dont le dévouement à la Belgique et à ses libertés, était au moins aussi utile que celui des combattants. Il conseillait, encourageait, avec l'ascendant d'une conscience pure et désintéressée. — Eh bien, lui dis-je, que faites-vous ici? — Oh ! me répondit-il, en haussant les épaules, nous assistons tous les deux à l'agonie de la révolution, de ses conquêtes, de ses promesses. Toute cette campagne est une ignoble comédie, un drame criminel. Le combat d'aujourd'hui est le prologue du dernier acte qui se jouera demain à Louvain. Le quartier général ne peut pas ignorer la force et la marche de l'ennemi, il avait à peine le temps nécessaire pour préparer, à Louvain, une défense assez longue pour donner le temps à l'armée française d'entrer en ligne. Si l'on ne profite pas du reste de la journée pour faire rentrer à Louvain tous les corps éparpillés sans liaisons, sans ordre, sans direction supérieure, il y aura

demain une débâcle générale ; il sera impossible de défendre Louvain pendant quatre heures, il y a encore deux heures de jour (il était six heures et demie, près de sept heures), qu'on en profite pour faire une retraite en bon ordre ; demain, en face de forces quatre fois supérieures aux nôtres, la retraite sera une déroute, et l'ennemi pourra faire, demain, son entrée à Bruxelles, si tel est son bon plaisir. — Je suis parfaitement de votre avis ; j'en ai déjà parlé à Tieken qui le comprend, comme nous, mais, esclave de l'obéissance passive, il attend les ordres du roi qui est allé paisiblement dîner à Louvain. Je vais de nouveau essayer de convaincre Tieken ; ce seront peines perdues, car il est tellement inféodé à l'obéissance passive, qu'il n'oserait même pas proposer la retraite, à moins que le roi ne lui demande son avis. — La retraite, lui dis-je, est d'autant plus urgente, que la marche en avant et le combat sont absurdes, criminels même, si, comme j'en ai la certitude, Saxe-Weimar a passé la Dyle et manœuvre pour nous couper la retraite sur Bruxelles. — On me l'a dit, mais je ne puis y croire. Saxe-

Weimar est un homme de guerre trop sérieux pour se permettre une pareille témérité ; à moins d'une connivence par trop compromettante.

Nous étions tous deux très émus ; nous avions les larmes aux yeux, en nous quittant. En un temps de galop, cinq minutes après, j'avais rejoint le général Tieken ; je lui démontrai l'inutilité de prolonger le combat, la nécessité d'opérer immédiatement la retraite et la concentration à Louvain. Il fut sans doute touché de mon langage aussi persuasif qu'animé. Il me tendit la main qu'il serra avec effusion, mais il ne répondit rien. — Allez-donc, lui dis-je, trouver le roi, ou faites lui savoir la nécessité de la rentrée des troupes à Louvain. — C'est le roi qui commande, me dit-il, lui seul peut changer l'ordre de bataille qu'il a ordonné ; lui seul peut ordonner la retraite et la concentration à Louvain. — Mais, général, le roi est parti. — Oui, le roi est parti, sans changer ses ordres ; je ne puis lui demander de les changer, qu'en cas d'événements graves ; il n'y a pas d'événement grave. Les choses sont dans le *statu quo* où le roi les a laissées. — Mais les évé-

nements peuvent devenir graves; vous pouvez et devez même les prévoir et le faire dire au roi. — Non, le quartier général sait mieux ce qui se passe que moi, que nous tous; il a donné des ordres en conséquence; je ne puis que les exécuter. Ce serait faire injure au roi et au quartier général de supposer qu'il est mal informé et qu'on en sait plus qu'eux. Me serrant de nouveau la main avec une effusion très significative, il me dit : — Je vous comprends, je suis de votre avis, et il répéta : Je ne puis qu'obéir, allez chez le roi à son quartier général, répéter ce que vous m'avez dit, vous en avez le droit que je n'ai pas, on vous écoutera, je le désire vivement, parce que je crois que vous avez raison. — On ne m'écouterait pas, général, pas plus qu'on a écouté les avertissements que je leur ai fait donner hier soir, pas plus qu'on n'a écouté, ce matin, le rapport du bourgmestre d'Ever, qui a fait savoir au roi et a dit à son état-major, que Saxe-Weymar passait ce matin la Dyle avec son corps d'armée, pour nous couper la retraite sur Bruxelles. — Cela n'est pas possible dit Tieken, tout ému. — Cela est telle-

ment possible et certain, que le bourgmestre, accompagné de mon ami *Vifquin*, est venu me dire la même chose, en quittant le quartier général. — Mais cela n'est pas possible, ce serait une trahison ! — Oui, général, c'est une véritable trahison dont vous et l'armée serez victimes, cette nuit ou demain matin, si vous hésitez à ordonner immédiatement la retraite sur Louvain.

Tieken leva la tête, comme s'il provoquait une inspiration du ciel ; son loyal visage et toute son attitude attestaient une pénible et consciencieuse lutte intérieure. Il rompit enfin le silence et me dit : — Il est probable que le roi nous laisse ici, pour masquer son attaque de nuit, sa marche sur le corps de Saxe-Weimar qu'il va envelopper et faire prisonnier. Si je quittais mon poste, je ferais manquer l'opération. — Général, si le roi avait eu le projet que vous lui supposez, il l'aurait exécuté pendant la journée. J'ai cru aussi que la marche sur la route de Tirlemont masquait une attaque sérieuse sur le corps de Saxe-Weimar ; il n'en fut rien, on l'a laissé s'établir dans une po-

sition très forte, la Montagne de Fer, il est difficile de l'en chasser; il est trop tard pour commencer cette opération. Il reste à peine le temps nécessaire pour concentrer l'armée à Louvain et y préparer une défense quelque peu sérieuse. Au surplus, général, soyez-en bien certain, le roi et son état-major n'ont jamais eu et n'ont pas la moindre intention d'attaquer Saxe-Weimar; vous n'avez pas à craindre de contrarier une manœuvre quelconque de ce côté.

Le général parut hésiter, ou plutôt il réfléchit un moment; puis, les larmes aux yeux, il me serra fortement la main et me dit : *A la garde de Dieu! je ne puis qu'obéir.*

Noble victime de l'obéissance passive ! *Le lendemain*, VINGT HEURES *plus tard*, je le trouvai à la porte de Malines au moment où il allait opérer sa retraite par la route de Malines. Il m'offrit un de ses chevaux (les miens étaient : l'un fourbu, l'autre boiteux), je le remerciai, ne voulant pas quitter mon compagnon Vifquin. Il me serra la main, se baissa et me dit, les larmes aux yeux : « Vous aviez raison hier, je le sentais bien, mais je

ne pouvais qu'obéir; aujourd'hui, c'est différent, me dit-il avec indignation et me serrant plus vivement la main : le roi n'a pas donné l'ordre de retraite; mais il est parti avec la cavalerie, comme l'archiduc Jean en 1805; j'ai ordonné la retraite, parce que je ne veux pas faire ici, comme Mack à Ulm. J'ai bien fait, n'est-ce pas, de repousser le déshonneur pour ma troupe et pour moi? » Il insista de nouveau pour me faire accepter un de ses chevaux.

Ce brave, ce loyal Tieken fut, pendant toute cette triste campagne, victime de son culte pour l'obéissance passive, et après la défaite, les vrais coupables firent peser sur lui la responsabilité de leurs inepties ou de leurs trahisons.

Si, au 8 août, il avait su s'affranchir du joug de l'obéissance passive, il eût mis en poche l'ordre au moins absurde de retraite précipitée sur Aerschot; il eût pu sauver Daine d'une fatale déroute, et enlever, tout au moins, à Diest, le parc d'artillerie de réserve de l'ennemi et un millier de prisonniers. Le 11 août, à Boutersem, il aurait pris sur lui de suppléer à l'insuffisance, à l'im-

prévoyance, au mauvais vouloir du commandant en chef ; il eût ramené à Louvain l'armée trahissement engagée dans un combat sans utilité ; il eût préparé une résistance honorable, le 12 août, à Louvain ; il eût évité une ignoble déroute. Je m'arrête à ces deux faits ; je néglige mille autres détails qui ont, tout aussi misérablement, signalé la mystérieuse campagne du mois d'août 1831.

Si la justice, la raison, l'impitoyable logique présidaient toujours à la distribution des grades, aux degrés d'autorité hiérarchique, l'obéissance passive cesserait d'être funeste, elle cesserait même d'être passive, parce qu'elle deviendrait logique, rationnelle : résultant de sages méditations, elle produirait toujours une exécution complète, rapide et sans hésitations. Mais dans la triste réalité des choses, des hommes et des stupides préjugés de castes et de vanités, l'obéissance passive ne peut être que funeste : la catastrophe du mois d'août 1831 le démontre clairement : substituez au roi Léopold, à Daine et à Tiekèn, le général Lamarque, Mellinet et Niellon, tout change de face, en vingt-quatre heures ; intelligence, ac-

tivité, volonté de vaincre, tout concourt et aboutit au succès, à une victoire certaine.

Le roi chef NÉ reste dans sa haute sphère hiérarchique; il ne consulte pas ses lieutenants, ne les réunit pas; il donne les ordres les plus contradictoires qui sont inspirés par un aréopage étranger à l'armée comme au pays!!!

Le général Tieken, un des plus braves colonels de l'armée française, a fait toutes les campagnes de la fin du dix-huitième et du commencement du dix-neuvième siècle; il en connaît toutes les vicissitudes; il a acquis une immense et précieuse expérience. Il est forcé, en 1831, à une abnégation complète, il se croit obligé à se soumettre aveuglément à toutes les prescriptions de supérieurs hiérarchiques qui, tous ensemble, n'ont pas son expérience et, je n'hésite pas à ajouter, n'ont pas sa sagesse. Le chef NÉ ne daigne pas faire un appel à son expérience, et Tieken pousse le scrupule hiérarchique de l'obéissance passive, jusqu'à s'interdire la moindre objection, la plus sage, la plus salubre observation! A côté de lui est un officier *dont l'expérience n'a pas attendu le*

nombre des années, dont les instincts militaires et une intelligente activité savent démêler le faux du vrai et produire des convictions fortes qui assurent les succès. *Niellon* réunit toutes ces qualités; *Tieken* ne les méconnaît pas; *Tieken* lui accorde toute confiance et marche d'accord avec lui pour l'exécution d'une attaque hardie et glorieuse; *Tieken* est, comme *Niellon*, convaincu qu'il touche au succès; mais, pour l'accomplir, il faut désobéir à un contre-ordre absurde, suspect même; il s'arrête et, les larmes aux yeux, il renonce à un succès certain, glorieux pour lui, décisif peut-être pour la campagne et, tout au moins, d'une immense importance stratégique. *Niellon* qui n'avait pas, pour l'obéissance passive et pour ceux qui l'imposaient, le respect et la confiance qu'une trop longue habitude avait inspirés au vieux *Tieken*, résiste à son chef, discute l'ordre malencontreux et le mérite des hommes qui l'ont formulé; il démontre l'absurdité du contre-ordre, les conséquences de la versatilité, au moins suspecte, qui l'a dicté. Il y avait une trahison flagrante dont il repousse toute solidarité, en don-

nant sa démission. Tieken, ému jusqu'aux larmes, s'efforce de calmer son lieutenant; il l'invite à la modération, à l'obéissance, et déclare que, pour lui, il ne se permet pas de discuter les ordres et contre-ordres de ses chefs, qu'il ne peut et ne doit qu'obéir; qu'il va immédiatement ordonner la contre-marche, la retraite ordonnées. (*Voir, sur cet important épisode, le volume de Niellon, page 234.*)

Lequel de ces deux officiers également braves, loyaux, dévoués, était dans le vrai sens d'une discipline rationnelle, utile? Quel a été le résultat du triomphe de la discipline arbitraire, stupidement hiérarchique? On le connaît : malheur pour l'armée et pour la Belgique ! honte et malédiction pour ceux qui l'ont imposée!!!

On me pardonnera, j'espère, cette digression qui n'est pas sans utilité. Je reviens au malencontreux combat de *Bautersem*. J'en ai démontré l'inutilité, la coupable absurdité ! cette absurdité deviendra bien plus évidente, incroyable même, lorsque je dirai que le quartier général savait, la veille, 10 août, que Saxe-Weimar manœuvrait

pour nous tourner sur notre droite, et qu'il savait, le onze au matin, que Saxe-Weimar passait la Dyle, à une lieue et demie en amont de Louvain!!!

Excepté les indifférents, tout le monde à Louvain connaissait la marche et les progrès de l'armée hollandaise; je les suivais avec grande attention, sur les cartes dont je m'étais muni. (On prétendait que le quartier général royal n'avait pas une seule carte et qu'il avait demandé à Louvain communication des cartes que possédait la Régence.) Le 10 août, je constatai que l'ennemi s'avancait sur la route de Tirlemont à Louvain, et j'appris que des gardes civiques occupaient Boutersem, manquaient de vivres et de direction. J'allai les visiter, afin de pourvoir à leurs besoins et surtout afin de les prévenir de l'approche des Hollandais et de les avertir de la nécessité de se bien garder. Je quittai Louvain à quatre heures après midi; j'allai à Boutersem où je ne trouvai pas des gardes civiques; revenant sur mes pas, je m'arrêtai à Lovenjoul où des gardes civiques et autres volontaires stationnaient, sans savoir pour-

quoi, ni par ordre de qui? Ils étaient sans commandement, sans vivres, sans relations avec qui que ce soit. Ils attendaient des ordres et des vivres et l'occasion de faire le coup de fusil. J'y rencontrai le citoyen *Ovelt*, ancien commandant du corps parisien, *les Amis du peuple*, que le ministère *Lebeau-D'Hane-Sauvage* avait eu la mystérieuse absurdité de licencier, comme tous les autres corps de volontaires! Nous préparâmes une embuscade pour recevoir l'avant-garde hollandaise, ou au moins ses fourrageurs, que j'avais vus au delà de Boutersem. Ce fut M. Pierre Rodenbach qui fut pris au trébuchet : il avait été faire une reconnaissance avec quelques lanciers *sans lances*, lui-même n'avait aucun insigne militaire. Les uniformes, les cocardes étaient si couvertes de poussière, qu'il était difficile de les reconnaître. Un coup de fusil fut tiré, un seul heureusement ; il ne blessa personne. La méprise constatée, Rodenbach confirma la présence de l'ennemi que j'avais vu. Il était six heures trois quarts ; Rodenbach se rendit au quartier général où il arriva avant huit heures ; il rendit compte de sa

mission et aussi des renseignements qui m'avaient été donnés sur la marche des Hollandais qu'on disait se diriger sur *Hougaerde*. Je lui avais fait remarquer que les Hollandais n'avaient rien à faire à *Hougaerde*; que très probablement ils tournaient notre droite. — Appelez, lui dis-je, l'attention du quartier général sur ce point que je considère comme très important. C'est ce qu'il fit, m'a-t-il dit depuis.

Je continuai à recevoir des renseignements conformes sur la marche de l'ennemi. Deux ecclésiastiques, un meunier, un fermier, deux paysans m'ont déclaré que les Hollandais marchaient ou paraissaient marcher sur *Hougaerde*.

L'ennemi marchait avec prudence et beaucoup de précautions; il se faisait toujours précéder d'espions. J'en arrêtai deux que j'adressai au quartier général. Leur présence à Boutersem et à Lovenjoul prouvait que l'ennemi n'était pas loin.

Je rentrai à Louvain, vers neuf heures du soir. Je n'avais aucune communication avec l'état-major de la garde civique de Bruxelles : depuis

la conspiration du mois de mars, j'avais cessé tous rapports avec son commandant en chef. Je me rendis chez son frère, M. Joseph d'Hoogvorst; je lui dis tous les renseignements que j'avais recueillis; je lui démontrai que l'ennemi ne marchait pas sur *Hougaerde*, mais qu'il allait passer la Dyle, s'emparer des routes de Tervueren et de Bruxelles et nous couper la retraite. — Il n'y a pas un moment à perdre, lui dis-je; qu'on ferme immédiatement les écluses à Everlé, la Dyle étant très encaissée, l'ennemi ne pourra la franchir sans construire des ponts. Qu'on détruise ou qu'on défende vigoureusement ceux qui existent; qu'on garnisse la rive gauche d'infanterie, de gardes civiques, de volontaires; ils se battront bien derrière les broussailles et dans les maisons qui bordent la Dyle. Je vous le répète, il n'y a pas un moment à perdre. Allez immédiatement au quartier général, avertissez le roi et mettez son état-major en demeure d'agir, sans perdre une minute. Le danger est immense et imminent, il faut le conjurer à tout prix. — Je ne suis pas sûr de parler au roi, me dit M. J. d'Hoogvorst, je pars ce soir pour

Bruxelles, j'essaierai, je parlerai à ces messieurs de l'état-major; je leur ferai comprendre la nécessité d'agir vigoureusement; mais je crains bien qu'ils se refusent à me croire; car tant de hardiesse leur paraîtra invraisemblable; ils ne voudront pas y croire. — Dites-leur au moins de vérifier les faits, de prendre des renseignements et de se mettre en mesure d'agir, aussitôt après avoir constaté les faits; deux heures suffisent pour connaître la vérité, dites-leur qu'en présence d'une pareille éventualité, hésiter ou perdre une minute, serait un crime dont la responsabilité les écraserait, car ce serait l'équivalent d'une trahison.

J'appris plus tard que M. J. d'Hoogvorst n'avait pu parler au roi, mais qu'il avait fait les communications à son état-major, qui les avait accueillies avec une indifférence et une incrédulité très prononcées.

Ces illustres guerriers ne pouvaient prendre au sérieux des renseignements recueillis, commentés et interprétés par un avocat! par un républicain qui avait voté contre l'élection de leur fétiche Léopold I^{er}!

Je n'avais malheureusement que trop bien appréciée la manœuvre de l'ennemi ! Le lendemain onze août 1831, à dix heures du matin, M. Vifquin, accompagné du bourgmestre d'*Ever* ou d'*Everlé*, vint me trouver à l'hôtel de *Mons* où je logeais ; ils me dirent que le corps d'armée du prince de Saxe-Weimar passait la Dyle. — Allez immédiatement, lui dis-je, en avertir le roi et son état-major. — Nous en venons, me répondirent-ils ; nous n'avons pas été reçus par le roi, mais son état-major nous a dit qu'il allait immédiatement lui en faire rapport.

Tout ce que je viens de rapporter est exactement, rigoureusement historique ; je l'affirme sur l'honneur.

Une revue de l'armée, sur les boulevards de la ville, était annoncée pour onze heures. Je m'y rendis à pied, en costume de ville ; je ne montrai jamais mon uniforme, dans ces parades officielles. Je dis au général Van Coeckelberg (de la garde civique) ce qui se passait sur la Dyle en amont de Louvain ; il parut quelque peu surpris.

— La chose est positive, lui dis-je, vous devez en comprendre l'importance, assurez-vous qu'on le sait au quartier général et venez me dire ce qui en est, j'attendrai votre réponse ici. Un quart d'heure après, il vient me dire : « On le sait; » sans autres explications, son service ne le lui permettait pas sans doute. Il ne me dit pas *quel* état-major le savait. Il entendait probablement parler de l'état-major royal, car je l'avais vu causer avec le général d'Hane.

On va, sans doute, me disais-je, ordonner la concentration de l'armée à Louvain, tomber sur Saxe-Weimar et le punir de son insolente témérité !

O malédiction ! c'est le contraire qui arriva ! à midi, la parade royale finit ; la troupe, pleine de confiance et d'enthousiasme, tourna, sans s'en douter, le dos à l'ennemi et au véritable danger, pour aller, comme on le lui avait annoncé ! *faire la conquête de Tirlemont et sa jonction avec l'armée de Daine !*

Le lendemain à quatre heures du matin, *seize heures* plus tard, l'odieuse comédie était jouée :

l'armée était refoulée par un ennemi quatre fois supérieur en nombre, dans Louvain, où elle apprit que sa retraite sur Bruxelles était coupée, depuis la veille, au moment même où elle sortait de la ville, pour aller faire une royale et mystérieuse PARTIE de tirailleurs à Boutersem !

Ceci est encore exactement, rigoureusement HISTORIQUE ! et n'a pas besoin de commentaires pour se faire comprendre, juger et apprécier, à sa juste mais terrible et odieuse valeur, pour ceux qui en doivent subir l'écrasante et éternelle responsabilité !

L'armée, ou plutôt une poignée de braves combattants, soldats de ligne, gardes civiques, volontaires de toutes les catégories, qui aurait pu, *la veille, 11 août*, prendre position à Louvain, s'y ravitailler, s'y reposer pendant quelques heures, fut surprise le lendemain, 12, à quatre heures du matin, dans les plus mauvaises conditions, par un ennemi quatre fois supérieur en nombre et ne manquant de rien, tandis que les nôtres mouraient de faim : aucune distribution de vivres n'avait été faite dans une contrée aussi riche en

productions de toutes espèces ! La garde civique de Bruxelles qui avait droit à une sollicitude toute spéciale, manqua de tout : elle eut faim ! mais elle fit noblement mentir le proverbe, *ventre affamé n'a ni cœur ni oreille*. Elle n'eut pas un seul moment d'hésitation, même lorsqu'elle soutenait une de nos batteries ; elle se retira lentement et rentra en bon ordre à Louvain, ne laissant derrière elle que l'arrière-garde composée aussi de volontaires appartenant au 2^e chasseurs à pied.

Sauf quelques rares exceptions, l'armée ou plutôt une poignée d'hommes réunis à peu près au hasard, sans cohésion, sans liaison, sans commandement supérieur et manquant de tout, se retira en bon ordre, ne cédant le terrain que pied à pied. Que n'eussent-ils pas fait, s'ils avaient été commandés avec intelligence !

« Il suffit, dit M. Thonissen (tome I^{er}, pag. 60),
« de lire les relations hollandaises pour avoir la
« conviction que la retraite de Boutersem à Lou-
« vain ne ressemblait en rien à une déroute. Lut-

« tant contre des forces triples en nombre, ayant
« leurs deux flancs débordés, les Belges n'en dis-
« putèrent pas moins le terrain pied à pied... »

M. Wyth, Anglais attaché, dans une position très inférieure, à Ponsonby qu'il avait aidé, avec plus de zèle que de désintéressement, dans toutes les intrigues ourdies en faveur de la famille déchue et du prince d'Orange, consacra un zèle non moins *dévoué* pour Léopold I^{er}. Apologiste peu scrupuleux de sa nouvelle idole, il n'hésita pas à attribuer la catastrophe du mois d'août à la lâcheté des Belges!!! Il dépeint la retraite de Boutersem à Louvain comme une honteuse déroute où l'on voyait pêle-mêle officiers, soldats, gardes civiques, volontaires jetant leurs armes, en fuyant dans toutes les directions!!!

C'est une audacieuse calomnie (1) : la déroute,

(1) Wyth est contumier du fait : il a calomnié la révolution, les révolutionnaires, il a calomnié les meilleurs patriotes, les citoyens les plus honorables, parce qu'ils ont repoussé les séductions britanniques et la politique égoïste et hypocrite du Foreign-office.

la confusion, le désordre ont commencé lorsque la fuite précipitée du roi, avec toute la cavalerie, en eut donné le signal. Voilà la seule vérité vraie, sans mélange de flatterie pour personne.

La trahison s'est révélée jusqu'au moment suprême du triomphe des intrigants. La retraite de Boutersem ne se faisant pas assez précipitée à leur gré, ils engageaient nos soldats à ne plus tirer et à battre en retraite. — Il y a armistice, disaient-ils; en conséquence, retirez-vous. — S'il y a armistice, répondait-on, il existe pour l'ennemi comme pour nous; il doit rester en place comme nous. Qu'il s'arrête et nous ne tirerons plus. Cet incident, qui a son importance et mérite réflexion, m'a été attesté par plusieurs officiers et soldats, tant de la ligne que de la garde civique et des corps de volontaires!

Nouvelles preuves de trahison ou d'intelligence coupable avec l'ennemi : l'avis que Saxe-Weimar occupait la Montagne de Fer et nous coupait la retraite sur Bruxelles et sur Malines, circula avec la rapidité du feu électrique. La fuite du roi avec toute la cavalerie se repandit avec la même rapi-

dité ; elle seule détermina la retraite, puis la déroute et la confusion.

Malgré les fatigues, les privations, les mille sujets de découragements, de désespoir, l'armée fit si bonne contenance pendant plusieurs heures, que l'ennemi n'osa l'entamer ; il se contenta de faire usage de son artillerie. Sa mousqueterie se fit peu entendre et produisit peu d'effet, parce qu'elle se tenait à une distance sinon respectueuse au moins très prudente. C'est le souvenir qui m'en est resté ! Dans la position qui avait été assignée à la compagnie dite de Chasteler, à l'extrême gauche, nous n'avons vu qu'une faible partie du champ de bataille ; nous n'avons pas tiré un coup de fusil et nous n'avons pas reçu une seule décharge de mousqueterie (1). Nous étions chargés de soutenir une batterie, ou plutôt quelques canons de gardes civiques, celle de Mons, commandée par un brave patriote nommé *Desenfant*, près la porte de Diest. Nous étions

(1) Mes deux chevaux étant, l'un fourbu, l'autre boiteux, j'eus l'honneur de combattre, toute la journée du 12 août, dans la brave compagnie dite de *Chasteler*.

rangés en bataille, le long du boulevard planté de jeunes arbres dont les premières branches étaient à un mètre cinquante centimètres au-dessus de nos têtes. Pas un boulet ne passa en dessous des premières branches, quelques-uns brisèrent quelques branches, presque tous passaient beaucoup au-dessus du sommet des arbres. Un seul boulet vint frapper le pignon d'une maison très près de nous, mais sans passer dans nos rangs. Il fit quelque sensation. A la fin de son ricochet, je m'en emparai; rentré dans les rangs, je le mis sous le pied, en faisant je ne sais plus quelle plaisanterie qui fut bien accueillie. Les Hollandais tiraient trop haut.

Deux obus passèrent par dessus nos têtes et allèrent se perdre dans une prairie qui était derrière nous. L'un d'eux, en éclatant, couvrit de terre ou plutôt de boue un garde civique qui faillit être tué dans sa fuite; il resta quelque temps étourdi sans se relever.

Après quelques coups de fusil, un mouvement désordonné se produisit, des gardes civiques refoulés, rentrant en désordre par la porte de Diest,

paraissaient le prélude d'un combat. Je me précipitai sur le front de la compagnie, disant :
« Voilà le moment, messieurs, de soutenir votre
« glorieuse réputation, tenons bons, n'oubliez
« pas de tirer sur les officiers et les sous-officiers. »

Ce n'était qu'une fausse alerte. A dater de ce moment le combat finit, le feu cessa de part et d'autre. MM. Wilmar et Goblet, à cheval, parcourant la ligne de bataille, annonçaient qu'il y avait suspension d'armes, qu'on négociait un armistice (c'est à dire les conditions de la capitulation et de la retraite). Me voyant dans les rangs, ils m'appelèrent et me dirent : « Comment ! vous êtes
« ici ! quelle imprudence ! il n'est pas bon qu'on le
« sache. — Comment ! est-ce qu'on aurait la lâcheté de me livrer, si l'ennemi m'exceptait de la
« capitulation ? — Non certes, me répondirent-ils spontanément ; mais vous pourriez devenir
« un embarras ; il est inutile d'augmenter les
« difficultés de la situation. — Eh bien, leur
« dis-je, ils comprendront bientôt que je suis à
« Louvain, si mon projet de barricade réussit.

« — N'en faites rien, me dirent-ils, c'est exposer
« la ville à une destruction certaine, sans résultat
« possible. »

Les plus braves de la compagnie, consultés, accueillirent favorablement mon projet. J'en fis part au brave Tilly qui la commandait momentanément.
« Je suis censé ne pas connaître votre projet, me
« dit-il, mais s'il réussit, je resterai avec tous les
« hommes de bonne volonté ; nous ferons des
« barricades sur une grande échelle, les Hollan-
« dais ne nous débusqueront pas avant l'arrivée
« de l'armée française. Ce sera une honte de
« moins, et une compensation dont la postérité
« se glorifiera. »

Quatre braves jeunes gens se joignirent à moi, deux Louvanistes, un Tirlemontois, je pense, et Frans Faider. Je regrette vivement de ne pouvoir donner tous les noms ; ma mémoire est en défaut et je n'ai pas retrouvé mes notes qui leur ont consacré un souvenir encore bien cher aujourd'hui et bien reconnaissant , quoique trente-sept ans et demi aient refroidi bien des cœurs.

La brave, l'héroïque ville de Louvain, n'était

plus ce qu'elle avait été avant le règne des doctrinaires ; ceux-ci avaient découragé, calomnié les meilleurs patriotes, semé partout la défiance et le découragement ; ils avaient complété leur œuvre par une honteuse catastrophe qui avait amené à ses portes un ennemi qu'elle avait si souvent et si glorieusement repoussé. Aussi la population que nous rencontrions répondait à nos allocutions chaleureuses par une retraite précipitée dans ses demeures, fermant violemment leurs portes ; c'était le plus grand nombre. D'autres nous disaient presque toujours en flamand : « Le roi n'a qu'à se défendre, cela ne nous regarde plus. » Ces paroles étaient presque toujours accompagnées d'injures et d'imprécations à l'adresse du roi et du Régent auxquels ils attribuaient, non sans motifs, tous les malheurs dont ils étaient menacés.

Les groupes que nous rencontrions étaient presque exclusivement composés de femmes et d'enfants, la population virile, gardes civiques et volontaires, étaient en face de l'ennemi. Les quelques hommes que nous rencontrions se plai-

gnaient de n'avoir pas d'armes ; sans leur communiquer notre projet, nous disions à tous : Lorsque vous entendrez le tocsin, courez à l'hôtel de ville ; on vous désignera des postes où vous pourrez, avec ou sans armes, rendre de grands services.

Nous ne pûmes trouver le brave Deneef qui, par son courage et son énergie, avait électrisé la population entière de Louvain et lui avait fait faire des miracles. Lorsqu'il apprit que la ville était cernée et que toute défense était inutile, impossible, il s'était, nous a-t-on dit, soustrait aux vengeances d'un ennemi implacable qu'il avait si souvent humilié par de honteuses défaites.

Nous constatâmes que le quartier général royal et celui de la garde civique avaient disparu. Nous nous rendîmes à l'hôtel de ville où nous espérions trouver Deneef et quelques patriotes dévoués et entreprenants. Nous y rencontrâmes deux échevins ou conseillers communaux qui ne manquaient pas de bonne volonté ni même de courage ; ils nous exprimèrent, sur nos illusions, un

profond et triste étonnement. Tout est fini nous dirent-ils. L'armée française arrivera vingt-quatre heures trop tard. Le prince fera son entrée aujourd'hui ou demain. Nous ne craignons pas ses vengeance, mais Kortheligers n'oubliera pas les affronts qu'il a reçus en 1830 !

Ils étaient occupés de la rédaction de l'adresse au prince, au moment de son entrée. Leur embarras était grand, cela se conçoit ; aussi leur projet était couvert de doubles et de triples ratures qui m'avaient fait sourire. Ils s'en aperçurent ; l'un d'eux me dit : — C'est que la chose n'est pas facile ! — Sans doute ; dites-lui simplement : « Monseigneur nous recommandons l'ancienne « capitale du Brabant à votre magnanimité. » Il sera flatté de ce laconisme respectueux et confiant, et vous ne vous compromettrez pas vis-à-vis des revenants.

Sortis de l'hôtel de ville, nous nous regardâmes, piteux et désillusionnés. — Retournons près la porte de Diest, leur dis-je. — La compagnie ne sera plus là, dirent-ils ; elle doit avoir commencé sa retraite ; allons la rejoindre à la porte de Malines ,

nous éviterons une longue et inutile corvée. J'avais dit à F. Faider ma conversation avec MM. Goblet et Wilmar. — Quant à vous, me dit-il, vous n'avez pas de temps à perdre ; déposez les armes, prenez votre costume de péquin, filez au plus vite ; car si vous êtes pris, vous serez promené en Hollande dans une cage de fer, et vous ne l'aurez pas volé. Nous en étions là, lorsque Vifquin, ingénieur en chef, mon ancien camarade de collège, se précipita sur moi : — Vous encore ici ? me dit-il. — Oui, dit Faider ? il hésite à s'en aller, parce qu'il espère être promené en Hollande, dans une cage de fer. Vifquin m'entraîna, je changeai de costume. Nous arrivâmes à la porte de Malines, au moment où Tieken allait commencer sa retraite. Les Hollandais nous envoyèrent des boulets qui n'avaient pour nous d'autres dangers que la chute des branches des grands bois blancs bordant la route, qu'ils brisaient : ils tiraient toujours trop haut. Ils n'étaient pas plus adroits, lorsqu'ils tiraient à ricochets : leurs boulets s'enterraient, quelques-uns seulement traversaient la route ou frappaient le corps

des arbres, à hauteur d'hommes, ils semblaient tirer bien plus pour nous effrayer que pour nous faire du mal. Si c'est cela qu'ils se proposaient, ils étaient très adroits.

L'encombrement commençant à se faire sur la route : « Évitions la bagarre, me dit Vifquin ; je connais le pays pour l'avoir visité dans ses moindres détails, nous marcherons à notre aise et nous abrègerons le chemin. »

J'omets grand nombre d'incidents, il en est que je ne puis négliger : deux cavaliers ennemis paraissant marcher sur nous, nous entrâmes dans un petit bois où nous étions fort mal abrités, car il était peu large ; nous nous couchâmes dans un fossé ; s'ils avaient eu l'intention que nous leur supposions, ils auraient pu facilement nous tuer ou nous faire prisonniers, ce que je craignais le plus. Ils passèrent rapidement, sans même tourner la tête de notre côté. C'était sans doute, des déserteurs ou des maraudeurs.

Cette nouvelle humiliation ajoutée à toutes les humiliations que j'avais ressenties pour mon pays depuis six jours, m'exaspéra jusqu'au déses-

poir. J'allai me frapper d'un poignard que je portais toujours pour éviter d'être pris vivant, Vifquin se jeta sur moi; il exigea en termes à la fois énergiques et affectueux que je jetasse au loin cette arme homicide, indigne d'un homme de cœur. Ce que je fis, en versant des larmes bien amères et en lançant des imprécations énergiques contre les lâches et infâmes auteurs de nos désastres et de mon légitime désespoir!!!

Nous arrivâmes à Elewyt où habitait le régisseur de la terre de Scheplacken, appartenant à M. le comte de Celles. Ce brave homme faillit mourir d'un coup d'apoplexie en me voyant. C'était de joie, car il appartenait à cette catégorie de paisibles bourgeois qui s'imaginent qu'on ne peut aller en guerre sans y trouver la mort. On avait d'ailleurs fait courir le bruit que j'étais toujours aux avant-postes, m'exposant aux plus grands dangers, et que j'avais été tué, disaient les uns, fait prisonnier et blessé, disaient les autres.

Il était neuf heures, je n'avais rien mangé de toute la journée, j'étais exténué de faim et surtout de fatigues. M. Meganck, notre excellent hôte,

se mit en quatre pour nous rendre des forces et il nous donna son plus vieux bourgogne, pour nous consoler des rigueurs de la fortune.

Ce n'est qu'après notre repos, qu'il nous dit les rapports alarmants qu'il avait reçus, en sa qualité de bourgmestre : on lui avait dit, entre autres sinistres, que les Hollandais arriveraient dans sa commune, Elewyt, pendant la nuit. Tandis que nous dinions, un rapport lui annonçait que les Hollandais marchaient sur Vilvorde, que l'avant-garde y était déjà arrivée. Ils voulaient, disait-on, prendre, à Malines, le roi comme dans une souricière.

Nous devons passer par Vilvorde, pour arriver à Bruxelles. Que faire? Notre hôte nous engageait à passer la nuit chez lui, il oubliait qu'un rapport lui annonçait l'arrivée des Hollandais pendant la nuit, dans sa commune.

Sachant notre excellent hôte fort alarmiste et, faisant la part des exagérations et des alarmes qui précèdent toujours la marche d'une armée victorieuse, nous résolûmes de prendre la route de Bruxelles. M. Meganck mit son *cabriolet* à

notre disposition, nous recommandant, jusqu'au dernier moment, de marcher avec les plus grandes précautions. Car, répétait-il, sans cesse, s'adressant à moi, si vous êtes pris vous serez fusillé tout de suite, oui, tout de suite. Les larmes aux yeux, il me serra la main, me répétant : Pas d'imprudence !

Il ne se contenta pas de nous donner des conseils paternels, il donna aussi ses instructions à son domestique qui devait nous conduire.

Aussilongtemps que nous cheminâmes dans l'intérieur des terres, il marcha rondement ; mais arrivé à la route de Malines à Vilvorde, à trois quarts de lieue de cette dernière ville, il s'arrêta, regarda devant, derrière lui, à droite et à gauche : « Pas de danger, » dit-il ; puis il ajouta : « Nous roulerons sur le chemin de terre afin de ne pas avertir l'ennemi de notre approche. » Il s'arrêta plusieurs fois pour réitérer ses vérifications, ce qui nous impatientait fort et nous faisait parfois craindre quelques dangers sérieux. Arrivé à dix minutes de Vilvorde, il s'arrêta court, tourna bride et rebroussa chemin, à grande vitesse. Nous eûmes grande

peine à l'arrêter et à lui faire reprendre sa course vers Vilvorde. Pour se justifier, il dit avoir vu les postes avancés des Hollandais, cachés derrière les arbres et aux côtés de la route. « Mon maître
« m'a dit : Vous conduisez deux imprudents qui
« n'ont peur de rien et qui se feront prendre ; il
« faut avoir de la prudence pour trois. Au moindre
« danger vous reviendrez à Elewyt. De mon côté
« je vais m'assurer s'il est vrai que les Hollan-
« dais doivent venir la nuit à Elewyt ; s'il en est
« ainsi, j'enverrai quelqu'un au devant de vous,
« pour vous prévenir. »

Dans toute autre circonstance, nous aurions simplement admiré ces bienveillantes et quelque peu naïves précautions ; mais entre onze heures et minuit, sur une route déserte, après avoir déjà subi toutes les tribulations d'une défaite et d'une retraite précipitée, on conçoit que nous ayons été disposés à partager les hésitations d'un homme que nous considérions comme mieux instruit que nous des faits qui s'étaient passés sous ses yeux.

Saxe-Weimar, nous disions-nous, chargé de couper la retraite sur Bruxelles et sur Malines,

pourrait très bien, après la fuite du roi vers Malines, avoir dirigé un détachement sur Vilvorde, pour lui couper la retraite sur sa capitale et le prendre à Malines, comme dans une souricière, ainsi que le disaient les rapports faits à notre hôte le bourgmestre d'Elewytt. Tout cela avait fini par nous paraître très vraisemblable. Cependant le désir de rentrer au foyer domestique, et le devoir de mettre un terme aux incertitudes, aux légitimes inquiétudes de la famille, l'emporta sur ce que nous considérions comme de la prudence et que notre conducteur considérait comme un très sérieux danger. Nous transigeâmes avec lui : nous convinmes que son cheval marcherait au pas afin de nous donner tout le temps nécessaire pour bien constater le danger, et donner au cheval de bonnes jambes pour nous éloigner rapidement du danger, lorsque nous l'aurions constaté à nous trois. Arrivé à 300 ou 400 mètres de Vilvorde, notre conducteur tourna bride une seconde fois et, sans nous consulter, poussa son cheval à toute vitesse. D'énergiques paroles l'arrêtèrent enfin ; nous af-

firmâmes que nous avions attentivement regardé, que nous n'avions aperçu aucun danger. Nous lui reprochâmes d'avoir manqué à notre convention d'après laquelle nous devions apprécier tous trois le danger et tous trois décider la retraite. Nous le décidâmes à reprendre sa marche vers Vilvorde, toujours au pas. Cette fois nous atteignîmes sans nouvel incident, la première maison de Vilvorde, l'hôtellerie de Portaels, où nous remarquâmes un relai de quatre chevaux, qui attendait un voyageur de Bruxelles ou de Malines. Ce sont ces chevaux que notre conducteur avait pris pour un piquet de cavalerie, avant-garde de Saxe-Weimar.

Nous traversâmes Vilvorde au pas, notre conducteur prenant toujours les mêmes précautions. Après avoir passé le pont de Vilvorde, nous continuâmes notre marche vers Bruxelles, en pleine sécurité, même de l'avis de notre conducteur, puisque le canal nous couvrait sur notre gauche et nous n'avions point d'ennemis à craindre sur notre droite.

Nous arrivâmes à Bruxelles à une heure et

demie du matin. Ainsi finit pour moi, la triste et mystérieuse campagne du mois d'août 1831 ! *Sic vos non vobis !*

Il n'en fut pas de même pour tout le monde, les conséquences que les habiles en tirèrent pour tuer la révolution, écarter, calomnier les patriotes les plus dévoués, achevèrent de démontrer que la diplomatie et les parasites qui en vivent ont, bien plus que les soldats de Guillaume, déçu, dompté, par la ruse et la trahison, le courage jusque-là victorieux, indomptable des Belges. Une prochaine publication complétera mes démonstrations, vengera les victimes, stigmatisera les calomniateurs et les courtisans qui, moitié renard, moitié loup, ont su toujours se ménager, s'assurer une confortable curée.

Quatre mois après la mystérieuse catastrophe du mois d'août 1831, au milieu du deuil général et des malédictions et exécutions qui n'épargnaient pas les coupables et remontaient bien haut, un homme, insultant à la douleur publique, adressa, le 1^{er} de l'an de grâce 1832, le discours qu'on va lire, au roi Léopol I^{er}, qui avait

commandé notre armée, préparé et dirigé toutes les manœuvres que le lecteur connaît; manœuvres mystérieusement illogiques, qui devaient fatalement aboutir à une catastrophe.

SIRE,

« La Chambre *des représentants* vient déposer
« AUX PIEDS de Votre Majesté l'hommage de son
« profond respect et de son DÉVOUEMENT. Puissiez-
« vous, sire, puisse la nation, pendant le cours
« de l'année qui commence, recueillir le fruit DE
« VOS NOBLES SACRIFICES et de VOS PÉNIBLES TRA-
« VAUX. C'est au *souverain de son choix* que la
« *Belgique* DOIT SON INDÉPENDANCE ET SES LIBER-
« TÉS. *L'Europe* le sait : *la Belgique* ne peut
« l'oublier, et sa reconnaissance est égale à
« L'IMMENSITÉ DU BIENFAIT. Votre Majesté a su
« conquérir dans des temps difficiles l'amour et
« la vénération de ses SUJETS : nul n'oserait
« contredire à la voix de TOUT UN PEUPLE qui
« proclame cette VÉRITÉ. C'est pour vous, sire,
« la plus noble des récompenses, et pour nous

« un gage d'union, de force, de stabilité et de
« bonheur. »

Cette allocution n'a pas besoin de commentaires; j'ai simplement *souligné*.

C'est toujours ainsi que les courtisans écrivent l'histoire des rois !

Cette ridicule, cette plate, cette audacieuse flagornerie a été un encouragement, une excuse pour bien d'autres exploiters de la royauté.

M. de Gerlache a reproduit, dans son histoire *du royaume des Pays-Bas*, les plus minimes, et souvent les plus insignifiants détails qui pouvaient concourir à sa glorification; il n'a pas reproduit son petit chef-d'œuvre du 1^{er} janvier 1832. Je l'ai cherché en vain.

Il est probable qu'après avoir recueilli les abondants fruits de sa courtoisane, dont l'énumération, ornée de son portrait avec *crachut*, illustre la première page de son histoire *du royaume des Pays-Bas*, il aura cru utile à sa gloire, de soustraire au jugement de la postérité son titre à tant de hautes faveurs; craignant, non sans motif, qu'elle ne l'appréciât et ne le flétrit,

comme je l'ai apprécié et flétri, dans deux lettres que j'ai adressées au *Courrier belge*, dans les premiers jours de janvier 1832. Je recommande aux hommes ennemis de la flatterie et de la fraude, la lecture de ces deux lettres.

Si nous avions été vaincus au mois de septembre 1830, et au mois de mars 1831, nous eussions été pendus haut et court. M. de Gerlache eût été récompensé par le roi Guillaume du dévouement qu'il a montré à sa dynastie, en septembre 1830 et au Congrès. Il est des hommes d'une incroyable habileté à saisir le côté utile des événements!!!

LE PEUPLE BELGE est-il responsable de la catastrophe du mois d'août 1831? **NON! IL A ÉTÉ DUPE ET VICTIME!**

Après avoir démontré quels sont les vrais coupables, les seuls reponsables de la catastrophe du mois d'août 1831, je pourrais me dispenser de m'occuper de la quatrième proposition. *La catastrophe du mois d'août 1831 est-elle imputable à la nation? en est-elle responsable?* Je m'abs-

tiendrai de tout développement inutile ; je m'arrêterai seulement à quelques réfutations d'erreurs sans grande importance, mais que l'honorable et légitime susceptibilité nationale doit toujours soigneusement repousser.

La nation belge, sans armes, sans munitions, dénuée de tout ce qui constitue la force matérielle, abandonnée, désavouée, trahie par de lâches intrigants qui ont entraîné la représentation nationale à La Haye, et ont mérité des preuves de satisfaction du roi Guillaume et de sa cour ; la nation belge, par la seule force de sa volonté, a vaincu le roi Guillaume, ses armées et la nation hollandaise ; car c'était bien une guerre de peuple à peuple.

La nation belge, malgré l'or répandu avec profusion, malgré les intrigues orangistes, diplomatiques et anglaises, distinguant ses vrais amis des caméléons politiques, a applaudi à l'élection de Nemours, et, par la seule force de sa volonté, a conjuré une puissante conspiration qu'on représentait hypocritement comme une heureuse et salutaire *combinaison*, mais qui n'était qu'une honteuse et déplorable restauration !

La nation belge, se défiant, à juste titre, d'une administration qui avait voulu la ramener sous le joug du roi Guillaume; inquiète de sa politique exclusivement anglaise et de ses velléités réactionnaires, protesta souvent avec énergie. Mais au moment des périls préparés par une stupide ou déloyale imprévoyance, elle se leva, comme un seul homme, pour repousser l'ennemi qu'elle avait vaincu en 1830, qu'elle avait la légitime confiance de vaincre encore et qu'elle eût, sans nul doute, repoussé victorieusement, par la seule force de sa volonté, si cette volonté était restée libre de toutes entraves, si cette volonté n'avait été entraînée par un pouvoir occulte, obéissant lui-même à une diplomatie astucieuse, essentiellement ennemie des révolutions et des révolutionnaires, qu'elle avait résolu de vaincre et d'humilier au profit du pouvoir absolu qui voulait, à tout prix, éteindre, disperser le foyer d'incendie et la propagande d'un exemple séducteur.

J'ai déjà dit ce qui a été fait pour retrancher de l'armée ses meilleurs soldats (les miliciens de 1826), les volontaires, c'est à dire, l'élément pa-

triotique; j'ai dit ce qui avait été mis en œuvre d'intrigues et d'hypocrisies, pour réduire à l'impuissance la bonne volonté des chefs, le dévouement, l'ardeur des soldats. La nation n'est certes ni coupable ni responsable de toutes ces défaillances, de toutes ces intrigues. La nation a rempli tous ses devoirs avec un sublime abnégation, avec enthousiasme. Vingt-cinq mille volontaires, gardes civiques et autres patriotes se sont rendus à l'armée. Qu'en a-t-on fait? La garde civique de Bruxelles, quoique sans organisation, avait des chefs, elle a pu se maintenir à l'état de rassemblement, elle a rendu des services justement appréciés. Que n'eût-elle pas fait, si elle avait reçu l'organisation décrétée par le Congrès le 31 décembre 1830! Que n'eussent pas fait toutes les gardes civiques de la Belgique, si MM. d'Hane, Sauvage avaient daigné s'en occuper et y consacrer le temps qu'ils ont employé à désorganiser le corps du génie militaire et de l'état-major, à décourager, à licencier les corps de volontaires, à renvoyer dans leurs foyers 8,000 à 9,000 hommes de la milice de 1826!

La garde civique de Bruxelles, dit le général Coeckelberg, s'est organisée, en marchant à l'ennemi ! O sublime de ridicule et de dérision, on lui remit trois ou quatre canons sans artilleurs, sans munitions, sans écouvillons, sans chevaux pour les trainer ! c'était pour elle un embarras, une responsabilité, qui ne pouvaient avoir d'autres résultats que de l'accuser éventuellement d'avoir laissé prendre son artillerie et de donner à l'ennemi un sujet de glorification pour l'avoir prise !

Les autres gardes civiques et volontaires étaient abandonnées à eux-mêmes, sans ordres, sans direction, sans vivres, sans munitions !

Je ne sais pas les noms de tous les officiers supérieurs qui ont eu mission d'organiser, de commander, de diriger ces honorables soldats citoyens ; ils avaient pour instructions secrètes, probablement, de ne pas remplir leur mission. Je pourrais en citer deux qui étaient dans cette situation et qui ont scrupuleusement exécuté leurs instructions secrètes !

Ayant appris l'état d'abandon et le dénûment complet de vivres et de munitions des gardes civi-

ques cantonnés à Saint-Joris-Winge, j'allai trouver l'un de ces officiers supérieurs, il était logé chez le curé. Répondant à mes reproches fort adoucis, il dit : — J'attends les gardes civiques qu'on a mis sous mon commandement ! — Mais, monsieur, ils nous attendent de leur côté; je les ai vus le long de la route que j'ai parcourue et que vous-même avez suivie pour arriver ici, ils sont depuis deux jours, sans vivres, sans munitions, sans direction, sans commandement. Ils se découragent et quittent leur poste; pour peu que vous les attendiez encore, ils cesseront de vous attendre, ils retourneront dans leurs foyers. — Mais, monsieur je n'ai rien vu de tout cela, vous avez eu sans doute une vision. — J'affirme, moi, qu'ils sont campés le long de la route, que je leur ai parlé, qu'ils se sont plaint amèrement des dédains, des mépris qu'on montre pour leur dévouement patriotique. A moins que vous ne soyez tombé perpendiculairement de la lune, chez le curé de Saint-Joris-Winge vous devez les avoir vus, comme je les ai vus moi-même; à moins que vous n'ayez fermé les

yeux pour éviter la vision dont vous m'accusez. Cet officier supérieur n'avait ni uniforme, ni insigne militaire quelconque.

Ayant appris et vérifié, sur ma carte, la fausse position de la brave compagnie dite des *Chasteler*; persuadé qu'elle avait été oubliée au moment de la retraite de l'armée de l'Escaut sur Louvain, le 9 août; convaincu qu'il entraînait dans les intentions secrètes de personnages haut placés de les sacrifier aux exigences de la diplomatie, comme on avait fait du corps de Niellon en avant de Turnhout, j'envoyai à leur recherche deux lanciers, avec une invitation écrite et très pressante de rentrer immédiatement à Louvain. J'appris le lendemain que la précaution n'était pas inutile.

Deux heures plus tard, je rencontrai, à la suite du douzième de ligne qui opérait sa retraite sur Louvain, le second officier supérieur, ayant la même mission que celui dont je viens de parler; il était comme lui dépourvu d'uniforme et de tout insigne militaire. Il avait laissé *évaporer* sa troupe, me dit-il avec sans façon et presque avec jactance; comme s'il avait simplement exécuté

des instructions positives. — Monsieur, lui dis-je avec une énergique apostrophe, vous auriez bien fait de vous évaporer vous-même, avant d'accepter la mission de commander, ou plutôt de laisser évaporer de braves citoyens qui sacrifient leurs intérêts, leur vie, à la chose publique. Votre désertion est une véritable trahison. Cela s'adressait à un homme qui n'était pas étranger à la *combinaison* qui, au mois de mars 1831, devait ramener le roi Guillaume.

Ces deux officiers auraient dû être traduits devant un conseil de guerre ; ils furent récompensés ! l'un des deux jouit toujours des bonnes grâces, des faveurs, de la confiance du roi !!! Il avait sur son collègue un double et précieux avantage : il avait su, en France, mériter les faveurs du roi Charles X, qui représentait dignement la légitimité de droit divin. En Belgique, il avait donné de nouveaux gages de sa sympathie pour la royauté, en s'associant à la COMBINAISON qui, au mois de mars 1831, faillit tuer la révolution et ramener la famille des *Nassau*, proscrite à perpétuité par le Congrès constituant.

La nation n'a manqué à ses devoirs, ni avant ni pendant la tourmente habilement préparée *pour la faire rentrer dans la grande famille européenne*, c'est à dire pour faire agréer, par les puissances absolutistes, une dynastie de plus, au profit de la famille des *Cobourg* et de la politique anglaise.

La Belgique n'a manqué à ses devoirs que lorsqu'elle a accepté, de guerre lasse, les *faits accomplis* : elle a subi le sort de tous les peuples qui, après d'héroïques efforts, se laissent aller à la lassitude que les courtisans, les parasites, savent si habilement préparer, exploiter, sans nul souci de l'honneur, des vrais intérêts des peuples qu'ils méprisent, quand ils ont abdiqué leur puissance.

La nation n'a pas accepté, sans résistance, les faits accomplis : sa première législature, justement indignée de toutes les intrigues trop transparentes pour n'être pas comprises et appréciées par les masses qui réclamaient énergiquement la punition des coupables ; la première législature décida, *à l'unanimité*, qu'une enquête serait faite

pour constater les faits, les fautes commises, les trahisons que les hommes de bonne foi ne pouvaient méconnaître, que le bon sens du peuple proclamait très énergiquement : l'enquête ne manqua son effet que parce que de trop nombreux et hauts personnages étaient intéressés à l'étouffer.

Dans la séance de la Chambre des représentants du 23 septembre, quatorze députés déposèrent sur le bureau la proposition suivante :

« Une enquête sera faite sur les causes et les
« auteurs de nos revers pendant la dernière campagne. »

M. Dumortier est en tête des signataires.

Mon nom n'y figure pas, parce que, ayant voté contre l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg, et m'étant, à plusieurs reprises, avec chaleur et indignation, expliqué sur les causes de nos désastres, sans ménager le commandant en chef de notre armée, la demande d'une information aurait pu être considérée comme un acte d'hostilité contre le roi.

M. Dumortier, admis à développer cette proposition, débute en ces termes :

« Vous avez tous été témoins, messieurs, des
« revers de notre dernière campagne; vous avez
« vu pâlir sés lauriers teints du sang de nos bra-
« ves, et ce brillant drapeau qui semblait avoir
« à jamais enchainé la victoire. »

La chambre ordonna le renvoi de la proposition aux sections.

Dans la séance du 1^{er} octobre, M. Dumortier, rapporteur de la section centrale, dit que toutes les sections et la section centrale ont, *à l'unanimité*, adopté la proposition d'enquête.

Dans sa séance du 6 octobre, la Chambre adopte, *à l'unanimité*, la proposition d'enquête. Soixante-cinq membres étaient présents, soixante-deux votent pour, trois s'abstiennent; ce sont MM. Legrelle, Jacques et Henri de Brouckère.

Le compte rendu de la séance ne donne pas les motifs des abstentions. On comprend celle de M. Henri de Brouckère, puisque son frère Charles de Brouckère faisait partie du ministère, objet

des plus vives récriminations et des accusations les plus sérieuses.

Dans la même séance, la Chambre adopte et renvoie à la commission une série de faits et articles rédigés par M. Gendebien, devant servir de base à l'enquête adoptée.

Dans la séance du 5 novembre, la Chambre entend le rapport de M. Delhoungne sur la proposition de M. A. Gendebien, elle en ordonne l'impression et renvoie la discussion après le budget.

Dans la séance du 14 novembre, la Chambre nomme les membres de la commission d'enquête ; ce sont MM. A. Gendebien, Dumortier, Delhougne, Blagnies, Helias Dudeghem, Leclercq, Bourgeois et Dumont.

Jusque-là, tout se fait d'un accord parfait et toujours à l'unanimité des membres présents. Les ministres anciens et nouveaux, les coupables et les courtisans gardent un prudent silence.

Dans la séance du 24 novembre, M. Dumortier communique à la Chambre une proposition de la commission d'enquête, dont la lecture a

été autorisée par les sections. Elle est ainsi conçue :

« Vu l'art. 40 de la Constitution :

« Art. 1^{er} Toute commission d'enquête siège au
« palais de la nation.

« Art. 2. Elle peut déléguer un ou plusieurs
« de ses membres à l'effet de procéder aux inves-
« tigation des actes qu'elle juge nécessaires.
« Elle peut également déléguer, pour le même
« objet, des fonctionnaires de l'ordre judiciaire,
« administratif ou militaire.

« Art. 3. La commission a le droit de compul-
« soire dans les dépôts publics, et dans les archi-
« ves des départements ministériels.

« Art. 4. Tous fonctionnaires publics, de
« quelque ordre que ce soit, sont tenus de four-
« nir, à la première réquisition de la commission,
« les renseignements, communications, actes et
« pièces qu'elle juge nécessaires, par copie ou
« par extraits, et ce dans un délai déterminé.

« Art. 5. Le défaut d'obtempérer à une de-
« mande de compulsoire, de renseignements ou
« de communications, sera passible d'une amende

« qui ne pourra excéder cent florins par jour de
« retard.

« Cette peine sera prononcée par la commission,
« parties ouïes ou dûment appelées, sans autre
« formalité et sans appel ni recours en cassa-
« tion.

« Art. 6. La commission fait comparaître
« toutes personnes qu'elle croit utile d'entendre,
« Elle les fait citer par un huissier de la Cham-
« bre ou par un huissier ordinaire.

« Les indemnités payées aux témoins en ma-
« tière civile sont accordées aux personnes citées
« qui le requièrent.

« Art. 7. La Chambre peut ordonner que l'au-
« dition des témoins aura lieu sous la foi du ser-
« ment, en ces termes :

« Je jure (promets) de dire la vérité, toute la
« vérité, et rien que la vérité. »

« Art. 8. Toute personne citée sera tenue de
« comparaître et de déposer; sinon, elle pourra
« y être contrainte par la commission, qui à cet
« effet prononcera, parties ouïes ou dûment ap-
« pelées, sans autre formalité, sans appel ni re-

« cours en cassation, une amende qui n'excédera
« pas cent florins, et pourra ordonner que la per-
« sonne citée sera contrainte par corps à venir
« donner son témoignage.

« Art. 9. Le recouvrement des amendes aura
« lieu comme en matière pénale ordinaire.

« Art. 10. La commission ou ses délégués
« dresseront procès-verbal de leurs opérations.

« Art. 11. Les opérations des commissions
« d'enquête ne pourront être arrêtées ni par
« l'ajournement, ni par la clôture des chambres.

« (*Signé*) Le président, A. GENDEBIEN.

« Le secrétaire, B. C. DUMORTIER. »

Je donne le texte complet pour l'édification des honnêtes gens qui pourront constater et stigmatiser les violences hypocrites, les grossières insultes, les calomnies intéressées dont j'ai été l'objet.

Cette proposition, déposée depuis plusieurs jours sur le bureau, lue dans les sections, pouvait, sans le moindre inconvénient, être soumise immédiatement à la prise en considération de la Chambre, qui n'avait d'autre effet que de décider

qu'elle serait envoyée aux sections, pour examen et discussion ultérieurs. Les habiles en jugèrent autrement, ils voulaient gagner du temps et effrayer la Chambre sur la nature et la portée de cette proposition, qui leur permettait de repousser l'enquête par des moyens détournés.

La discussion fut ajournée au 28 novembre.

L'orage préparé le 24 novembre devint un ouragan, lors de la discussion qui commença le 28 novembre.

Les habiles avaient, avec une prodigieuse sagacité, travaillé pendant deux mois et demi à se faire une majorité, et lorsqu'ils l'eurent conquise, ils jetèrent le masque et, comme Tartuffe, ils dirent aux patriotes sincères et trop confiants : C'est à vous de trembler ! Nous sommes maîtres de la situation ! Vous subirez nos insultes, nos outrages, nos calomnies. Une majorité loyalement, royalement convaincue, proclamera que vous êtes des *anarchistes*, des imitateurs des *comités de salut public*, des *tribunaux révolutionnaires*, des buveurs de sang, d'une autre époque, dans un pays voisin ! c'est ce qui, au grand scandale des

honnêtes gens, se réalisa audacieusement, comme on va le voir !

Dans sa séance du 28^e novembre, la Chambre commence la discussion *de la prise en considération* de la proposition de la commission d'enquête, réglant le mode d'y procéder. C'était une simple question de forme qui arrête rarement la législature et se résoud sans discussion.

M. Blagnies ouvre la discussion, avec le talent et l'énergie d'un bon et loyal citoyen :
« L'armée, dit-il, forte de la conscience de son
« courage et de la conviction d'avoir fait son de-
« voir, se dit innocente de ces malheurs ; elle
« vous demande de constater solennellement les
« causes et les auteurs de ses désastres ; elle ré-
« clame justice, si pas vengeance...

« Ce n'est pas, toutefois, que les Belges aient
« besoin de se justifier aux yeux de ceux qui ont
« suivi avec attention la marche de la politique
« générale ; il n'est pas un homme de sens qui,
« après avoir mûrement réfléchi, ne soit con-
« vaincu que la Belgique a été entraînée dans
« l'abîme par les complices ou les dupes de

« ceux qui avaient intérêt à la mettre en tutelle,
« à dépopulariser les révolutions, à salir la cause
« des peuples, à flétrir une couronne déferée par
« les vœux libres d'une nation et à y imprimer
« un octroi de droit divin. La défaite des Belges
« n'était-elle pas le seul moyen de maintenir et
« d'assurer des résultats promis à leur détriment?
« Tout n'a-t-il pas évidemment été calculé à
« l'avance, l'irruption et la retraite des Hollandais?
« On a organisé notre déroute... Telles sont,
« messieurs, les causes secrètes mais véritables
« de nos désastres. »

M. Blagnies avait parfaitement compris et nettement posé la véritable question. Aussi M. Devaux, membre de l'ancien cabinet du Régent, s'est-il attaché à neutraliser l'immense effet produit à la Chambre et au dehors par les loyales et franches révélations de M. Blagnies; mais M. Devaux n'a été que violent selon son habitude, bien qu'il eût la prétention d'être toujours calme et modéré.

M. Devaux compare la proposition si simple, si logique de la commission, au code pénal dra-

conien de Van Maanen. « Seriez-vous disposés,
« dit-il, à la renvoyer en section, sauf à l'amen-
« der? (Murmures.) Qu'on ne s'offense pas de la
« comparaison, car je ne sais pas trop si par
« cette comparaison, ce n'est pas au code Van
« Maanen que je fais tort. »

Il prétend que les annales révolutionnaires ou
despotiques ne contiennent rien de semblable,
puis il continue : « C'est une justice révolution-
« naire qu'il demande, c'est un langage tout révo-
« lutionnaire qu'il tient. Je me rappelle qu'au-
« trefois dans un certain pays et à une certaine
« époque, on disait aussi : » « Il ne faut pas
« chicaner. L'audition des témoins n'est qu'une
« pure forme, supprimons-les; marchons d'un
« pas ferme, marchons révolutionnairement
« comme le peuple marchait à la Bastille. »
« Alors la commission était composée de cin-
« quante membres, on disait : « La loi du 22
« prairial contient toutes les garanties possibles
« pour les accusés; ils n'ont pas besoin de dé-
« fenseurs. Ils ont pour défenseurs les jurés
« patriotes... »

M. Leclercq réclame vivement la parole...
« Quoi, messieurs, le projet que nous discutons
« donnerait à la commission d'enquête un pou-
« voir plus grand que celui du comité de salut
« public, d'horrible mémoire!... Notre projet
« est semblable à la loi du 22 prairial qui pro-
« nonçait la peine de mort sans accorder au con-
« damné la faculté de se défendre! Quoi! en
« parlant de la commission on a rappelé ce co-
« mité de salut public qui faisait tomber des
« milliers de têtes, et souvent même sans enten-
« dre l'accusé lui-même! Il est impossible qu'on
« n'ait pas eu un but en prononçant cette asser-
« tion; il est impossible qu'on n'ait pas voulu in-
« criminer les intentions des membres de la
« commission. »

« M. DEVAUX. Je n'ai pas dit que le projet de
« loi pouvait aller plus loin que la loi du
« 22 prairial, et que le comité de salut public;
« et quand je l'aurais dit, je n'aurais fait qu'imi-
« ter certains orateurs, qui ont dit que la loi
« présentée par M. Raikem allait plus loin que
« la loi du 22 prairial. »

« M. GENDEBIEN. On a été même plus loin, mes-
« sieur, on a comparé la commission d'enquête à
« un *tribunal révolutionnaire*! Je n'ai qu'un
« mot à répondre : depuis le mois d'août, je me
« suis trouvé dans tous les événements, dans
« tous les actes du pouvoir. Eh bien, ai-je fait
« couler le sang d'une seule victime? ai-je fait
« tomber la tête d'une seule victime? Et lorsque
« l'infâme Grégoire s'est souillé du sang le plus
« pur de nos compatriotes, j'étais seul au Gou-
« vernement provisoire (1); on voulait qu'il fût
« jugé par un tribunal extraordinaire. Eh bien,
« j'ai cru, moi, qu'il suffisait des formes ordi-
« naires et c'est ce qui lui a sauvé la vie!...
« Peut-être ai-je eu tort, messieurs? Mais certes,
« on ne peut m'accuser de vouloir ériger un tri-
« bunal extraordinaire. Si j'eusse agi révolution-
« nairement, la révolution ne serait pas morte,
« et j'aurais écarté du pouvoir les intrigants
« qui l'ont perdue. »

(1) Mes collègues étaient en mission pour constater et conjurer les conséquences éventuelles de la conspiration de Grégoire.

Le discours de M. Devaux, dont j'ai donné un édifiant spécimen, a servi de prototype à tous les autres et spécialement aux discours des anciens ministres du Régent, qui tous, excepté le ministre de la guerre qui n'était pas représentant et M. Duvivier qui s'est abstenu, ont entassé chicanes sur injures, pour éloigner de leurs lèvres le calice d'amertumes qu'ils ont fait vider jusqu'à la lie par la nation, qui seule est restée dupe et victime des machiavéliques combinaisons de diplomates astucieux et d'hommes d'État *très novices* tout au moins.

Cette discussion longue, fastidieuse, irritante, a, d'un seul trait, démontré la puissance absorbante de la royauté constitutionnelle représentative. Elle a démontré l'impuissance des hypocrites garanties contre les capricieuses volontés d'un seul, et les lâches complaisances des ambitieux, séides intéressés du pouvoir qui les enrichit, les décore de titres et de rubans!

Cette discussion et le vote qui l'a suivie démontrent, en effet, que soixante et dix jours d'hypocrisies et d'intrigues ont suffi pour faire oublier

le plus sacré des devoirs des représentants d'un noble peuple, celui de sauvegarder son honneur !

D'unanime qu'elle était au 23 septembre, pour l'enquête qui devait dévoiler, confondre les intriguants, les seuls coupables, elle repousse le 1^{er} décembre, par 48 voix contre 31 !!! la proposition de *prendre en considération*, c'est à dire *d'examiner le moyen proposé par la commission de procéder à l'enquête!!!*

Après avoir décrété l'enquête, après avoir, trois fois, ratifié, exécuté ce décret, la Chambre, séduite par de hautes influences, entraînée par les sophismes les plus hardis, les moins scrupuleux, a donné le scandale de la plus ignoble des palinodies, de la plus lâche des complaisances. Dès son début, la Chambre a prouvé qu'elle ne ferait pas mieux, qu'elle ne serait pas plus indépendante de la dynastie qu'elle avait créée, que les états généraux ne l'avaient été de Guillaume et de van Maanen ; ce qui a fait comprendre et proclamer bien haut : qu'on n'avait fait que changer de maître et de valets se valant les uns et les autres : « C'est à recommencer ! » disaient avec

amertume les patriotes sincèrement dévoués à l'œuvre de la régénération de la Belgique!

Du milieu de cet ignoble et précoce aplatissement, a surgi une honorable et consolante exception : alors que tous les ministres du Régent intriguaient ignoblement pour séduire leurs juges, plaidaient leur cause et la défendaient par d'odieuses mensonges et d'audacieuses calomnies, alors que, sans pudeur, ils votaient leur acquittement, un ministre du Régent, UN SEUL, conserva intacte sa dignité d'homme. M. Duvivier ne prit aucune part aux intrigues de ses collègues, ne contesta ni le droit d'enquête, ni la prise en considération de la proposition de la commission d'enquête. Il ne prit pas part au vote ; il motiva son abstention en ces termes :

« Messieurs, ayant eu l'honneur de faire partie
« du conseil de M. le Régent, comme chargé *ad*
« *interim* du portefeuille du ministère des finan-
« ces, à l'époque où l'on paraît vouloir porter
« plus particulièrement les investigations et les
« recherches de l'enquête, je me vois par là *par-*
« *tie intéressée*. Dès lors, messieurs, ma con-

« duite ne pouvait être autre que celle que com-
« mande cette position, c'est à dire, que je devais
« m'abstenir de prendre part au vote sur le projet
« soumis à votre délibération. Je ne doute pas,
« messieurs, que cette détermination que j'ai
« prise; après mûre réflexion, n'obtienne l'appro-
« bation de la Chambre. (Bravo! bravo! Applau-
« dissements!)

« M. DE ROBAULX. Bravo! c'est une leçon pour
« les autres. »

Si on retranche de la majorité les votes des anciens ministres du Régent et des ministres de Léopold I^{er}, très désireux, et pour cause, d'écarter l'enquête; si on retranche de la majorité les fonctionnaires publics, sans parler des représentants qui désiraient le devenir, la majorité deviendra minorité.

Le *Moniteur* s'abstint complaisamment de produire les discours incommodes pour les coupables; il ne produisit que ceux favorables à ses patrons.

Le *Courrier* (ancien *Courrier des Pays-Bas*) répara ces partiales et prudentes omissions : il

reproduisit à peu près en entier la discussion. Il donna, *in extenso*, le discours de M. Leclercq et celui que je prononçai dans la séance du 1^{er} décembre 1831. J'ai résumé les débats ; j'ai réfuté victorieusement, je le pense, tous les arguments, toutes les allégations, toutes les injures, toutes les calomnies des coupables ou complaisants complices des désastres du mois d'août 1831.

Je recommande à tous les hommes impartiaux qui aiment la vérité, à tous les hommes qui comptent pour quelque chose l'honneur national, à tous les hommes qui détestent et qui méprisent les caméléons politiques, la lecture de cette mémorable discussion. Les efforts qu'on a faits, les intrigues qui ont été pratiquées pour éviter que la lumière se fit sur les ténébreuses manœuvres qui ont préparé et consommé l'œuvre mystérieuse de la diplomatie, complèteront la démonstration que j'ai faite des vrais coupables de la catastrophe du mois d'août 1831.

En présence de l'ignoble comédie, des honteuses palinodies qui venaient de se dérouler, la commission d'enquête comprit qu'elle essaie-

rait vainement de lutter contre les hautes influences qui les avait produites ; elle résigna son mandat, laissant à la postérité impartiale et libre de toutes sujétions intéressées, le soin de déchirer le masque des vrais coupables et de réhabiliter l'honneur national.

On a reproché au Congrès ses lésineries ; le fait est inexact, mais fût-il vrai, la nation n'en serait pas responsable, parce que, par ses associations, ses meetings, par la voix de ses meilleurs patriotes, elle proclama sans cesse qu'elle ne reculerait devant aucun sacrifice ; elle mit souvent le Congrès, le Régent, et ses ministres en demeure d'agir et de pourvoir aux nécessités de la situation : aux besoins de l'armée qui manquait à peu près de tout, à l'organisation, à l'armement de la garde civique qui, grâce à l'incurie de M. de Sauvage, ne reçut ni organisation, ni armes. M. Lebeau répondait fièrement que le ministère pourvoyait à tout, répondait de tout ; que la nation avait pour garanties la *solidarité* du ministère entier.

Après la catastrophe, il répondait aux justes

reproches qui lui étaient adressés, qu'il n'avait pas de prétention à l'omniscience, que le ministère était plus modeste, qu'il avait dû nécessairement abandonner l'administration de la guerre aux hommes spéciaux qui en étaient chargés. Ceux-ci ayant été prudemment relégués au garde meuble royal, protecteur des séides compromis par excès de zèle ou de complaisance; la catastrophe du mois d'août habilement préparée, habilement privilégiée d'impunité, laissa la nation sous le coup des accusations les moins méritées, et des calomnies que les vrais coupables inventèrent impunément et propagèrent avec une audacieuse impudence égale à leur puissance!

Le triomphe de la diplomatie était complet! l'Europe ABSOLUTISTE était satisfaite, les *habits rapés* se couvrirent de broderies, et le brave et loyal peuple belge paya les frais de l'inauguration d'une nouvelle dynastie en Europe!

Entre autres griefs mal fondés adressés à la nation, M. Thonissen, t. I^{er}, pag. 136 et suivantes, reproche amèrement au Congrès et au peuple belge d'avoir repoussé avec une telle vio-

lence la proposition d'appeler des officiers étrangers pour instruire et commander notre jeune armée, que cette proposition, quoique fort amoindrie, ne put recevoir son exécution.

Il accuse également les associations patriotiques d'avoir commis la même faute. Il y voit une des causes des désastres du mois d'août.

La religion de M. Thonissen a été surprise par les clameurs des courtisans qui, pour écarter les accusations les mieux fondées à l'adresse de leur fétiche, inventèrent mille calomnies contre la nation et, entre autres, celle-là qui est ridicule. Ce que nous allons démontrer.

Le 9 avril 1831, M. Nothomb et dix-neuf de ses collègues, déposèrent sur le bureau du Congrès une proposition tendante à « autoriser le Gouvernement à employer, jusqu'à la paix, des officiers supérieurs étrangers, et à leur confier des commandements dans l'armée belge, autant que les besoins de la guerre l'exigeaient et que leurs talents les rendaient recommandables. »

« Cette proposition était sage et opportune, » dit M. Thonissen.

Sans doute, elle était sage et opportune et je n'ai pas hésité, ainsi que M. De Robaulx, à la signer, parce qu'on nous disait qu'il s'agissait d'officiers français, et entre autres du général Lamarque, que déjà j'avais pressenti, sans lui faire de propositions formelles, lors de ma dernière mission à Paris, en janvier 1831.

A la pag. 140, M. Thonissen dit en note :
« dans cette même séance (du 11 avril 1831),
« MM. Alexandre Gendebien et A. De Robaulx,
« faisant brusquement volte-face, vinrent eux-
« mêmes retirer leur signature et combattre le
« projet... M. Barthélemy, ministre de la justice,
« prit la parole pour repousser, comme citoyen,
« comme membre du Congrès, comme ministre,
« la faculté de nommer un général en chef
« étranger... »

MM. Gendebien et De Robaulx ne méritent pas le reproche de versatilité qui leur est adressé : ils avaient donné leur adhésion à l'appel d'officiers étrangers, parce qu'il s'agissait du général Lamarque et d'autres officiers français ; mais ayant appris avec certitude, qu'il s'agissait d'offi-

ciers *anglais*, qui seraient venus appuyer l'influence de Ponsonby et compléter la politique exclusivement anglaise de M. Lebeau, en éveillant les susceptibilités de la France, ils n'hésitèrent pas à retirer leur signature et à combattre le projet.

C'est pour cette même raison que M. Barthélemy, ministre de la justice, prit la parole pour repousser, *comme citoyen, comme membre du Congrès, comme ministre*, la proposition de M. Nothomb, secrétaire général au ministère des affaires étrangères et par conséquent le compère de M. Lebeau.

C'est aussi pour cette même raison que les associations patriotiques protestèrent énergiquement.

Dans cette discussion importante et qui fut solennelle, le ministre de la guerre, que la chose concernait spécialement, était seul absent. « On « apprit bientôt, dit M. Thonissen, pag. 137, « que cette absence était préméditée. »

M. Thonissen continue en ces termes : « Répondant à M. Vande Weyer qui avait témoigné

« le désir de discuter le projet en présence du
« ministre de la guerre, M. Lebeau, ministre des
« affaires étrangères, prononça ces paroles signi-
« ficatives : « Je ne prétends pas contester à
« la Chambre le droit d'appeler un ministre dans
« son sein et de lui adresser des interpellations ;
« mais je déclare d'avance que, si j'étais ministre
« de la guerre et que je fusse consulté sur le pro-
« jet, je ne répondrais pas ! » Un instant inter-
« rompu par des murmures, M. Lebeau reprit
« avec énergie : « Eh quoi ! lorsque des soup-
« çons ont plané sur divers officiers de notre
« armée, lorsque la police est sur la trace des
« ramifications d'un complot de trahison dont
« l'existence ne peut être révoquée en doute,
« vous voulez qu'il descende de la tribune, de la
« bouche du ministre de la guerre lui-même, des
« paroles qui peuvent jeter la désorganisation
« dans l'armée ? Voilà une inconséquence que je
« ne comprends pas, et je conjure le Congrès, si
« M. le ministre de la guerre vient et qu'il lui
« soit fait des interpellations, de lui défendre de
« répondre. »

M. Thonissen continue en ces termes : « M. Lebeau oubliait que ces paroles ardentes et vagues « étaient bien plus dangereuses qu'un simple « avis du ministre de la guerre sur la question « d'opportunité du projet, avis qui pouvait être « réclamé avec d'autant plus de raison, que les « membres du cabinet n'avaient pas apposé « leur signature au bas de la proposition de « M. Nothomb..... »

« Quoi qu'il en soit, M. le ministre de la guerre « ne vint pas et le Congrès était dûment averti.

« L'opposition, que cet incident avait aigrie, se « montra passionnée et tenace..... »

L'attitude et le langage de M. Lebeau étaient trop significatifs pour n'être pas irritants, au dehors comme au sein du Congrès. De là l'irritation, l'exaltation dans le public et dans les associations patriotiques, dont s'étonne à tort M. Thonissen et qu'il a blâmée trop sévèrement.

La résistance de M. Lebeau aux interpellations qu'on voulait adresser au ministre de la guerre, prouvait que celui-ci, comme le ministre de la justice, n'était pas d'accord avec le ministre des

affaires étrangères; elle prouvait aussi que ce dernier craignait les indiscretions de M. d'Hane, qui n'était pas de force à soutenir une discussion, à répondre à un interrogatoire sérieux, sans être amené à dire la vérité; et cette vérité que M. Lebeau avait intérêt à dissimuler, c'est que, cédant comme toujours à l'irrésistible influence de Ponsonby, il avait consenti à introduire dans l'armée, comme dans le Gouvernement et dans le pays, l'influence et la prépondérance anglaises. J'ai acquis, à cet égard, une complète certitude, par mes rapports presque journaliers avec mon beau-père le ministre de la justice et, plus tard, par les doléantes confidences du Régent.

En laissant de côté, les conséquences diplomatiques vis-à-vis de la France et les conséquences politiques pour la Belgique, du projet de MM. Lebeau et Ponsonby, quelle eût été, au point de vue stratégique, l'utilité d'officiers anglais? On sait que, pendant la campagne néfaste du mois d'août 1831, le roi n'était entouré que de généraux et officiers supérieurs anglais! Quels conseils ont-ils donnés? quelle influence ont-ils

exercée sur les funestes résultats de cette mystérieuse campagne? Mystère!!!

Les officiers et soldats belges n'auraient pas consenti à être commandés par des Anglais. Ils connaissaient les antipathies du Gouvernement anglais pour la Belgique et sa révolution, ses sympathies, son dévouement pour le roi Guillaume. Ils connaissaient les intrigues déloyales de Ponsonby, qui avait compromis des officiers belges dans la conspiration du mois de mars 1831, en faveur du prince d'Orange; conspiration et complices qu'il abandonna pour conspirer en faveur d'une autre candidature anglaise, celle du prince Léopold de Saxe-Cobourg.

Les officiers et soldats belges n'avaient pas oublié d'anciens griefs, d'anciennes rancunes pour les traitements inhumains qu'ils avaient reçus en Angleterre et sur ses odieux *pontons*, sous l'Empire. La Belgique n'avait pas oublié les insultes, les souffrances que ses enfants avaient subies en Angleterre! Est-il raisonnable de s'étonner, après cela, du désaccord dans le ministère et du *tolle* général et indigné contre le projet de M. Lebeau

et contre sa conduite plus que suspecte au Congrès, lorsque celui-ci voulut s'éclairer par des interpellations au ministre de la guerre !

Je m'arrête ici ; d'intolérables souffrances ne me permettent pas d'aller plus loin.

En résumé, la nation belge n'est pas responsable de la catastrophe du mois d'août 1831 ! longtemps avant ce funeste événement, elle a averti, conjuré ses *novices* et présomptueux administrateurs, puis elle a protesté énergiquement contre leur excessive confiance dans une diplomatie machiavélique et ses fallacieuses promesses. Au moment du danger, elle a oublié les défiances, les dégoûts que lui avaient inspirés les défaillances, les intrigues de ses administrateurs aussi égoïstes que présomptueux ; elle ne s'est souvenue que de ses triomphes et de son courage, lorsqu'elle combattait, dans toute sa force de peuple dégagé des entraves, des perfidies des intriguants. Hélas ! ils avaient sournoisement repris leur funeste et audacieuse influence, ces intriguants du

lendemain ! la nation belge marcha avec confiance contre l'ennemi qu'elle avait vaincu. Elle rencontra sur le champ de bataille un ennemi plus puissant, d'autant plus dangereux qu'il se cachait sous le voile transparent d'allié. La Belgique fut vaincue par la diplomatie ! Je l'ai démontré de manière à convaincre les plus récalcitrants. Cette démonstration acquerra une nouvelle force dans les conséquences que la diplomatie à l'extérieur et les intrigants à l'intérieur ont fait surgir, à leur profit, du triomphe qu'ils ont obtenu au mois d'août 1831 !

Ce sera le sujet d'un nouveau travail et d'une prochaine publication.

A. GENDEBIEN.

Je crois utile pour la Belgique, utile et agréable pour mes lecteurs de donner, comme appendice à mon travail, une proposition que j'ai déposée à la Chambre des représentants, le 6 octobre 1831, d'adopter une liste de quatre-vingt-deux faits et articles sur lesquels portera l'en-

quête ; sans préjudice aux faits et circonstances que la Chambre et chacun de ses membres pourront produire pour la compléter.

Cet écrit jettera des lumières nouvelles sur les ténébreuses intrigues qui ont préparé et accompagné les mystérieux événements du mois d'août 1831. Il prouvera aussi que je n'ai rien négligé pour la justification de la nation.

APPENDICE

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PROPOSITION DE M. ALEXANDRE GENDEBIEN

Je demande *qu'après avoir ordonné l'enquête*, la Chambre décrète la disposition suivante :

Indépendamment des faits et circonstances, que les représentants chargés de faire l'enquête jugeront à propos de constater, ils porteront spécialement leurs investigations sur les faits et articles ci-après spécifiés. Ils feront mention exacte,

dans leur rapport, des preuves qu'ils ont recueillies, des démarches qu'ils ont faites pour en obtenir, et des causes qui ont fait obstacle à la découverte de la vérité.

1^o Quel était, avant le 30 mars 1831, le nombre de volontaires dont se composaient les corps qui ont été désignés pour former le 12^e régiment de ligne et les 2^e et 3^e régiments de chasseurs à pied ?

2^o Combien de ces volontaires ont été immatriculés dans ces régiments respectifs ?

3^o Quelles sont les causes de la réduction du nombre des volontaires, lors de leur incorporation dans ces régiments et depuis ?

4^o Pourquoi le corps du génie militaire, tel qu'il avait été organisé par le Gouvernement provisoire, a-t-il été dissous ?

5^o Pourquoi, malgré nos vives instances, n'a-t-il pas été réorganisé et utilisé sur nos frontières et à l'intérieur.

6^o Pour quels motifs n'a-t-il été formé ni camps retranchés, ni redoutes, ni batteries, ni fortifications, sur aucun point de la ligne, tant

dans les Flandres, que dans les provinces du Limbourg et d'Anvers, malgré nos fréquentes réclamations et nos avertissements, tant dans les séances publiques que dans les séances secrètes du Congrès?

7° L'établissement de tous ces moyens de défense n'eût-il pas arrêté ou tout au moins retardé la marche de l'ennemi assez longtemps pour opérer la réunion de l'armée, la formation d'une armée de réserve et donner le temps à nos alliés de rentrer en ligne avec nos braves soldats?

8° Pourquoi, malgré nos fréquentes réclamations, l'armée n'a-t-elle pas été exercée et réunie avant le mois d'août?

9° Pourquoi la garde civique, le premier ban surtout, n'a-t-elle pas été organisée, armée, exercée et mobilisée, dès le 15 avril, ainsi que le ministère avait pris l'engagement et en avait fait la promesse au Congrès?

10° Pourquoi n'était-elle pas même organisée au moment de la reprise des hostilités?

11° Pourquoi ne lui a-t-on pas fourni des pièces d'artillerie, dont nos arsenaux sont si bien fournis?

12° Quand et pourquoi les gardes civiques de Mons, Charleroi et Namur ont-elles reçu et conservé quelques pièces d'artillerie, dont elles ont fait un si glorieux usage à Louvain ?

13° Pourquoi en a-t-on refusé spécialement à la garde civique de Gand qui était à une demi-marche de l'ennemi ?

14° Pourquoi a-t-on voulu enlever aux braves pompiers de Gand les canons avec lesquels ils ont si vaillamment repoussé l'attaque de Grégoire et sauvé la patrie, le 2 février 1831 ?

15° Pourquoi ne leur a-t-on pas, au contraire, fourni une batterie complète qui aurait suffi, à elle seule, pour défendre le Capitale-Dam ?

16° Pourquoi le Capitale-Dam n'a-t-il été défendu que par cinquante hommes, sans artillerie, ni retranchement ?

17° Est-il vrai que chacun d'eux n'avait que trois cartouches à tirer ?

18° Pourquoi n'a-t-on pas fortifié ce point et plusieurs autres, ainsi qu'on l'avait demandé si souvent au ministère, en séances publiques et secrètes du Congrès ?

19° Est-il vrai que le bataillon de chasseurs liégeois , à Calloo, manquait de cartouches, d'ordres et de vivres? Pourquoi?

20° Est-il vrai que les munitions manquaient en général à tous les combattants, dans les Flandres, et que, dans certaines localités, on n'a distribué aux gardes civiques qu'une cartouche par homme? Pourquoi?

21° Est-il vrai que le général De Wauthier a refusé de délivrer des cartouches, armes et munitions? Pourquoi?

22° Où étaient et que faisaient pendant les hostilités les généraux De Wauthier et Le Mahieu?

23° Quelles sont les causes des inondations et des désastres de nos polders, des pillages, des meurtres et des incendies qui ont affligé la patrie, désolé et ruiné ces belles contrées?

24° Quels travaux de défense avait-on fait et aurait-on dû faire, pour protéger nos malheureux compatriotes des polders et arrêter l'ennemi?

25° Pourquoi n'a-t-on pris aucune mesure pour défendre notre pays, et attaquer l'ennemi avec succès dans ces contrées?

26° Pourquoi le ministère n'a-t-il tenu aucun compte de nos interpellations et de nos avis à cet égard? Pourquoi n'a-t-il pas armé les forts, et fait tous les travaux nécessaires à la défense de cette frontière?

27° Est-il vrai que les Hollandais ont remonté l'Escaut et le Rupel jusqu'au dessus du Boom; qu'ils y ont capturé plusieurs bâtiments marchands et les bâtiments de guerre appartenant à l'État?

28° Pourquoi n'a-t-on pas élevé les batteries et fait sur les rives de ces fleuves les travaux de défense qui ont été indiqués et demandés si souvent au sein du Congrès?

29° Quels étaient les motifs de sécurité du ministère sur la non-reprise des hostilités de la part d'un ennemi qui n'a cessé de nous considérer et de nous traiter comme des rebelles, et dont le ministère lui-même a proclamé la *déloyauté*?

30° Quels sont les motifs des assurances données au Congrès et à la nation, par le ministère, que l'adoption des dix-huit articles écartait toutes les chances de guerre pour nous et sauverait l'héroïque Pologne?

31° Sur quels fondements reposaient leur conviction et leur affirmation à cet égard?

32° Quelles assurances ont-ils reçues à ce sujet, et de la part de quelles puissances?

33° L'apparente conviction des ministres ou de quelques-uns d'eux, les assurances données au Congrès ou à une fraction du Congrès, n'ont-elles pas été la cause d'une sécurité trompeuse autant qu'imprudente?

34° N'ont-elles pas été la cause principale de la négligence et de l'incurie qui ont présidé aux préparatifs d'une guerre, sinon offensive au moins défensive?

35° Le ministère connaissait-il les forces de l'armée ennemie; savait-il qu'elle avait recruté beaucoup d'étrangers?

36° S'il l'ignorait, quelle en est la cause et son excuse; s'il le savait, pourquoi l'a-t-il laissé ignorer au Congrès et à la nation, à nos alliés et amis.

37° Pourquoi s'est-il laissé aller et a-t-il entraîné la nation dans une fausse sécurité à cet égard?

38° Pourquoi ne s'est-il pas mis en mesure de renforcer notre armée et de la porter à un nombre proportionné avec celui de l'ennemi?

39° Lorsque le roi de Hollande et ses fils ont passé la revue de leur armée, ils lui ont adressé des discours et des proclamations; le ministère pouvait-il les ignorer?

40° Ces discours et proclamations n'étaient-ils pas une véritable déclaration de guerre à la Belgique, et un avertissement non équivoque d'une prochaine reprise des hostilités, déjà annoncée depuis plusieurs semaines par les journaux hollandais écrits sous l'influence du Gouvernement de Guillaume?

41° Pourquoi le ministère n'en a-t-il tenu aucun compte?

42° Pourquoi et comment n'a-t-il pas dès lors compris notre position et les dangers de la patrie, comment n'a-t-il pas senti dès lors la nécessité de mettre un terme à son sommeil léthargique, à un rêve funeste autant que trompeur?

43° Pourquoi n'a-t-il pas pris avant, et surtout depuis les proclamations du roi Guillaume, toutes

les mesures que la prudence la plus ordinaire commandait?

44° Pourquoi n'a-t-il pas ordonné sur-le-champ la réunion et la concentration de l'armée?

45° Pourquoi n'a-t-il pas préparé au moins un plan de défense?

46° Pourquoi n'a-t-il pas ordonné sur-le-champ de fortifier une ligne défensive, qu'on avait eu l'imprudence coupable de négliger, malgré les vives et fréquentes réclamations du Congrès?

47° Pourquoi le ministère a-t-il laissé entre les corps d'armée de l'Escaut et de la Meuse un espace de quinze à seize lieues, défendu seulement par 800 hommes et deux pièces d'artillerie non attelées?

48° Est-il vrai que le général Niellon qui y commandait a souvent, et toujours en vain, averti le ministère et réclamé des secours?

49° Est-il vrai que le général Daine, de son côté, a souvent aussi, et toujours en vain, averti le ministère de sa position critique, et réclamé des renforts, des munitions et des objets d'équipement et d'armement?

50° Pourquoi est-on resté sourd à leurs demandes , et quelles en ont été les conséquences ?

51° Pourquoi, après la revue du roi de Hollande, n'a-t-on pas sur-le-champ fait armer et organiser le premier ban de la garde civique ? Est-il vrai que, même après la dénonciation de l'armistice, les majors de cette garde n'étaient pas encore nommés ?

52° Pourquoi n'a-t-on pas formé sur-le-champ une armée de réserve du premier ban et des nombreux volontaires, à Alost ou à Gand, pour les Flandres, et à Bruxelles ou à Louvain pour l'autre corps d'armée active ?

53° Pourquoi le ministère n'a-t-il pas pris toutes les mesures propres à assurer des munitions et des subsistances à l'armée ?

54° A-t-on pris au moins toutes les mesures indiquées aux articles ci-dessus, du n° 39 à 50, et toutes celles qu'indiquait la prudence la plus ordinaire, immédiatement après la dénonciation de l'armistice ?

55° Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ?

56° Quelles sont les causes du manque de vivres qui s'est fait sentir partout, même aux portes de villes populeuses et au sein du pays le plus fertile de l'Europe?

57° Quelles mesures le ministère avait-il prises pour assurer le service des vivres?

58° Quels sont les auteurs ou les complices de cette coupable incurie, qui n'a pas peu contribué aux malheurs de la dernière campagne?

59° Le ministère en a-t-il recherché les auteurs! Ont-ils été punis ou chassés de l'administration?

60° Est-il vrai que lorsque les bataillons de tirailleurs francs ont été envoyés dans le Luxembourg, on leur a fait faire des étapes de dix lieues, et lorsqu'ils ont été appelés à l'armée de la Meuse, on ne leur a fait faire que des étapes de cinq lieues, malgré leur bonne volonté, leur ardeur pour le combat et leur vif désir d'arriver au plus vite sur le champ de bataille?

61° Quel est le motif de cette lenteur? Qui a ordonné et réglé leur marche?

62° Si on avait accéléré leur marche, auraient-

ils pu arriver sur le champ de bataille avant ou pendant le combat?

63° Est-il vrai que le dixième bataillon de tirailleurs francs, commandé par le brave major Petihan, a accéléré sa marche, qu'il est arrivé sur le champ de bataille, sans souliers; et que, malgré la fatigue et ses souffrances, il a attaqué l'ennemi en arrivant, l'a culbuté sur tous les points et s'est couvert de gloire?

64° Pourquoi ces braves gens manquaient-ils de chaussures?

65° Pourquoi n'a-t-on pas accéléré aussi la marche des autres bataillons?

66° Pourquoi, après avoir demandé le secours de la France, le ministère l'a-t-il arrêté dans sa marche si admirablement rapide?

67° Pendant combien de jours l'a-t-on arrêté à la frontière et même après qu'il l'eut dépassée?

68° Pourquoi, après avoir provoqué et demandé l'entrée d'une troupe étrangère sur le sol de la Belgique, le ministère n'a-t-il pas convoqué le Congrès pour ratifier au moins, conformément au texte et à l'esprit de l'art. 121 de la Constitu-

tion, cet acte d'un si haut intérêt pour le présent et pour l'avenir?

69° La réunion du Congrès n'eût-elle pas pu éviter les funestes conséquences des hésitations du ministère et des contre-ordres qu'il a donnés au général commandant nos braves et intrépides alliés?

70° Si des contre-ordres n'avaient pas été donnés par le ministère, l'armée française ne serait-elle pas arrivée assez à temps, pour couvrir la capitale, sauver la ville de Louvain, éviter les pertes que notre armée a faites les 11 et 12 août, et la capitulation qui l'a fait passer sous les fourches caudines de la légitimité?

71° Une demande de secours a-t-elle été adressée au Gouvernement anglais? Ou lui a-t-on au moins notifié la rupture de l'armistice par le roi de Hollande.

72° Pourquoi, malgré la garantie de notre neutralité et les assurances qui nous ont été données par notre ministère, que cette garantie serait assurée par l'Angleterre, cette puissance n'a-t-elle pas concouru, avec l'armée française, pour faire respecter les traités et notre neutralité?

73° Pourquoi n'a-t-elle pas au moins fait une démonstration dans l'Escaut pour arrêter la fureur et la brutalité de nos ennemis et réprimer les actes de barbarie exercés contre un ennemi sans défense et contre toutes les lois de la guerre?

74° Quelles sont les causes de la sécurité du ministère et de son erreur qui a été aussi funeste à notre pays?

75° Le cabinet anglais a-t-il improuvé la conduite déloyale de notre ennemi?

76° Son impunité n'est-elle pas une preuve de la trop grande confiance du ministère dans la diplomatie en général et en particulier dans la politique anglaise.

77° Cette excessive confiance n'est-elle pas une des causes, si pas la cause principale des malheurs de notre pays.

78° Pourquoi l'armistice, d'indéfini qu'il était dans le principe et sous la garantie des puissances, alors que nous pouvions combattre à armes égales et avec espoir de succès, a-t-il été réduit à une trêve très rapprochée, le 10 octobre 1831, lorsque notre ennemi était en force et qu'abusant

de l'incurie de notre ministère et de l'imprudente sécurité dans laquelle l'avait placé la diplomatie, il eût obtenu sur notre brave armée un succès apparent.

79° Cette disposition et les circonstances qui l'ont précédée et accompagnée, est-elle conciliable avec notre neutralité que notre ministère nous a présentée comme le palladium de notre liberté et de notre indépendance?

80° S'est-il trompé, et a-t-il trompé volontairement ou involontairement le Congrès et la nation, lorsqu'il a affirmé que notre neutralité était garantie par les cinq puissances?

81° Ce changement de résolution et de disposition de la part des cinq puissances, après un succès obtenu par une attaque *déloyale* non improuvée, présente une coïncidence dont il y a lieu de rechercher les causes et les conséquences éventuelles. Quelles sont donc ces causes; le ministère les connaissait-il ou pouvait-il les prévoir?

82° N'étaient-elles pas préexistantes aux derniers événements et le défaut de les avoir prévues

et appréciées n'a-t-il pas exercé une grande influence sur les derniers événements et les désastres qui en ont été la conséquence.

Bruxelles, le 6 octobre 1831.

« *(Signé)* A. GENDEBIEN. »

FIN

Bayerische
Staatsbibliothek
München

ÉTUDES SUR LES INSTITUTIONS DES DIVERS PAYS

- LOUIS BLANC. — Lettres sur l'Angleterre. 4 vol. in-8°. 24 »
- FISCO (E.) et VAN DER STRAETEN (J.). — Institutions et taxes locales du royaume uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande. 7 50
- FYMA (Xavier). — La République américaine, ses institutions, ses hommes. 2 vol. in-8°. 12 »
- Les Trente-Quatre Étoiles de l'Union américaine. Histoire des États et des Territoires. 2 vol. in-8°. 12 »
- STREUBEL (W.). — Des Forces militaires de la France comparées à celles de l'Allemagne. 1 vol. in-18. 2 »
- SÈVE (Ed.). — Le Nord industriel et commercial. 3 vol. in-8°. 15 »
- DE MOLINARI (M.-G.). — Lettres sur la Russie. 1 vol. in-18. 4 »
- LUDWIGH (Jean). — La Hongrie politique et religieuse. 1 vol. in-18. 3 50
- Des Lois sur la responsabilité du pouvoir exécutif en Hongrie. 1 vol. in-18. 75 c.
- DUBOSCH (A. J.). — La Chine contemporaine. 2 vol in-18. 7 »
- DOM JACOBUS. — Le Livre de la nationalité belge. 1 vol. in-18. 2 50
- GRUN (Ch.). — L'Italie en 1861. Politique, littérature, biographie, beaux-arts. 2 vol. Charp. 7 »
- DOLGOROUKOW (le prince Pierre). — Des Réformes en Russie. 1 v. in-8°. 6 »
- DUVERGIER DE HAURANNE. — Huit Mois en Amérique. 2 forts vol. in-18. 8 »
- LE HARDY DE BEAULIEU (Ch.). — Relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne 1 v. in-8°. 1 50
- LESTGARENS (J.). La Situation économique et industrielle de l'Espagne en 1860. 1 vol. in-8°. 1 25
- GARRIDO (F.). — L'Espagne contemporaine. 1 vol. in-8°. 7 50
- LARROQUE (Patrice). — De la Guerre et des Armées permanentes. 1 v. in-8°. 5 »
- FROEBEL (Julius). — A Travers l'Amérique, traduction de l'allemand par *Émile Tandel*. 3 vol. in-18. 10 50
- GERVINUS (G.-G.). — Introduction à l'histoire du dix-neuvième siècle, traduit de l'allemand par *Fr. Van Meenen*. 1 vol. in-8°. 3 »
- GIRON (A.). — Essai sur le droit communal de la Belgique. 1 vol. in-8°. 4 »
- DUVRAY. — Les Grecs modernes. 1 vol. in-18. 1 »
- OGAREFF (N.). — Essai sur la situation russe : lettres à un Anglais. 1 vol. in-12. 3 75
- JUSTE (Théodore). — Histoire du Congrès national de Belgique ou de la Fondation de la monarchie belge. 2 vol. in 18. 7 »
- BAUDE (le baron). — L'Algérie. 3 vol. in-18 avec carte 4 »
- BEAUMONT (G.) et TOCQUEVILLE (A. de). — Du Système pénitentiaire aux États-Unis. 2 vol. in-18. 2 »
- CLOT-BEY. — Aperçu général sur l'Égypte. 2 vol. in-18, ornés du portrait de Méhémet Ali et d'une carte. 3 »
- OUSTINE. — La Russie en 1839. 4 vol. in-18. 6 »
- DAVIS (J.-F.). — La Chine. Traduit de l'anglais. 2 vol. in-18 avec pl. 3 »
- DRUMMOND HAY. — Le Maroc et ses tribus nomades, traduit de l'anglais. 2 vol. in-18. 2 »
- GUÉROULT (Adolphe). — Lettres sur l'Espagne. 1 vol. grand in-18. 1 »
- LEVRAULT. — Esquisses sur l'Espagne, traduit de l'allemand. 2 v. in-18. 2 »
- SAINT-MARC-GIRARDIN. — L'Allemagne politique et littér. 1 v. in-18. 2 »
- SIMON (C.-G.). — Examen de la condition politique et sociale de la Grande Bretagne. 2 vol. in-18. 2 »
- TOURGUENEFF (N.). — La Russie et les Russes. 3 vol. in-12. 6 »
- URQUHART. — La Turquie, ses ressources son organisation municipale, son commerce. 2 vol in-18. 2 »
- WARREN (le comte Edouard de). L'Inde anglaise en 1843. 3 vol. in-18. 3 »



Buchbinderei
E. Wenzel
Marktplatz 28
2011 Kirchzarten



Buchbinderei
E. Wenzel
Marktplatz 28
2011 Kirchzarten

